

Du Pays Sézannais

n°20. novembre 2017



Du Pays Sézannais – n°20 – novembre 2017

Publication du Centre d'Étude du Pays Sézannais

Directeur de la publication et rédacteur en chef : René Guyot

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Pierre Beal, Daniel Benoist, Luc Dassens, Maurice Dervin, Claude Faivre, Isabelle Gaspar, Josiane Gilson, Michel Guiot, René Guyot, Bernard Haltel, Daniel Laprun, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Louis Paillard(†), Claudine Picard, Jean-Pierre Pechmalbec, Arnaud Sarazin, Anaël Topenot.

Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction) :

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,

11 place de la mairie, 51120 PÉAS.

Tél. : 03 26 81 41 58

mail : rm.guyot@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.ceps.ovh.org/spip/>

n° ISSN : 1298-0706

direction artistique  **www.la-boulangerie.net**
maquette et mise en page  **GORLICKI Marie** 06 08 90 95 77

IMPRIMERIE VEOPRINT - COURBEVOIE

édito

AETATE NOSTRA

Nous vivons sous le règne de la fragilité, mais plus tragiquement, sous la loi de la thermodynamique. Loi selon laquelle tout s'use, tout s'enfonce dans la finitude, vers la nuit, vers le froid, vers le néant et vers l'oubli. D'une certaine façon, et on en conviendra, voilà un phénomène rassurant, si l'on songe aux décisions des gestionnaires de nos sociétés. Vérité des règlements, des constitutions et fardeau des contraintes aujourd'hui, et erreur demain. Vérité ici, absurdité ailleurs, «cujus regio, ejus religio» ! Mais ce qui se démantèle sous le signe de l'extériorité, se conserve sous le signe de l'intériorité. Cette idée développée par Hubert Saget, professeur à la Faculté de Philosophie nous avait bien interpellé à l'époque de notre jeunesse. Ainsi, voulait-il dire, les créations de l'esprit des hommes, ne meurent pas, à condition toutefois qu'elles procèdent de véritables bienfaiteurs de l'humanité. Aux orties donc les emmédaillements de complaisance, les décorations-bidons de convention. Au niveau de chacun, en fonction de nos aspi-

ration, nous avons tous, à l'Amicale des Auteurs du Pays Sézannais, depuis longtemps contribué par des recherches et des travaux aussi sérieux qu'ils puissent s'imaginer, à inventer, à créer et à transmettre, dans un esprit sain. Il y a effectivement vingt années que le Centre d'Étude du pays Sézannais propose et anime, recense et produit, sème et sauve, raconte et loue, musarde et titille, s'interroge parfois, mais accueille et offre toujours. Cela valait bien un rencontre-anniversaire le 17 décembre 2016. Nous reviendrons sur ce vingtième anniversaire dans le prochain numéro DPS 21. Pour l'heure, les auteurs de la présente revue sont heureux de mettre à l'abri, par l'écriture, les sentiments du temps, les souvenirs des réalisations présentes et de nos aïeux, notre héritage indestructible, et le plus précieux. Lorsque tout le superflu est voué à partir en fumée ou dans l'oubli, c'est une aubaine que dans le détachement, on puisse compter farouchement sur l'amour des siens, et parfois aussi de son prochain.

René Guyot



Amphinomus et Anapias sauvent leurs vieux parents,
oeuvre d'Ernest Michel (H : 2,80 m, L : 2,70 m), présentée à l'exposition des Beaux-Arts de 1882 à Paris, au palais des Champs-Élysées

Sommaire

SOMMAIRE

page 6



Les tenderies aux vanneaux

par Jean MACLIN

page 13



Le dolmen sous tumulus de Barbonne-Fayel

Par Daniel BENOIST

page 18



Des trains à Montmirail ?

*par Claude FAIVRE,
entretiens avec Bernard HALTEL*

page 22



La tombe du Bout du Val

Par Jean-Pierre PECHMALBEC

page 30



Gaye : l'église Saint-Denis, ancien prieuré Notre-Dame, site clunisien (première partie)

par Luc DASSENS et Claudine PICARD

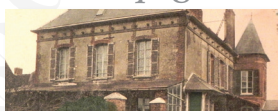
page 34



Mémoire d'une évasion deuxième partie : Retour vers la liberté

par Louis PAILLARD

page 39



Ferussac, une famille noble à Pleurs au XIX^e siècle Correspondances autour d'un duel

par Maurice DERVIN

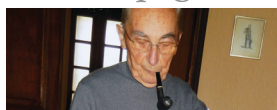
page 44



Église Saint-Prix de Talus-Saint-Prix

par Arnaud SARAZIN

page 53



Anecdotes d'un médecin de campagne
par Daniel LAPRUN
d'après les souvenirs du Dr MATIGNON

page 56



L'épidémie de Congis (Congy aujourd'hui)
par Michel GUIOT

page 60



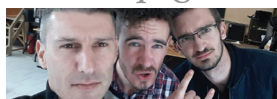
**L'importance de l'eau pour les activités rurales
 en particulier aux fermes des Épées**
par Josiane GILSON et René GUYOT

page 65



D'un artiste à l'autre... Dyane Kasza
par Anael TOPENOT DEL DEBBIO

page 68



Le groupe local « Rankken », musique metal
par Jean-François MAILLET

page 71

POÉSIE
Voyage croisé au pied du mât *par Isabelle GASPAR*

page 72

NOTES DE LECTURE
14 juillet *par Jean-Pierre PECHMALBEC*
Tête d'ampoule *par Luc DASSENS*
Prudent le Choyselat *par Luc DASSENS*
La collection Patrie *par Jean-Pierre BÉAL*

page 79

DU PAYS SÉZANNAIS
Membres de l'Amicale des auteurs
Nécrologie
Anciens numéros
Remerciements



Les tenderies aux vanneaux

par Jean MACLIN

Quand on parle de tenderies aux vanneaux, on pense à une chasse traditionnelle dans les Ardennes. Pourtant, il y a une soixantaine d'années le long de la Superbe et dans les marais de Saint-Gond, des hommes guettaient aussi cet oiseau migrateur, passant de longs jours dans une hutte, scrutant le ciel, manœuvrant des « appelants » et déclenchant de grands filets qui venaient emprisonner les vanneaux.

On connaît le dicton : « Qui n'a pas mangé de vanneau, n'a pas mangé de bon morceau ». Pourtant les gourmets sont partagés sur sa valeur gastronomique. Nombre d'entre eux estiment sa chair filandreuse. Les jeunes sujets, en bonne condition, sont toutefois appréciés. À ce propos, M. Patte affirmait que cet oiseau est un mets de choix, les femelles ayant d'ailleurs la chair plus fine que les mâles. Il avait l'eau à la bouche en parlant d'une « petite mère » bien rôtie avec des oignons. Quand le « *vanneautier* » tuait l'oiseau en lui croquant la tête, il sentait s'il avait à faire à un jeune ou à un vieux sujet. Inutile de dire que quand le chasseur voulait manger un oiseau, il savait lequel choisir.

De mauvaises langues racontent qu'Aurélien Villain qui tendait à Faux, fournissait aux personnes qu'il n'aimait pas et qui lui demandaient des vanneaux, les plus vieux sujets qu'il pouvait trouver et même parfois les oiseaux qui avaient été utilisés comme appelants pendant plusieurs jours et qui étaient bien « sec ». Ce qui est certain, c'est que comme le poisson, le vanneau était considéré « maigre » et pouvait donc être mangé le vendredi sans contredire la religion. C'est peut-être pour cette raison qu'il était consommé dans les restaurants parisiens.

ZONES D'IMPLANTATION DES TENDERIES

Ces « *vanneautiers* » se transmettaient jalousement leur savoir de génération en génération, et leurs tenderies étaient implantées dans des régions marécageuses qu'on pouvait inonder en construisant un barrage sur un petit cours d'eau. Parfois l'eau se répandait dans les terres voisines, parfois l'autorisation d'établir la retenue n'était pas demandée, parfois une taxe de prise d'eau n'était pas payée au



Ovide Villain, de Courcelles

syndicat: il s'ensuivait des plaintes voire des procès.

On en trouvait ainsi plusieurs à Boulages, mais aussi à Vouarces, Saint-Saturnin, Courcemain, Faux-Fresnay et Angluzelles-Courcelles pour la vallée de la Superbe.

Il y en avait aussi le long du Choisel à Allemanche, à la ferme de Saussaie et à Marsangis.

On tendait aussi dans les marais de Saint-Gond à Bannes (en particulier à la ferme Chaudin), à Vert-la-Gravelle et à la ferme de Châtillon.

ÉPOQUE

Cette activité se pratiquait à la fin de l'hiver en février et en mars, la meilleure période se situant du 15 février au 15 mars, au moment de la migration des oiseaux.

DESCRIPTION D'UNE TENDERIE

Dans une zone inondée (naturellement ou le plus souvent artificiellement par un barrage sur la rivière voisine) le *vanneautier* aménageait un îlot rectangulaire (le parc ou la table) sur lequel étaient tendus deux filets. La profondeur de l'eau était en général assez faible, (20 à 30 cm) car il fallait pouvoir y accéder facilement. Les bottes de caoutchouc n'existaient pas. Le *vanneautier* enfilait des sortes de cuissardes, formées d'un sabot de bois sur lequel étaient fixées des bandes de cuir cousues. Pour qu'elles soient à peu près imperméables, il fallait les enduire de suif qu'on faisait fondre sur la cuisinière. Mais cette imperméabilité n'était pas parfaite et ces bottes n'avaient pas la souplesse de celles d'aujourd'hui. M. Aurélien Villain utilisait des bottes formées d'un

sabot sur lequel étaient clouées des tôles de zinc qui montaient jusqu'au genou. À quelques dizaines de mètres (50 mètres tout au plus) se dressait la hutte où se dissimulait le *vanneautier*. De place en place, sur de petites buttes émergeant de l'eau, étaient attachés les appelants.

LE PARC

Appelé «La Table» dans les marais de Saint-Gond, le parc était un îlot rectangulaire de dimensions variables (de 15 à 20 m de longueur pour 6 à 10 m de largeur).

Après quelques jours d'utilisation, le parc devenait boueux et les vanneaux hésitaient à se poser. Pour y remédier, le *vanneautier* le recouvrait parfois de mousse qu'il allait chercher dans les bois de sapins

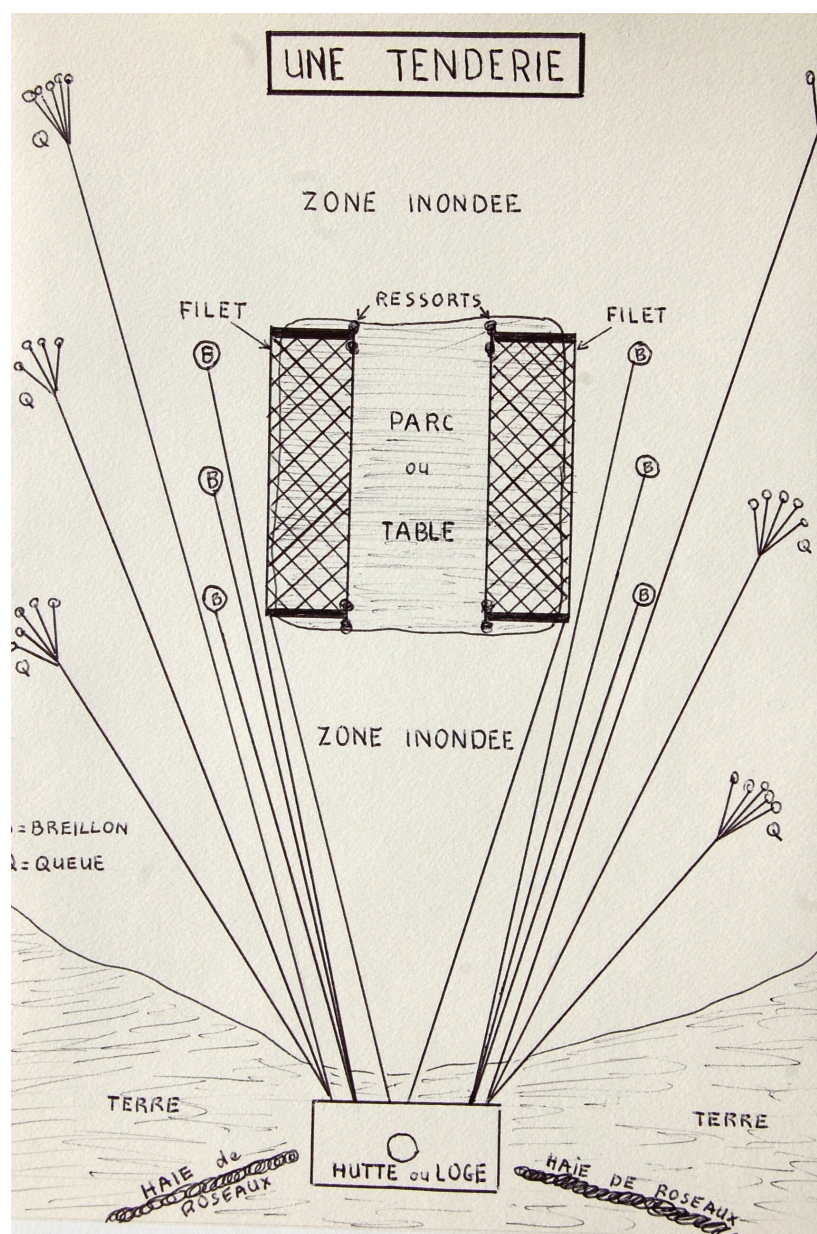


Schéma d'une tenderie

nombreux à cette époque. C'est sur cet îlot qu'étaient disposés deux grands filets que le *vanneautier* tressait parfois lui-même. Les mailles étaient larges, assez pour maintenir un vanneau qui ne se débattait pas beaucoup, et suffisantes pour faire passer à travers elles l'oiseau qu'on « démaillait ». Ces filets avaient la couleur de la terre, et lorsqu'ils étaient tendus, on les arrosait pour qu'ils soient bien plaqués sur le sol et qu'ils soient le moins visibles possible. Les dimensions de ces filets variaient avec celles du parc (la

même longueur que celui-ci sur 2 m ou 3 m de largeur). Les filets n'étaient pas déclenchés en même temps, mais l'un après l'autre à quelques secondes d'intervalle. Le premier filet déclenché était celui qui se trouvait du côté d'où venait le vent. Le deuxième « croisait » bien le premier venant recouvrir une partie de celui-ci. Quand les filets étaient tendus, ils reposaient sur la terre, seules les extrémités trempaient parfois dans l'eau. Quand il risquait de geler la nuit, pour ne pas qu'au matin les filets soient pris dans la glace, on les

dressait (*claugnes* verticales) à l'aide de fortes perches, M. Ancelin se souvient d'avoir trouvé en arrivant le matin des perdrix prises dans les mailles. Selon sa longueur, chaque filet était fixé sur 2 ou 3 supports formés de solides perches de bois qu'on appelait les *claugnes*. Les filets étaient un peu plus larges que les *claugnes* de façon à former une sorte de poche lorsqu'ils s'abattaient. Chaque *claugne* était propulsée par deux puissants ressorts, constitués par une tige d'acier de 12 mm de diamètre enroulée. Il fallait d'ailleurs faire attention en la tendant, car il n'aurait pas fallu se trouver sur la trajectoire de celle-ci quand elle s'abattait. L'extrémité de la *claugne* était immobilisée de différentes façons. Il fallait qu'elle se libère facilement quand on le souhaitait, car si une *claugne* restait prisonnière alors que les autres s'étaient abattues, c'était la catastrophe (cela arrivait quelquefois). La libération des *claugnes* se faisait au moyen d'un fil de fer allant jusqu'à la hutte. À son extrémité était attaché un morceau de bois (la clé) qui permettait au *vanneautier* de ne pas se couper les mains quand il tirait d'un coup sec sur le fil pour déclencher les filets.



M. Levert, dans son parc de Saint-Saturnin; démaillage des oiseaux



Parc de M. Bertrand, près de Vouarces, démaillage des oiseaux

LA HUTTE

À une cinquantaine de mètres du parc, sur la terre ferme se dressait la hutte (on disait aussi la loge). C'est de là que le *vanneautier* déclenchait les filets et manœuvrait les appelants. Le plus souvent c'était une cabane rustique faite de roseaux, parfois couverte de tôles. Mais dans les marais de Saint-Gond, à la ferme Chaudin, on avait construit une confortable cabane en béton et on y avait même installé le téléphone. Dans chaque

cabane, il y avait un poêle car le froid est parfois vif en cette saison. La fumée n'effarouchait pas les oiseaux, mais il ne fallait pas qu'ils voient les flammes du feu, d'où la pose d'un coude au tuyau ou une coiffe à l'extrémité de celui-ci. Un trou était aménagé dans le toit pour permettre au *vanneautier* de passer la tête et de surveiller l'horizon pour découvrir au plus tôt les vols d'oiseaux. Il était installé sur un siège pivotant, lui-même monté sur une estrade. Ce dispositif permettait à l'homme de diriger son regard dans toutes les directions.

LES APPELANTS

Au début de la tenderie, à défaut d'oiseaux vivants, on utilisait des vanneaux empaillés.

C'était le *vanneautier* lui-même, qui le plus souvent, se chargeait de la naturalisation. Il dépouillait l'oiseau en ayant bien soin de ne pas abîmer le plumage; il le salait abondamment pour la conservation et le poivrait également pour faire fuir les mites. Puis il le bourrait de paille, le recousait et replaçait correctement les plumes. Traité ainsi, l'oiseau se conservait parfaitement. Mais dès les premières captures, le *vanneautier* utilisait des oiseaux vivants comme appelants. M. Ovide Villain les surnommait les « *Vedettes* ». Il y en avait de deux sortes: les « *breillons* » et les « *queuillères* ».

a) Le «breillon»

Le vanneau était immobilisé sur son support au moyen d'une cheville de bois qui maintenait les pattes pliées. L'oiseau souffrait beaucoup. Certains ne restaient pas vivants une journée entière, surtout s'il y avait plusieurs passages qui obligeaient le *vanneautier* à manœuvrer souvent ses

appelants. La patte, au niveau de l'articulation où se plaçait le morceau de bois n'était vite qu'une plaie. Quand on tirait sur la ficelle, l'oiseau montait. En relâchant, le vanneau descendait et écartait instinctivement les ailes, semblant se poser aux yeux de ses congénères qui arrivaient.

b) Le «queuillère»

D'autres appelants étaient attachés à un morceau de bois par la queue d'où le nom de « *queuillère* ». Ils reposaient sur une petite butte hors de l'eau. En tirant sur la ficelle, le *vanneautier* soulevait l'oiseau obligeant celui-ci à battre des ailes. Plusieurs *queuillères* étaient groupés (parfois jusqu'à 6) pour former une « queue ». Parfois, parce qu'il retombait à côté de sa butte ou qu'il était trop fatigué, le vanneau se noyait. Il fallait donc surveiller l'ensemble en permanence. Ces *queuillères* étaient disposés de part et d'autre du parc, parfois même très loin (à plusieurs centaines de mètres de la hutte). Tous ces appelants devaient être nourris avec des vers de terre, et il en fallait beaucoup. Le *vanneautier* passait bien du temps à en chercher. Parfois le jeudi, des enfants en apportaient; c'était en quelque sorte le paiement demandé pour

pouvoir passer quelques heures dans la hutte en compagnie du chasseur. Il arrivait que des vanneaux n'acceptent pas les vers qu'on leur donnait et qu'ils se laissent mourir de faim. Quand la gelée menaçait, il fallait faire la provision de vers pour plusieurs jours, et pendant des heures, on remuait la bêche enfoncée dans la terre et on piétinait le sol pour les faire sortir. Si le gel persistait et que la provision s'épuisait, il fallait acheter de la viande, surtout du foie de veau pour nourrir les oiseaux. M. Patte se souvient d'avoir acheté du bifteck et de l'avoir découpé en fines lamelles pour le donner aux oiseaux; heureusement, celui-ci étant plus nourrissant que les vers, il en fallait moins.

LE VANNEAUTIER

C'était un homme passionné par la chasse au marais et adroit de ses mains, car il devait « bricoler » lui-même la plus grande partie de son matériel. Par exemple, le système de départ des *claunes* devait être réglé parfaitement (au quart de poil comme disait le *vanneautier*) pour que les deux ou trois *claunes* armant le filet se déclenchent



Serge Patte dans sa hutte, à Courcemain

exactement au même moment. Cet homme connaissait parfaitement la zone de marais où il opérait, en particulier les points de passage du gibier, ainsi que les mœurs et les habitudes des oiseaux qu'il voulait capturer. Il savait également imiter le cri de la plupart des habitants du marais, utilisant parfois un appeau, mais se contentant le plus souvent d'une feuille ou tout simplement de sa langue et de ses doigts. Chaque *vanneautier* avait ses « astuces » (ses « combines » comme on disait alors)

qu'il tenait souvent de son père ou de son grand père et qu'il gardait secrètes. Il fallait savoir manoeuvrer les appelants pour attirer les vanneaux, savoir faire voler telle ou telle « queue », et faire planer tel ou tel « breillon » au bon moment pour attirer le vol d'abord et le faire ensuite se poser sur le parc. Un non-initié n'aurait pas fait venir les oiseaux mais les aurait fait fuir. Serge Patte nous avoue même que son oncle Ovide Villain qu'il considérait comme l'un des meilleurs *vanneautiers* était capable

d'attirer les vols d'oiseaux, bien sûr, mais aussi de leur faire éviter les tenderies voisines, au détriment des concurrents. Prenons l'exemple de deux *vanneautiers* : Ovide Villain et Serge Patte. Le premier habitait Faux-Fresnay mais tendait à Courcelles, puis son bail n'ayant pas été renouvelé, il alla pratiquer son art à Angluzelles, dans le domaine du Hulot. Deux de ses frères, Aurélien et Achille, tendaient également, l'un à Faux-Fresnay, l'autre à Courcemain. Le 2^e habitait Courcemain et tendait près de la ferme Saint-Victor. Tous les deux passaient la plupart du temps dans le marais. C'est celui-ci qui les faisait vivre, car à cette époque-là, on se contentait de peu. Le jardin produisait tous les légumes nécessaires ; la chasse et la pêche fournissaient le reste. Souvent un peu braconnier, l'homme disposait pièges et collets pour les lapins, lièvres et même chevreuils et sangliers. Pour les poissons, il utilisait la nasse, la « cage » ou « caget » mais aussi le lacet de laiton au bout d'une perche pour prendre le brochet immobile. L'hiver, il coupait du bois pour le vendre et l'été, il tirait de la tourbe qui était vendue, elle aussi. Il se louait dans les fermes lors des gros travaux (moisson par exemple) et « suivait » la batterie qui allait de ferme en ferme. Après la 2^e guerre, M. Patte et sa femme entreprirent le démariage des betteraves à sucre. M. Patte se souvient aussi de tableaux de chasse assez impressionnants et qui peuvent faire rêver les chasseurs actuels (par exemple, 40 perdrix en une journée).



M. Levert, dans son parc, s'en retourne à la hutte avec les prises



*Aurélien Villain dans son parc, à Faux-Fresnay ;
retour à la hutte après la pose des appelants*

LA JOURNÉE DU VANNEAUTIER

Il partait avant le lever du jour et ne rentrait que lorsque la nuit était tombée. Il emportait son repas du midi, à moins que sa femme ou ses enfants ne le lui apportent. Il plaçait les appelants et vérifiait son installation, en particulier que les *claignes* allaient partir à la moindre sollicitation. Il regardait d'où venait le vent pour savoir lequel des deux filets devait être déclenché le premier. Si le vent venait du nord-ouest, cela ne lui plaisait guère, car cela signifiait que ce jour-là, il n'y aurait pas ou peu de passages. Dans les marais de Saint-Gond, on disait alors que le vent était au « *galarme* ». Quand il marchait dans la partie inondée, il suivait des « chemins » bien précis connus de lui seul pour éviter les zones plus profondes, mais surtout les nombreux fils qui commandaient les *claignes* et les appelants. Puis il revenait à la loge, allumait le feu, s'installait sur le siège pivotant et il scrutait l'horizon. Souvent, pendant la campagne, il ne se rasait pas, gardant un visage barbu qui était plus difficile à repérer pour les oiseaux. Il avait toujours son fusil à proximité afin de pouvoir tirer les canards qui venaient parfois se poser dans la mare. Quand un vol d'oiseaux apparaissait à l'horizon il fallait agir rapidement, sinon les plus savantes manœuvres des appelants ne servaient à rien et le chasseur voyait les vanneaux dépasser son parc et se poser parfois sur celui du voisin. C'est ainsi, que la 1^{ère} tenderie située sur le trajet des oiseaux n'était pas toujours la plus avantageuse, et il arrivait que des vanneaux méfiants (peut être parce qu'ils avaient été déjà manqués) ne se posaient qu'après avoir survolé plusieurs parcs. Pour attirer les

oiseaux, le *vanneautier* devait employer toute son habileté et sa science, riche souvent d'une longue expérience. Il manœuvrait d'abord les lointaines queues pour attirer l'attention des vanneaux, il déployait ensuite tout son art dans la manœuvre des appelants situés près du parc. Une grosse volée était d'ailleurs plus difficile à manœuvrer qu'une petite. Les oiseaux commençaient à tourner, et parfois, pendant que seule une partie du vol se posait, les autres continuaient leur ronde. C'est alors que le chasseur devait décider s'il prenait les vanneaux posés, assurant ainsi une petite prise (car bien que posés, ces oiseaux pouvaient flairer le piège et s'envoler, ce qui fait que le tendeur était bredouille) ou s'il continuait à manœuvrer ses appelants pour faire poser toute la bande et réaliser ainsi un beau « coup de filet ». Il déclenchait alors les deux filets (l'un après l'autre selon le sens du vent). Il ne lui restait plus qu'à aller démailler les oiseaux, (opération assez longue, car bien que le vanneau ne soit pas très nerveux, le peu de mouvements qu'il faisait, suffisait à l'emmêler sérieusement dans le filet). Dans les marais de Saint-Gond, les vanneaux étaient tués au

fur et à mesure qu'on les défaisait du filet en leur écrasant la tête entre le pouce et un petit morceau de bois placé à la base du crâne. Dans la vallée de la Superbe, les oiseaux capturés étaient placés dans une sorte de cage en osier ou en grillage comportant une ouverture étroite au sommet. Puis, les filets retendus, ils étaient amenés à la hutte et c'est là (attention aux âmes sensibles), que le *vanneautier* les tuait d'un coup de dent (en leur croquant la tête, disait-on) sur l'arrière du crâne, l'oiseau étant tenu d'une main, maintenu par le cou et la tête. L'homme se souciait peu des coups d'ailes, car le vanneau n'est pas très nerveux. Il n'aurait pas été possible d'en faire autant avec un pigeon ou une perdrix. Le nombre de prises dans les deux filets était très variable, pouvant aller de quelques vanneaux jusqu'à une centaine et même plus. (On raconte qu'une fois, Ovide Villain en prit deux cents). Durant une saison, on prenait en moyenne de mille cinq cents à deux mille vanneaux. Pourtant M. Patte se souvient d'une année où les oiseaux avaient été nombreux, et qu'il surnomma « l'année du grand passage »; il en prit deux mille cinq cents paires (les oiseaux étaient



M. Levert tend ses filets dans son parc, à Saint-Saturnin

vendus par deux). Il fallait parfois plusieurs jours pour avoir suffisamment de vanneaux à expédier. On les conservait alors dans un lieu frais (cave, remise, écurie). Ils étaient ensuite mis dans des caisses et conduits à la gare la plus proche (Anglure pour la vallée de la Superbe et Coligny pour les marais de Saint-Gond). Le train les emmenait aux Halles de Paris où ils étaient achetés par les grands restaurants parisiens. Le jeudi, le *vanneautier* voyait souvent arriver les gamins qui venaient passer quelques heures avec lui. Certains chasseurs ne les acceptaient que s'ils apportaient des boîtes de vers de terre, ce qui leur évitait de passer de longues heures à en chercher. Les gamins n'étaient pas les seuls à être intéressés. Le dimanche, en particulier, de nombreux curieux venaient parfois rejoindre la hutte, ce qui ne plaisait pas toujours au *vanneautier*, car ces allées et venues lui faisaient parfois manquer un vol (quand ce n'est pas plusieurs). Mais les jours où les passages étaient rares, de longues discussions avaient lieu dans la hutte, le plus souvent sur la chasse et la pêche bien sûr. Beaucoup de curieux d'ailleurs, ne venaient pas les mains vides et quand on se séparait, certains avaient du mal à marcher droit. Mais dans notre région, les tenderies fermèrent une dizaine d'années après la fin de la 2^e guerre mondiale, au cours de laquelle d'ailleurs, elles avaient déjà été interdites par les Allemands. En effet, en 1956, ce mode de chasse fut prohibé. Pourtant, après avoir

fait une demande à la gendarmerie, les *vanneautiers* purent encore tendre leurs filets. Cette chasse faisait donc l'objet d'une tolérance non-écrite. Mais ce qui gêna le plus les vanneautiers, ce fut l'interdiction de la vente. En effet, que faire de plusieurs dizaines de vanneaux quand on ne pouvait pas les vendre ni les conserver (les réfrigérateurs et les congélateurs n'étaient pas répandus). La plupart des tenderies fermèrent à ce moment ; pourtant quelques tendeurs continuèrent encore un an ou deux pour le plaisir, puis arrêtaient à leur tour. C'était fini, les tenderies n'allaient plus être qu'un souvenir.

Je remercie Messieurs Serge Patte, Émile Ancelin, Marcel Prud'homme et André Guillaume qui m'ont fourni tous les renseignements me permettant d'écrire ce texte.



M. Bertrand dans son parc, près de Vouarces, en pleine action de « démaillage » des oiseaux attrapés

Le dolmen sous tumulus de Barbonne-Fayel

Par Daniel BENOIST

Un site Mésolithique final, et Néolithique, exista à Barbonne-Fayel. Le Mésolithique est la période qui succède au Paléolithique. Elle est située entre environ 10 000 et 5 000 ans avant JC. Le Mésolithique signifie « âge moyen de la pierre » et les hommes vivant à cette époque étaient des chasseurs-cueilleurs.

Ce dolmen fut édifié pendant une période transitoire ; les outils trouvés, en pierre taillée et assez petits, appartiennent encore au Mésolithique, et le dolmen au Néolithique (rubané).

Il fut découvert en mars 1913. C'était un dolmen sous tumulus, sépulture collective matérialisant la puissance du groupe social existant à cette époque sur le territoire. Il fut édifié il y a cinquante à quarante siècles au lieu-dit « les Mardelles », à 2,5 km au nord-est de Barbonne, à 250 m du ruisseau « le Saussois ».

Dans la fosse se trouvaient une cinquantaine de squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants, disposés en trois lits funéraires.

STRUCTURE ARCHITECTURALE DU DOLMEN

La table du dolmen a la forme d'un formidable « coup de poing » Chelléen (le Chelléen se situe au Paléolithique inférieur et marque le début du Quaternaire). Sa longueur est de 4 m. La plus grande largeur a 2,80 m ; la largeur s'amin- ctit progressivement vers le nord. L'épaisseur de la table varie de 80 à 60 cm. La table épouse la forme de la fosse sépulcrale. La forme parti- culière de la table du dolmen de Barbonne-Fayel avait déjà été observée sur une pierre tombale à Villeneuve-les-Renneville, entre Vertus et Vouzy.

Elle est taillée dans un grès quart- zeux. Elle était supportée par deux piliers en grès compact de teinte beige, dont l'un fut brisé au début des fouilles. La table elle-même avait été brisée sur une longueur de 1,5 m.

Ces fouilles furent entreprises par un archéologue, M. Schmit, conservateur honoraire au Musée de Châlons.

Il put entreprendre de fouiller le site après des pourparlers avec M. Berton Eugène, conseiller



Émile Schmit
musée de Châlons-en-Champagne

municipal de Barbonne, locataire des terrains et mandataire de son frère, propriétaire.

M. Schmit obtint la promesse de M. Eugène Berton et de M. le maire, de défendre l'accès, ainsi que la destruction du dolmen.

Le chantier de fouilles débuta donc le 10 mars 1913 sous le contrôle de M. Berton fils.

AMÉNAGEMENT DE LA FOSSE

Elle fut creusée jusqu'à la craie sur une largeur de 1,90 m, 2,5 m de largeur et sur une profondeur de 1,80 m, puis au travers d'un banc de craie. Une rigole était aménagée tout autour de la fosse. Elle était destinée à drainer les eaux de pluie hors de la fosse. Cette rigole était pavée de pierres non jointes pour permettre à l'eau de s'évacuer dans le sous-sol, faisant ainsi office de puisard.

Lorsque cette fosse fut complètement occupée, elle fut recouverte de pierres, qui furent fortement chauffées pour immobiliser le dallage.

D'après le rapport de M. Schmit, M. le baron de Baye avait déjà eu affaire à un cas semblable qu'il avait signalé à la Société d'anthro-

pologie de Paris durant la séance du 19 mars 1874.

Toujours d'après M. Schmit, au moment de l'installation du dallage dolménique, un feu très violent fut fait. Ce feu eut deux fonctions.

La première servit à chauffer les pierres qui furent mises en place brûlantes. La seconde servit de bûcher.

Lors des fouilles, furent retrouvés de multiples morceaux de crâne, une portion de maxillaire inférieure, une tête d'humérus, tous ces éléments présentaient des traces d'incinération.

CONTENANCE DE LA TOMBE

Furent trouvées trois haches en silex mesurant respectivement : 6 cm, 10 cm et 14 cm, mais aussi une vingtaine de couteaux en silex blond ou bleu mesurant de 6 cm à 14 cm. L'une de ces lames, très coupante d'un côté, a un talon dorsal et une inflexion courbe.

Les archéologues découvrirent également un petit affiloir en silex, trois amulettes rondes en coquilles nacrées, une grande aiguille de bois, un petit perçoir en andouiller de cerf et quelques fragments de poterie.

Tous ces objets sont pour la majeure partie dans les réserves du Musée de Châlons-en-Champagne. Ce dolmen sous tumulus fut classé monument historique par le Ministre de l'Instruction Publique, M. Léon Bérard, en date du 17 mai 1921.

Le dolmen est tombé dans l'oubli. Rien ne le signale aux curieux et combien ignorent dans le village son existence. Les étudiants en archéologie qui l'ont cherché récemment ne l'ont pas trouvé, et pour cause. Le second pilier qui soutenait la table est fêlé par la trépidation des tracteurs, et la table ayant pris une position oblique a une de sa plus grande partie enterrée.

AUTRES TÉMOINS DISPARUS

La région qui longe le marais possédait d'autres pierres intéressantes du type « menhir ».

Ces pierres, surnommées « pierres du savoir » ou « pierres de la sagesse », furent, pour la plupart, cassées, pour empierrer les chemins.

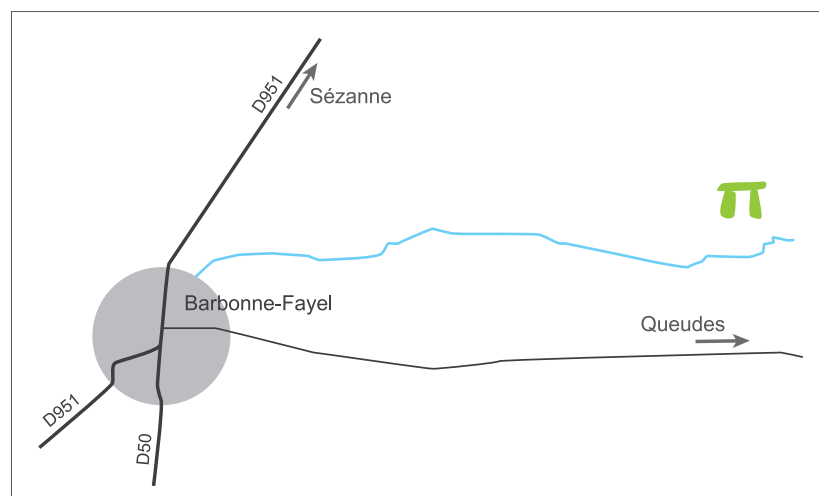
En 1865, il en existait deux sur le chemin dit « de Châlons », à la limite des territoires de Barbonne et de Queudes.

En 1870, il en restait encore une au lieu-dit « la Justice de Saudoy ».

En 1900, il y en avait encore une « aux Bîmes ».

Il existe dans le marais quelques pierres très volumineuses dont la mise en place en ce lieu est inconnue.

D'autre part, on peut se poser la question en ce qui concerne les pierres du chemin de Châlons : était-ce des mégalithes ou des bornes leugaires gauloises ?



Territoire de Barbonne, emplacement du tumulus



Fouilles du dolmen, musée de Châlons-en-Champagne



Hache, 930.10.264
musée de Châlons-en-Champagne, photo. L. Dassens



Hache, 930.10.265
musée de Châlons-en-Champagne, photo. L. Dassens



Crâne, 930.10.267
musée de Châlons-en-Champagne, photo. L. Dassens



Bouton, 930.10.286, musée de Châlons-en-Champagne, photo. R. Guyot



Bouton, 930.10.284, musée de Châlons-en-Champagne, photo. R. Guyot



Bouton, 930.10.285, musée de Châlons-en-Champagne, photo. L. Dassens

Deux excavations, basses et peu profondes, existaient sur la pente sud du mamelon dit «la Justice de Saudoy». Elles avaient été creusées dans la craie, et furent peut-être un abri pour les provisions. Les maigres sapins qui poussaient sur la butte ayant été arrachés, la terre remembrée arasée et aménagée, ces témoins du passé ont aussi disparu.

Dolmen, pierres levées, tout ce qui a été trouvé de l'époque Néolithique se situe à l'entrée du marais, du lieu-dit «les Mardelles» jusqu'à «la Justice de Saudoy». Les hommes du Néolithique qui vécurent dans cette région formaient probablement un groupe social assez important, sachant déjà construire des huttes légères, et ayant domestiqué le mouton sauvage et le petit bœuf. Ils savaient déjà tisser et coudre

(aiguille) et fabriquer des poteries. Comment imaginer le nombre de techniques et de traditions qui se sont lentement forgées pendant ces siècles du passé lointain?

Outre le dolmen sous tumulus de Barbonne-Fayel trouvé en mars 1913 et classé monument historique en 1921, des photos aériennes récentes ont révélé d'autres sites préhistoriques et protohistoriques sur le territoire de Barbonne.

Enfin, il serait judicieux de déplacer cet édifice (chemin d'accès labouré) en bordure du chemin «du Saussois».

La DRAC, le Ministère de la Culture, pourraient enfin contrôler ce site classé.

Satisfaction serait apportée aux très nombreux chercheurs, aux étudiants en archéologie, aux enfants

des écoles, à la population, aux randonneurs pour la découverte des marais de Barbonne-Fayel, Queudes et Villeneuve-Saint-Vistre traversés par les ruisseaux du «Saussois» et du «Poussin» venant de Choisel.

Ce site exceptionnel doit être protégé pour perpétuer l'histoire qu'il contient et le faire connaître aux passionnés de nature et découverte.

Pour en savoir plus, consulter :

- *L'Union Républicaine*, vendredi 7 mars 1913

- *L'Archéologie en Champagne*, 25 mai 1913

- *Émile Schmit, Découverte et fouilles d'un dolmen sous tumulus à Barbonne, BSAC, juillet 1913, Reims, Matot-Braine*

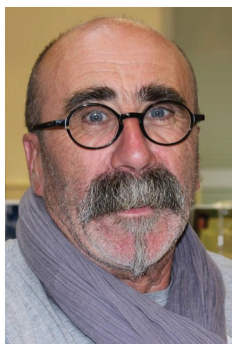
- *BSAC, 1913, p. 24*

(rapport de M. Jolly, conseiller général du canton de Sézanne)

- *SACSAM, tome XXII, 2^e série, 1926-1927, pp. 116 et 117*



Le dolmen dégagé, musée de Châlons-en-Champagne



Des trains à Montmirail ?

par Claude FAIVRE,
entretiens avec Bernard HALTEL

Enfin, je te raconte ça, mais c'était déjà il y a longtemps, j'étais gamin au début des années quarante. Oui, c'est sûr ça date pas d'hier mais je me souviens bien quand on partait de bon matin pour descendre à la gare avec un maigre bagage et une boîte à chaussures (en guise de musette) pour emporter notre casse-croûte. Et puis nous, la famille était loin, là-bas, en Lorraine, enfin celle du côté de ma mère. Du côté de mon père, on a toujours vécu ici.

Ainsi se souvient l'ami Bernard de ses tendres années.

Ah, ça ! Prendre le train, c'était toute une affaire et ce n'était pas tous les jours.

À Montmirail, il y a une rue qui porte le nom de : « La Rue des trois gares », c'est parce qu'il y avait trois lignes de chemin de fer. Moi je n'ai pas connu tout ça, mais quand j'étais gamin, il y avait encore tous les rails.

Je me souviens il y avait le CFD (Chemin de Fer Départemental, chemin de fer à voie métrique de quarante-cinq kilomètres entre La-Ferté-sous-Jouarre et Montmirail. La ligne est mise en service en 1889 et fermée progressivement à partir de 1947), c'était des wagons à plateforme, une plateforme à chaque extrémité de la voiture. La ligne suivait en partie le Petit-Morin par Villeneuve-sur-Bellot, Sablonnières, Viels-Maisons... Il y avait des wagons « première classe », mais nous on montait pas dedans, on les appelait les wagons à puces, va savoir pourquoi ! Nos wagons à nous, tu accédais par la plateforme et il y avait une banquette de chaque côté, dans le sens de la longueur. Les gens s'asseyaient à la suite. À l'époque les voyageurs emmenaient toutes sortes de bagages, mon père nous racontait qu'une fois une dame était montée à La-Celle-sous-Montmirail avec une chèvre et un sommier métallique, je

81

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE A MONTMIRAIL

(f)	(b)	(a)	(c)	(39, 93)	(a)	(c)	(d)
● La Ferté-s-J...dép.	»	»	»	● Montmirail...dép.	4 37	12 »	15 53 18 27
Condetz.....	6 51	8 15	15 22	La Celle (Aisne)	4 55	12 18	16 11 18 45
St-Cyr-sur-Morin	7 19	8 43	15 50	Montdauphin (halte)..	5 4	12 27	16 20 18 54
St-Ouen-sr-Morin (h.)	7 27	8 51	15 58	● Verdelot.....	5 18	12 41	16 34 19 8
Orly-sur-Morin.....	7 35	8 58	16 5	Villeneuve-sr-Bellot..	5 23	12 47	16 40 19 13
Boitron-la-Trétoire..	7 42	9 4	16 11	Bellot.....	5 29	12 53	16 46 19 19
● Sablonnières (85)...	7 55	9 17	16 24	● Sablonnières.....	5 40	13 5	16 58 19 31
Bellot.....	8 3	9 25	16 32	Boitron-la-Trétoire..	5 48	13 13	17 6 19 39
Villeneuve-sr-Bellot.	8 9	9 31	16 41	Orly-sur-Morin.....	5 54	13 19	17 12 19 47
● Verdelot (91).....	8 14	9 36	16 46	St-Ouen-sr-Morin (h.)	6 1	13 26	17 19 19 54
Montdauphin (halte).	8 28	9 51	17 1	St-Cyr-sur-Morin....	6 10	13 35	17 28 20 3
La Celle (Aisne)....	8 37	10 »	17 10	Condetz.....	6 35	14 »	17 53 20 28
● Montmirail...arr.	8 55	10 18	17 28	● La Ferté-s-J...arr.	»	»	»

(a) Vendredi, marché à La Ferté-sous-Jouarre. — (b) Lundi, marché à Montmirail.
(c) Vendredi excepté. — (d) Dimanche seulement.

(a) Vendredi, marché à La Ferté-sous-Jouarre. — (b) Lundi, marché à Montmirail.
(c) Vendredi excepté. — (d) Dimanche seulement.

Horaires du chemin de fer
entre La Ferté-sous-Jouarre et Montmirail, aller et retour



Montmirail (Marne),
Perspective des trois gares,
C.B.R., C.F.D. et Est, CPA.

crois que c'était entre 1930 et 1940. Quand tu prenais le train, si tu en avais besoin, tu emmenais ton vélo avec toi. Mes grands-parents habitaient une petite maison au-dessus du chemin des Egremonts (actuel faubourg de Paris), je me souviens encore, nous allions voir passer les trains avec les wagons à plateforme. T'avais le temps de les voir en détail, ils passaient tellement lentement ! Le train s'arrêtait parfois pour laisser traverser un animal, même pour un chat sur la voie. C'était le contrôleur qui donnait le signal de départ.

La petite ligne au dessus du Petit-Morin, celle qui arrive d'Épernay par Talus-Saint-Prix, Boissy-le-Repos, Bergères-sous-Montmirail et Courbeteaux, c'était le CBR (La compagnie des Chemins de fer de la Banlieue de Reims est créée en 1894 par le groupe financier Empain. La ligne Épernay-Montmirail faisait soixante-et-un kilomètres, chemin de fer à voie métrique, déclarée d'utilité publique en 1899, mise en service le 27 juillet 1903. Le réseau CBR a rendu de nombreux services pendant la Première Guerre mondiale, ce qui lui vaudra de recevoir la Croix de Guerre. Son trafic perdant de son intensité, l'affermage est transféré à la Société Générale des Transports Départementaux (SGTD). La ligne est fermée à partir de 1933 jusqu'à son extinction définitive en 1937) mais je ne

l'ai pas connue ou j'ai oublié. Juste une anecdote que racontaient les anciens, certaines mauvaises langues disaient qu'il fallait parfois pousser le train dans la côte de Vinay, vers Épernay, ce qui lui aurait valu le surnom de « Poussif », d'autres encore auraient rebaptisé la ligne « Compagnie des Brouettes Rémoises ». Il est vrai qu'en 1913, il fallait au petit train plus de trois heures pour parcourir la distance d'Épernay à Montmirail.

Et puis, t'avais la grande ligne, celle de Château-Thierry à Sézanne en passant par Condé-en-Brie, Artonges, Montmirail et Esternay avec des wagons à passagers, tu accédais directement du quai aux compartiments, à l'époque, ça paraissait moderne ! Dans le train, tu pouvais baisser la vitre en tirant sur une sangle, ce qui te permettait de ramasser des escarilles dans les yeux ! (Les premiers autocars lui ont fait perdre une partie de sa clientèle dès 1939). Les ultimes voyageurs empruntent la ligne Mézy-Esternay par Montmirail pour la dernière fois le 4 octobre 1953, il en sera de même pour le service marchandises le 3 novembre 1969.

Tout ça, ça roulait avec des locomotives à vapeur (locomotive 131-TB-9 sur la ligne Mézy-Montmirail), au départ, fallait voir comment ça fumait, ça éructait, mais ça marchait quand même. À la gare de Montmirail, t'avais une cuve perchée sur une tour (elle y est toujours) qui servait de réserve d'eau. Ils pompaient l'eau dans le Petit-Morin, à côté du pont de Mécringes, t'as encore la maisonnette au bord de la rivière, dedans il y avait deux grosses pompes et des tuyaux remontaient sous la route jusqu'à la gare.

Pendant la guerre, mes parents allaient à Paris s'approvisionner

pour le magasin de chaussures. Ils arrivaient par Vincennes, Charonne et la rotonde de La Villette. C'était pas rien, fallait partir de bonne heure, vers quatre heures du matin, le temps de faire leurs courses dans la capitale, ils se pressaient de reprendre le train pour ne rentrer que vers vingt-trois heures. Ça faisait de sacrées journées ! Pendant la guerre les temps étaient difficiles, nous manquions de tout. Mes grands-parents lorrains étaient un peu plus à l'aise avec un lopin de terre et quelques animaux pour la nourriture. V'là t'y pas que ma mère a décidé de nous envoyer là-bas avec mon frère. Moi j'avais onze ans et lui neuf. Nous voilà partis tous les deux, comme des grands, Montmirail, gare d'Épernay, un rapide jusque Bar-le-Duc et changement de quai à Bar-le-Duc. Bon, on appelait ça un rapide en comparaison du tortillard qui nous emmenait ensuite jusque Neufchâteau. Pour être sûr de ne pas se tromper de train, mon frère disait : « Pour être bien renseignés, on va demander à un contrôleur qui a trois étoiles sur sa casquette ». Le voyage prenait toute la journée.

Après la guerre, il a commencé à y avoir des autocars pour aller vers Épernay. C'était des cars Citroën avec le pare-brise en deux parties, je crois ! Ils appelaient ça « Les Rapides de Champagne » (Ils sont fondés en juin 1932 par l'agent général Citroën de Reims, Denis Ardon, la Société des Transports Citroën existait depuis huit mois, crée elle-



Montmirail, la gare, CPA.

même par le constructeur de la marque aux chevrons. Les Rapides de Champagne sont passés de neuf lignes en juin 1932 à dix-huit lignes en 1937. En 1970, la société comprenait une flotte de cent trente véhicules. Les Rapides de Champagne disparaissent en 1977). Enfin, ils n'étaient pas bien rapides, mais ça roulait gentiment avec un arrêt dans chaque village, même des fois en cours de route quand quelqu'un faisait signe au chauffeur de vouloir monter. Ils nous déposaient à la gare d'Épernay. Là

aussi, dans le car, il n'y avait pas que des voyageurs, il y avait des bagages à n'en plus finir avec les gens, mais aussi jusque sur la galerie sur le toit du car. Lorsque je suis devenu étudiant à Reims, mes parents m'avaient trouvé une chambre chez l'habitant. Pour y aller aucun changement c'était départ de Montmirail, les bagages sur une remorque à vélo jusqu'à la gare, faire peser la malle sur la bascule (toujours existante dans la gare), et départ pour trois mois jusqu'aux prochaines vacances.

Je garde encore le souvenir d'une affiche apposée dans la gare de Montmirail avec ce slogan, certes quelque peu péremptoire, mais qui nous amusait : « Wagon qui dort, wagon mort » !

Une voiture ? Mes parents ? Ah si ! Ils en ont eu une mais bien plus tard, ils avaient déjà bien cinquante ans, voire davantage. C'était une quatre chevaux Renault, ensuite ils ont acheté une dauphine, ça c'était le grand luxe !!!



Montmirail, la gare, CPA.

Le départ du train

*Sur le quai de la gare, à l'heure matinale,
Parmi les petites fleurs, le sable, les pissenlits,
Les voyageurs attendent le sifflement d'alarme,
Assis bien tranquillement sur les bancs décrépis.*

*Ils songent avec bonheur à toute la nature,
Qui s'étend tout autour dans ce lieu isolé,
Et lorsque le vent frais leur caresse la figure,
Ils cachent prudemment dans leur manteau: leur nez!*

*Mais alors tout à coup, trêve de plaisanterie,
On entend au lointain un mugissement sourd,
Tout le monde est debout, apeuré, ahuri!
Mais c'est l'apparition d'un gros camion lourd...*

*Alors on se rassied, rentrant dans le faux-col
La tête que soudain l'on avait ressortie,
Et l'on n'aperçoit plus qu'une sorte de bol
Qui ressort d'un manteau au revers défraîchi.*

*Mais attention! Au bout d'un gros quart d'heure,
Apparaît (non pas le train) mais le « tacot »,
Tout le monde se lève avec fracas et peur
Tandis qu'un petit vent froid vous court sur le dos*

*Alors tous, on se retrouve comme par magie,
Sur les marchepieds craquants et vermoulus,
Et tandis que la foule se démène et crie,
Le chauffeur descend pour aller boire son jus!*

*Le chef de gare par le bruit éveillé,
Fait son apparition, en s'étirant les bras,
Tous les voyageurs se pressent pour monter,
Saluent avec respect cet homme de l'état.*

*Puis viennent les colis sur les chariots grinçants,
Que tire un employé de la S.N.C. F.
Tandis qu'un vieux canard qu'il lève en suant,
Lui lâche une « petite ordure » sur le chef!*

*Mais voilà qu'il est l'heure de siffler le départ,
Tout le monde s'agite, et le tacot frémit,
Le vieux mécanicien au visage barbare,
Tourne puissamment manettes et poulies.*

*Cependant le vieux train qui ne veut rien entendre,
Résiste, les employés le poussent alors au dos,
Et la locomotive qui veut encore attendre,
Leur envoie de longs jets de vapeur et d'eau.*

*Enfin après de nombreux et durs efforts,
Le train qui souffle et crache à pleins poumons,
Daigne s'étirer et prendre son essor,
Mugit, recrache et part; hélas... à reculons.*

*À ce moment précis un voyageur âgé,
S'en va à la borne pour se laver les mains,
Il tourne, retourne mais la pompe détraquée,
Coule sans s'arrêter en se moquant du train.*

*Alors au bout d'une heure d'attente,
Quand le train s'ébranle définitivement,
L'on entend un Ah de satisfaction lente,
Qui monte rendre grâce là-haut au tout puissant.*

*Bernard Haltel,
3 septembre 1948*



La tombe du Bout du Val

Par Jean-Pierre PECHMALBEC



doc.3 La tombe

Charleville, un peu plus de deux cents habitants, entre Sézanne et Montmirail. D'un côté, la commune s'étire le long de la départementale 447 en direction de Lachy; de l'autre, jusqu'à un groupe de maisons, des bâtiments agricoles, une mare: le Bout du Val.

C'est à proximité que devrait se trouver la tombe. À l'écart, dans un bois. Elle date de la dernière guerre. L'endroit précis? Difficile à dire. Il faut chercher, écarter les branches. Mais ce n'est pas évident. Nous évoquions les événements survenus à Montmirail au cours de la bataille de France. Quelqu'un à un moment avait parlé de cette tombe. Personne ne semblait connaître.

Le nom qui y figurait? On l'avait sûrement dit, mais dans le cours de la discussion je n'avais pas fait attention.

C'est un peu la curiosité qui m'amena à la rechercher. J'étais venu marcher vers Charleville, comme je le fais parfois. J'ai repensé à cette tombe. Je voulais juste voir.

Une route mène au Bout du Val avant de continuer pendant un ou deux kilomètres en direction de

Boissy-le-Repos. Je me suis arrêté à l'endroit où elle commence à descendre en pente douce jusqu'au hameau ; elle le traverse, pour remonter ensuite, de l'autre côté, en une large courbe. (doc.1) Elle disparaît brusquement en haut d'un champ. À cet endroit, l'horizon est comme tronqué, rétréci, mais à gauche et à droite le regard glisse dans l'espace et l'immensité des champs de blé, d'orge ou de colza. Il est simplement arrêté par des espaces plus sombres : des bouquets d'arbres, des bois qui en rompent l'uniformité.

J'embrasse tout cela d'un seul regard. D'où je suis, je vois bien deux de ces petits bois au niveau du hameau, pas très loin de la route, sur la gauche. Je suis perplexe. Une tombe à cet endroit, isolée au milieu des champs... Que doit-il en rester ? Le paysage n'a certainement pas beaucoup changé, il n'y a pas de constructions nouvelles, mais depuis le temps, plus de soixante-dix ans, on a dû entretenir ces bois, abattre des arbres devenus trop grands, dégager ceux qui étaient morts, en laisser repousser d'autres.

Je suis arrivé près d'un chemin de tracteur. Il part de l'entrée du hameau, au niveau des premières maisons ; il me conduit à l'orée du bois le plus proche. Les arbres et les buissons ont poussé drus formant une barrière végétale difficilement pénétrable. J'essaie bien d'aller au-delà des hautes herbes, d'écarter cet enchevêtrement de ronces, d'orties et de branches. C'est inutile. Trop dense, la végétation entrave le regard. Je ne sais d'ailleurs pas trop ce que je cherche, des restes de vieilles pierres ? ...une croix ? ...une butte de terre ?...

Je continue à longer la lisière du bois. C'est un peu avant d'arriver à

son extrémité que j'aperçois le portique. (doc.2) Enfin, ce que j'appelle le portique après m'en être approché : deux piliers de béton supportant un linteau en béton lui aussi. Au-delà, le petit bois s'ouvre dans une large déchirure de sa végétation. Le portique franchi, on peut alors avancer sur un passage dallé de pierres plates.



doc.1 *Le Bout du Val et le bois où se trouve la tombe*



doc.2 *Le portique*



doc.4 *La tombe au cimetière*

La végétation nouvelle commence à les recouvrir. Au bout de cette allée, une dizaine de mètres plus loin, une tombe. (doc.3) Le temps bien sûr a fait son œuvre. L'humidité a grisé la pierre et la mousse semble ronger sa bordure. Mais la tombe est bien visible. L'espace, autour, est dégagé. On n'y a laissé pousser aucun arbre, sauf celui qui a grandi à son pied. On peut encore lire assez nettement sur le socle de la croix :

*ICI
EST TOMBÉ
POUR LA FRANCE
LE BARON JEAN DE BATZ
SOUS LIEUTENANT AU 135^e RI
PRIEZ POUR LUI*

et à son pied, sur le dessus de la tombe elle-même :

14 JUIN 1940

Une tombe...

Pas exactement. On s'en rend compte en lisant l'inscription gravée dans la pierre. Plutôt un lieu de mémoire, une pierre tombale pour se souvenir de la tragédie qui s'y est jouée il y a trois quarts de siècle. La vraie sépulture de Jean De Batz, je la trouverai dans le petit cimetière de Charleville, à côté de celle d'un soldat tué lors de la première guerre. (doc.4) Une longue dalle grise, banale, sans ornements, juste une grande croix, grise elle aussi, sur le dessus de la dalle. À l'un de ses angles une inscription dans une cocarde tricolore : « *SOUVENIR FRANCAIS* ».

La solitude de cette pierre tombale, ce coin de terre enclos par une rangée de fil de fer et qu'on a pris soin de protéger, qu'on entretient toujours, pour que la nature ne l'étouffe pas, pour que le souvenir ne disparaisse pas... Qui était le

baron Jean De Batz ? Quelle volonté a souhaité que son nom reste attaché pour toujours à ce coin de terre où il a trouvé la mort ? Et comment et pourquoi ce souhait a été accepté et respecté jusqu'à nos jours ?

Je suis retourné sur la petite place de la mairie de Charleville. Je savais que je ne trouverai pas le nom de De Batz sur la stèle commémorative des deux dernières guerres. J'ai pourtant lu les noms qui y figuraient, des gens de la commune. Tous appartiennent aux morts de la guerre de 14-18. La dernière guerre n'a pas laissé, ici, de traces aussi profondes que la première.

Le maire ne m'apprendra rien de particulier. Il connaît la tombe, il sait le nom qui y est inscrit. Mais que peut-il dire de plus ? Il n'a pas vécu cette époque, comme tous les gens d'ici d'ailleurs. Il n'y a personne qui puisse répondre aux questions que je me pose. C'est une évidence. De Batz ?... Un soldat... Un mort parmi d'autres. Un nom sur une plaque, oublié comme tous ceux décédés depuis trop longtemps, un nom ignoré de tous, que personne ne connaît, puisqu'il n'était pas d'ici.

Une exception peut-être : il y a bien Monsieur C..., la mémoire du village, me dit le maire.

La guerre, M.C... se souvient bien. Il avait dix ans à l'époque. Le mouvement des troupes, la bataille de Mac Launay près de Montmirail, les bombardements... Il me montre des papiers, des photos, des plans... De Batz ? Oui, la tombe dans le petit bois, où il avait été enterré provisoirement par ceux qui étaient avec lui. Il savait. Mais personne, en 40, n'était là pour dire ce qu'il s'était passé. Le 12 juin, les habitants de la commune avaient

eu ordre de partir, de tout abandonner. Ils avaient d'autres préoccupations. Ils n'étaient revenus que quelques jours plus tard... Les allemands occupaient le village.

De Batz. Je trouvai facilement ce nom sur internet.⁽¹⁾

Jean De Batz, plus exactement De Batz de Mirepoix Jean René Armand Marie. Né à Bordeaux le 16 octobre 1907, décédé le 13 juin 1940 à Charleville. Cette date ne correspond d'ailleurs pas à celle inscrite sur la tombe. Une erreur du graveur. Genre de mort : tué à l'ennemi. Croix de guerre avec étoile de vermeil.

Lieu d'inhumation : Charleville-sous-Bois (sic) *Marne* - Cimetière communal. Une erreur encore ? Je crois plutôt que son épouse a souhaité que l'on rajoute ces termes « *sous-Bois* » pour que ne soit pas oublié le lieu où son mari trouva la mort, estimant aussi que c'est là que repose vraiment... son âme ? Suivent quelques précisions concernant la famille.

Mais pas d'état d'âme dans la concision et la sécheresse d'un tel document. Il ne rend compte que d'une façon administrative de l'existence d'une personne. Aucune indication sur les circonstances du décès.

C'est en étant un peu plus attentif que je lus ces quelques mots en bas de la page :

Cette fiche apparaît dans le relevé suivant :

44 - Montbert - Monument aux morts - par Daniel FOUQUEL. Montbert.

Une ville de Loire-Atlantique (44), un peu plus de trois mille habitants, à environ cinq cents kilomètres de Charleville. Je ne connaissais pas.

Je m'y rendis, via internet bien sûr.

Le monument aux morts n'a rien de particulier. La liste est longue, comme dans toutes les villes et villages de France, des soldats morts en 14-18 dont on a gravé le nom. On a rajouté une petite plaque portant ceux de la dernière guerre. Huit noms, et parmi eux celui de Jean de BATZ. (doc.5)

Pourquoi Montbert ? Je ne savais pas.

J'écrivis donc au maire de la ville, à tout hasard, en lui expliquant ce que je faisais et ce que je voulais. Sans me faire trop d'illusion d'ailleurs. Pourquoi en saurait-il plus que le maire de Charleville sur ce qui s'était passé, à cinq cents kilomètres de chez lui, en juin 1940 ? Et Jean De Batz était né à Bordeaux. Aucun rapport, apparemment, avec Montbert.

Je reçus pourtant, peu de temps après, une réponse de Madame Marie-Jo Viaud, membre du « *Groupe Histoire* » de Montbert auquel le Maire avait transmis



doc.5 Morts 1939-1945

mon courrier. Elle n'avait pas de réponse immédiate à m'apporter, m'écrivait-elle, mais elle allait faire des recherches. « Une certaine Melle De Bourmont, ajouta-t-elle, était mariée avec un M. De Batz, c'est sans doute de la même famille. Si c'est le cas, j'aurai peut-être des informations car la famille De Bourmont est toujours présente à Montbert ».

C'était le cas. Je l'avais appris par la fiche individuelle trouvée sur internet.

Mlle De Bourmont, plus précisément Louise-Cécile-Anne De Ghaisne De Bourmont (1908-1992) née à Montbert, avait épousé Jean De Batz en 1938. De leur union était née une fille Anne-Brigitte, aujourd'hui Madame Jean-Paul De Laubrière, qui habite la Mayenne. Certainement aujourd'hui la seule personne susceptible de parler de Jean De Batz, d'un père qu'elle n'a pas connu, mais dont on a dû, pendant longtemps, continuer à entretenir le souvenir.

C'est donc indirectement, par l'intermédiaire de Mme Marie-Jo Viaud et celui de Alain De Bourmont, qui habite toujours Montbert, que j'allais entrer en contact avec la fille de Jean De Batz. Principale dépositrice de sa mémoire, elle seule pouvait répondre aux questions que je m'étais posées. Je lui écrivis pour lui expliquer ce que je recherchais. Elle me répondit favorablement, approuvant ma démarche. Elle me contacta d'abord par téléphone, me donnant les premiers éléments concernant la vie de son père, puis par un long courrier auquel elle joignit différents documents.

JUIN 1940

Juin 1940 voit l'aboutissement de la bataille de France avec la débâcle de l'armée française face aux allemands. Sur tous les fronts, en Normandie, en Île-de-France, en Alsace-Lorraine, l'armée française recule.

En Champagne, du 11 au 14 juin 1940, les allemands prennent Reims, Épernay, Châlons en Champagne, St Dizier, Troyes, non sans se heurter à une forte résistance.

Le 11 juin la 59^e DLI, commandée par le général Lascroux, a quitté sa zone de regroupement au nord de Labeycourt pour être redéployée entre Montmirail et Sézanne. Cette division a été formée, au début du mois, des restes de différents régiments, dont le 135^e RI motorisé auquel appartient le sous-lieutenant Jean De Batz. Alors que ses trains se trouvent dans les environs de Troyes, ordre lui est donné de débarquer à Romilly pour défendre la Seine et son confluent avec l'Aube.

Le 12, amenés en renfort, des éléments du 135^e RI, sont débarqués au Gault-La-Forêt et reçoivent l'ordre d'établir un front dans les bois situés au nord de Montmirail à proximité d'Artonge. Ce qui s'avère impossible étant donné la puissance de feu à cet endroit. Ils doivent se replier sur Montmirail.

Le 13 juin, ils sont engagés dans les violents combats qui ont lieu au niveau du Petit Morin et à Mac Launay. Les français cherchent à stopper l'avancée des allemands sur la route de Sézanne.

Jean De Batz a été chargé d'organiser avec sa section un point d'appui à la pointe d'un bois.

À 7 heures, Maclaunay est encerclé et en terrain découvert on compte une quarantaine de chars. «...les chars reprenant leur feu avancent sur nos groupes de résistance qui ripostent vainement. À 8h10, la lutte est terminée. Nous sommes prisonniers», relatait le 9 janvier 1941 le lieutenant-colonel Lafont, commandant le 135^e RI, depuis sa captivité au camp de Schubi (Oflag 21 B). (2)

Entre temps ordre avait été donné à Jean De Batz de se replier avec ses hommes. Malgré les attaques de l'armée ennemie, il réussit à se sortir de ce piège pour finalement arriver à Charleville.

Une stèle commémorative, érigée à l'entrée de Mac-Launay, témoigne de la violence des combats. Sont inscrits 24 noms de soldats tués ce jour-là. (doc.6)

Jean De Batz est maintenant arrivé avec sa section à proximité du Bout du Val, sur un chemin, à l'orée d'un bois. Il est avec deux autres officiers.

C'est une journée de juin comme celle d'aujourd'hui. En cette fin de printemps son regard a pu peut-être embrasser un instant ce même champ de blé encore vert devant lequel je me suis moi-même arrêté. (doc.7) La « drôle de guerre », jusqu'à ce mois de juin, n'a ni retardé, ni interrompu les travaux des champs. Des permissions « agricoles » ont été octroyées; villageois et soldats réquisitionnés se sont retrouvés pour travailler ensemble. Ici, la nature a suivi son rythme, les combats ne l'ont pas encore abîmée.

Tranquillité illusoire.

Il y a ce bruit permanent, continu, sur la gauche, vers la route de Sézanne. Les allemands, les panzers qui ont enfoncé nos lignes et qui avancent; le bourdonnement inquiétant des avions qui accompagnent la colonne blindée, qui s'en écartent pour survoler les environs. Plus loin, sur sa droite, à l'est, on se bat aussi. Ils voient passer de nombreux avions au-delà des marais de Saint-Gond, allant vers le sud. Puis d'autres. Ils bombarderont Troyes.

Quel regard Jean De Batz peut-il porter-t-il sur ces restes d'une armée en déroute, sur ce spectacle d'une défaite maintenant inéluctable?

Les trois hommes s'apprêtent à partir. Ils ont vu des avions survoler, là-bas, en face d'eux, la vallée du Morin. Puis faire soudainement demi-tour et se diriger vers Charleville. Ils volent à basse altitude. Surpris, les trois hommes ont à peine le temps de réagir. Un des avions les mitraille en passant au-dessus d'eux. Ils se sont jetés au sol, chacun de leur côté. Ils ont attendu un instant, le temps que le bruit des avions s'amenuise.



doc.7 ...Ce champ de blé encore vert...

Jean De Batz ne s'est pas relevé. Les allemands seront bientôt à Charleville. Le temps presse. Jean De Batz, comme beaucoup d'autres soldats morts lors de la bataille de France, restera là où il a été tué. Mais il aura une sépulture provisoire.

«Le lieutenant Louis FERRAND, prêtre, était à quelques mètres, épargné. Il lui a fermé les yeux et donné une dernière absolution. Il a ensuite récité un Pater sur la tombe creusée en hâte par des hommes et deux officiers.

Le lieutenant a pris son alliance et sa chevalière et a pu les remettre au frère et filleul de ma mère (il est ensuite rentré à la Trappe de Bellefontaine) qu'il a retrouvé au camp de Mailly où se trouvait aussi un cousin de maman, Arthur de Bourmont, Dominicain». (lettre de Mme De Laubrière.)

Dans le chaos d'une France défaite, bientôt occupée, désorganisée, les nouvelles ne circulent plus. On sait juste que le gouvernement a fui, que Paris a été déclaré ville ouverte le 12 juin, que les allemands avancent. On sait que les grandes villes tombent les unes après les autres. Mais à qui s'adresser pour retrouver un des siens? Des morts, et des blessés, il y en a des milliers. Comment savoir ce qui s'est passé dans cette petite commune de la Marne? Comment simplement savoir où



doc.6 Monument de Mac Launay

Le décret du 15 mai 1940 a institué des secours d'urgence en faveur des veuves et orphelins ou, à défaut de ceux-ci, des ascendants du 1^{er} degré. Si des demandes des intéressés, tous renseignements utiles en vue de la constitution du dossier qui correspond à ce présent avis de décès seront fournis par les Pensions du département de la résidence.

ETAT FRANÇAIS

Paris, le 18 SEPT 1941

Dossier n° 93.020 E.C./7

Monsieur le Maire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis avisé du décès du Sous-Lieutenant de B A T Z Jean, René; Armand Marie du 135^e Régiment d'infanterie

MORT POUR LA FRANCE

décès survenu le 13 juin 1940 à Charleville (Marne) inhumé dans cette Commune

Je vous serais très obligé de vouloir bien informer de ce décès, avec tous les ménagements désirables, M. Adame de BATZ (épouse)

demeurant à chez son père Mr. le Colonel de BOURMONT à Montbert (Loire-Inf.) et lui présenter mes condoléances émues.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par son ordre
Pour L'Intendant Général
Chef de Service de l'Etat-Civil
des Successions et des Sépultures Militaire

Monsieur le Maire

à MONTBERT (Loire-Inférieure)



R. Landry

Document à remettre à la famille.

se trouvait le sous-lieutenant Jean De Batz ? Sa dernière permission date du mois de mars. Un mois avant l'offensive allemande. Depuis, aucune nouvelle.

Le grand-père de Mme De Batz, le colonel de Bourmont, entreprendra de nombreuses recherches. Il s'adressera, entre autre, par trois fois au curé du Gault. Ce n'est que tardivement qu'elle apprendra le décès de son mari, mais sans connaître le lieu exact. C'est un de ses frères, alors en captivité, qui lui apprendra la nouvelle. La lettre officielle l'en informant ne sera envoyée que le 18 septembre 1941. (doc.8)

« En décembre 1940, maman a fait relever le corps pour l'inhumer dans le cimetière de Charleville. Le 21 septembre 1942, elle a acheté cette parcelle du Bois et y a fait élever une croix avec un entourage de ciment. Enfin, en juillet 1969, elle a fait mettre les dalles pour aller à la croix et installer le portique d'entrée. » (lettre de Mme De Laubrière).

C'est à Monsieur Cara, maçon, qui tenait avec sa femme le café de Charleville, que fut confié le soin de faire la tombe que l'on peut voir au cimetière et d'entretenir le bois. Son fils, puis son petit-fils lui succédèrent dans cette tâche.

Pendant des années, me dira Mme De Laubrière, nous allions à Charleville au moment de la Pentecôte. Nous eûmes droit, un certain temps, à un voyage gratuit, ma mère et moi, pour aller prier sur la tombe de mon père.

Après la guerre, lorsqu'il s'est agi de transférer son corps dans un cimetière militaire, ma mère a souhaité que son mari reste sur la terre où il était tombé. Un vœu qui fut respecté par tous. L'État cessa dès lors de subventionner nos déplacements, ce qui ne nous

empêcha pas de nous rendre chaque année à Charleville. C'est même dans cette commune que j'ai fait ma première communion. Le lieutenant Louis Ferrand, le prêtre qui avait fermé les yeux de mon père, était resté notre ami. Devenu Archevêque de Tours, c'est lui qui célébra mon mariage avec Jean-Paul De Laubrière le 8 mai 1965.

In omni modo Fidelis
(devise de la famille De Batz)

MEMENTO

DE JEAN DE BATZ (doc.9)

Je suis retourné vers le petit bois du Bout du Val.

Une mince tige de fer, reliée au deux piliers du portique, en barrait symboliquement l'accès. La première fois, elle devait être décrochée, je ne l'avais pas vue. Elle n'empêche pas d'entrer. Elle est là simplement pour signifier à un éventuel promeneur qu'en la décrochant et en passant sous le portique, il entre dans un autre lieu.

J'avais les réponses qu'il pourrait se poser et que je m'étais posées.

Je m'étonne, mais je trouve aussi très beau, qu'autant de moments d'un passé si lointain soient restés dans les mémoires ; qu'une femme, dans la douleur et par amour, ait eu la force de vouloir préserver de l'oubli ce lieu si loin de chez elle, mais qu'elle estimait être le seul endroit où devait reposer le souvenir de l'homme qu'elle aimait. Cette histoire très personnelle dont la fille de Jean De Batz a bien voulu me parler, montre que son souvenir ne s'est jamais éteint.

Notes :

1. *Memorial Gen Web Fiche individuelle.*
2. *« Montmirail sous la mitraille »*
- Il y a soixante ans - l'Union, juin 2000



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES DE
Jean-René-Armand-Marie DE BATZ

Sous-Lieutenant au 135^e R. I.

Médaille des Services Volontaires

Croix de Guerre avec étoile de vermeil

MORT POUR LA FRANCE A CHARLEVILLE (MARNE)

le 13 Juin 1940, à l'âge de 32 ans

Citation à l'ordre de la Division : Chef de section particulièrement calme et énergique. Le 13 mai 1940, chargé d'organiser avec sa section un point d'appui à la corne d'un bois, a résisté jusqu'au lendemain aux attaques ennemies. Ayant reçu l'ordre de se replier, alors que sa section était entourée, a effectué ce mouvement avec calme et méthode, résistant sur plusieurs lignes successives ; est ainsi parvenu à se décrocher, malgré l'action des engins blindés ennemis.

Citation à l'ordre de l'Armée : Chef de section froid et courageux. Le 13 juin 1940, chargé avec sa section de participer à la défense d'un point d'appui, a résisté héroïquement sur place, malgré une violente attaque blindée ennemie. A été mortellement blessé à son poste.



Gaye : l'église Saint-Denis *ancien prieuré Notre-Dame, site clunisien*

Par Luc DASSENS et Claudine PICARD

première partie

SITUER CLUNY DANS SON ÉPOQUE

Pour les historiens, le X^e siècle est « un siècle de fer et de plomb », « un désert culturel ».

En ce début de X^e siècle, Charles III, dit « le Simple » est roi de Francie occidentale, et il fait partie de la dynastie carolingienne. Mais cette dynastie est en pleine décomposition, d'une part à cause de querelles familiales, d'autre part en raison des invasions vikings qui ravagent l'Europe. En effet, les carolingiens sont incapables de juguler les incursions scandinaves,

contrairement aux marquis et aux comtes qui obtiennent quelques succès militaires. Ces victoires ne font qu'augmenter leur prestige, mais aussi et surtout, ils sont plus proches du peuple que ne le sont les carolingiens.

Cette montée en puissance des nobles locaux, seuls aptes à protéger les populations, conduira à l'inexorable extension du féodalisme et à l'affaiblissement du pouvoir royal.

En 911, Charles III cède la Basse-Seine au chef viking Rollon en échange d'un hommage formel et d'une conversion au christianisme.

Cette capitulation signe ainsi l'acte de naissance de la Normandie.

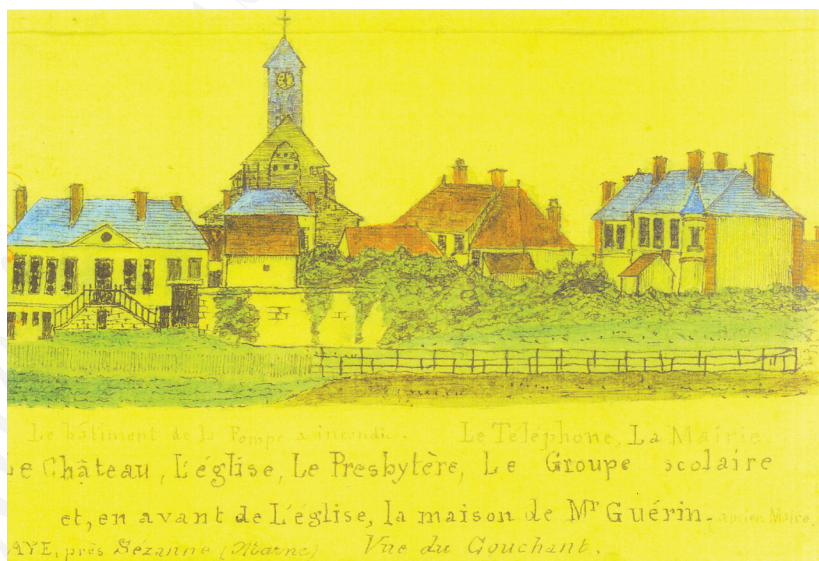
Du point de vue religieux, le déclin amorcé par les carolingiens entraîne dans sa chute l'Église franque qui va vivre une époque de décadence marquée.

Cette désintégration de l'ordre public va provoquer l'accaparement par les laïcs (comtes, rois, seigneurs) des biens ecclésiastiques. Dans la majeure partie de l'Occident, ce sont les seigneurs et les souverains qui nomment eux-mêmes les évêques ou font pression afin d'imposer le candidat de leur choix, selon des critères totalement intéressés et profanes.

La papauté quant à elle n'offre pas un visage des plus réjouissants : des papes immoraux issus de grandes familles aristocratiques romaines vont se succéder tout au long du X^e siècle.

Face aux invasions scandinaves qui pillent les abbayes et les monastères, les moines en fuite tentent de réorganiser le monachisme, et des efforts sont entrepris pour libérer au moins partiellement l'Église de l'emprise féodale.

C'est dans ce contexte que va naître l'abbaye de Cluny.



Gaye, début du XX^e siècle

dessin de M. Gandon, inhumé au cimetière de Gaye, père de l'abbé Gandon

L'ABBAYE DE CLUNY JUSQU'À SON APOGÉE (X^e-XII^e siècle)

On doit la fondation de Cluny au duc d'Aquitaine Guillaume 1^{er}, dit « Guillaume le Pieux », comte d'Auvergne, de Bourges et de Mâcon.

Il est l'un des représentants de la très haute aristocratie franque et serait né vers 870.

Il va régner plus de 30 ans et se trouve à la tête d'un vaste ensemble comprenant l'Auvergne, le Berry, le Velay, le Gévaudan, la Gothie et le Mâconnais.

C'est le 11 septembre 910 que Guillaume le Pieux fait don à l'abbé Bernon, premier abbé de Cluny, d'établissements monastiques dans le Berry et le Jura, et d'une villa près de Mâcon afin d'assurer son salut.

L'acte de fondation de Cluny est très clair sur les intentions de Guillaume 1^{er}:

« Je donne de ma propre autorité des biens qui sont ma propriété aux apôtres Pierre et Paul : à savoir le domaine de Cluny avec sa cour, sa réserve et la chapelle dédiée à Marie, la sainte mère de Dieu, et à Saint Pierre, prince des apôtres, avec tout ce qui en dépend en fonds, chapelles, serfs de l'un et l'autre sexes, vignes, champs, prés, bois, plans d'eau et cours d'eau, moulins, voies d'accès et de sortie, terres cultivées et incultes, le tout en intégralité. [...] Je fais ce don en stipulant qu'un monastère régulier devra être construit à Cluny en l'honneur des saints Pierre et Paul, dont les moines vivront en communauté selon la règle du bienheureux Benoît ».

Mais, contrairement aux pratiques de nominations des abbés dont nous avons parlé plus haut, Guillaume le Pieux, même s'il choisit lui-même le premier abbé,

demande expressément que par la suite, les moines désignent eux-mêmes et librement leur supérieur : *« Ces moines, avec tous les biens que j'ai indiqués, seront placés sous le commandement de l'abbé Bernon, qui les dirigera sa vie durant [...] Après sa mort, les moines auront le pouvoir et la liberté de choisir comme abbé et recteur un religieux de leur ordre selon la volonté de Dieu et selon la règle de Saint Benoît, sans qu'une quelconque opposition à cette règle religieuse, de notre fait ou du fait de tout autre puissant, ne puisse empêcher cette élection ».*

Les premiers abbés qui se succèdent à la tête de Cluny vont chacun apporter leur pierre à la construction d'un ordre clunisien extrêmement puissant et riche.

Bernon fixe les premières règles de fonctionnement de l'abbaye.

Odon obtient du pape Jean XI une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir laïc et favorise l'érudition et la culture des moines. Il impose la dévotion à la Vierge Marie. Mayeul et Odilon organisent la moralisation de la vie des moines et celles des seigneurs. Ils favorisent également l'essaimage des monastères clunisiens sur de larges territoires et en particulier le long des chemins de Compostelle.

Les moines clunisiens, devenus les intercesseurs privilégiés entre les hommes et l'au-delà, prient pour le salut des âmes moyennant des dons généreux.

Hugues de Semour affirme la puissance de Cluny en y faisant construire la plus grande église de l'Occident (elle le restera durant 400 ans).

Mais surtout, Cluny va bénéficier de la formidable réforme du pape Grégoire VII qui incite la restitution à l'Église de tous les biens ecclésiastiques détenus par les

laïcs. Ces biens, issus de donations, vont renforcer le patrimoine foncier de Cluny, et par les rentrées de revenus qu'ils engendrent, augmenter notablement la puissance de l'abbaye : « Partout où le vent vente, l'Abbé de Cluny rente ».

En outre, les privilèges accordés à Cluny par la papauté vont encore accroître son autonomie, préservant le clergé et ses possessions des convoitises laïques et lui permettre de garder son indépendance. Entre 1050 et 1110, Cluny est alors à son apogée, c'est la naissance de l'*Ecclesia Cluniacensis*, véritable « état » ecclésiastique organisé autour de deux pôles : le « monachisme » abbatial d'une part et la papauté de l'autre.

Le réseau clunisien poursuit son extension et va s'étendre à toute l'Europe : Italie, Allemagne, Espagne, Angleterre et même en Orient...

La diversité des biens fonciers et immobiliers répartis dans toute l'Europe occidentale rend difficile la détermination exacte du nombre de sites clunisiens. Néanmoins, on peut estimer que les dépendances monastiques de Cluny se chiffrent à peu près ainsi au milieu du XII^e siècle :

- 883 en France
- 99 en Germanie et en Suisse
- 54 en Lombardie
- 31 en Espagne
- 44 en Angleterre et en Écosse
- 2 en Pologne
- 5 en Orient

NAISSANCE DU SITE CLUNISIEN DE GAYE

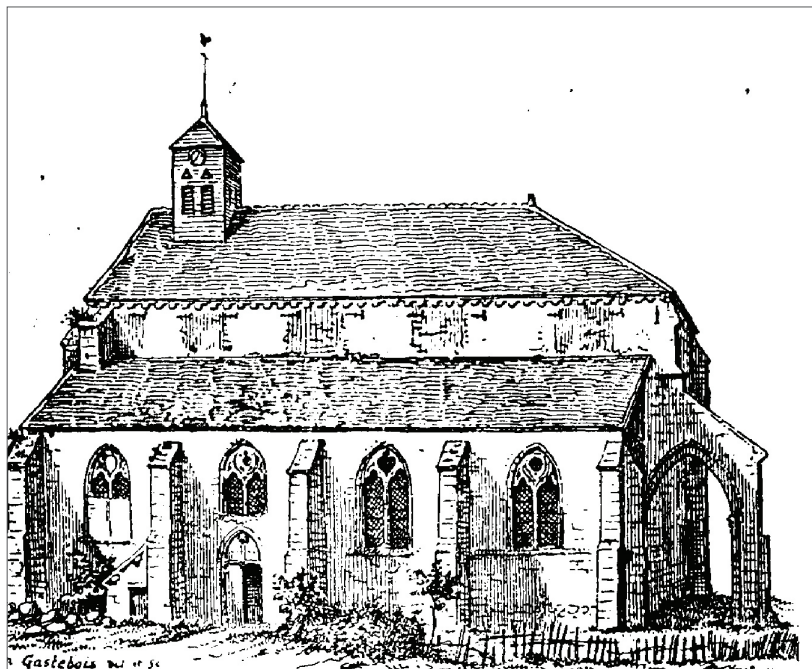
En soutenant la réforme grégorienne, Thibaud 1^{er}, Comte de Champagne, accentue sciemment l'affaiblissement du roi de France face à la papauté. Il écarte du même coup un rival territorial et assoit un peu plus sa propre autorité sur la Champagne. Ses successeurs et ses vassaux vont ainsi permettre à l'ordre clunisien de s'installer solidement.

C'est le cas lorsque le chevalier Frédéric, propriétaire de l'église de Gaye et de tous les biens y afférents (fonciers, humains, impôts, droits seigneuriaux et rentes) décide de les remettre à Hugues, évêque de Troyes; celui-ci en fait aussitôt don à l'abbaye de Cluny.

Cette donation qui date de 1079 est considérée comme fondatrice du prieuré de Gaye et une bulle du pape Pascal II en 1109 la confirmera comme possession clunisienne. Ce sont huit, puis rapidement 20 moines envoyés de Cluny qui s'installent au prieuré *Sainte Marie de Gaia en Campanie* et en font un lieu important du réseau clunisien.

Dès leur arrivée à Gaye, les moines en font un lieu à l'économie prospère, un lieu de travaux intellectuels et un lieu de prières pour le salut des âmes. L'aisance financière du prieuré permet même au prieur de Gaye de régir le prieuré Saint-Jacques de Troyes, de fonder les prieurés Notre-Dame de Rhèges et Notre-Dame du Thout-Trosnay et d'en nommer les prieurs.

Au XIII^e siècle, à l'intérieur d'une enceinte faite de fortifications et d'un fossé protecteur, une immense église gothique avec déambulatoire est construite, jouxtée d'un cloître et d'un



L'église de Gaye, vue de côté, dessin d'Émile Gastebois



L'église de Gaye, vue de face, dessin d'Émile Gastebois

scriptorium. Cette construction, qui dispose d'un déambulatoire, ce qui est très rare, montre la puissance du prieuré.

Malheureusement, la Guerre de Cent Ans (1337-1453) passe par là et outre la destruction des bâtiments, ce sont seize moines qui sont assassinés. Mercenaires, Anglais, brigands, Armagnacs et Bourguignons se succèdent pour piller et ruiner le prieuré Notre-Dame de Gaye.

Quand la reconstruction d'une église monumentale est entreprise, ce sont vingt-cinq moines qui vivent à Gaye. Le prieuré est devenu un doyenné. La porte en bois de Notre-Dame de Gaye et le tympan sculpté d'un jugement dernier datent de ce temps de renouveau.

Mais à Cluny, c'est le temps où la commende royale commence à sévir : Jacques Le Roy (abbé de Saint-Florent de Semur et ancien doyen de Gaye), dernier abbé de Cluny élu par les moines, est nommé archevêque de Bourges par François 1^{er} qui, du coup a le champ libre pour nommer le cardinal Jean de Lorraine abbé de Cluny. Celui-ci ne résidera jamais à Cluny.

Concurrencé par les Cisterciens, le réseau clunisien présente des signes de faiblesse. La règle est très souvent mise à mal : vente des

Indulgences, simonie, indiscipline, nombreux conflits internes,... À Gaye, il existe de nombreuses tensions entre les moines et le curé de la paroisse qui doivent cohabiter et se partager l'église Notre-Dame. À plusieurs reprises, le doyen est menacé d'excommunication par l'abbaye-mère.

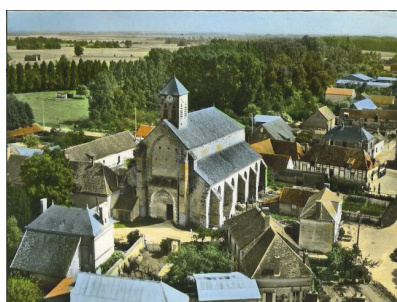
À partir de 1567, les Guerres de Religion entre catholiques et protestants vont à nouveau ravager toute la région et en particulier, le monastère de Gaye et son église. L'église qui est rebâtie sur les ruines de la précédente, ne retrouve pas la splendeur d'antan : la hauteur de la nef est abaissée, le

transept et l'abside supprimés, les chapiteaux récupérés. C'est l'église Saint-Denis actuelle.

Même si les revenus (dîmes, dons et revenus fonciers) restent importants, le monastère doit se séparer de plusieurs biens.

Outre Pierre-Armand du Cambout de Coislin, le plus célèbre prieur de Gaye, Monseigneur Belland en est un qui « mérite » d'être connu pour une toute autre raison. Plus mondain qu'ecclésiastique, il décide de transformer complètement le monastère à partir de 1735 en supprimant les fortifications (murs, tours, fossés et pont-levis) et les lieux de vie des moines. Il fait planter des tilleuls sur le cimetière paroissial sans se préoccuper de relever les restes des défunts. Il réorganise les bâtiments monastiques en un logis prieural majestueux avec vue sur un gigantesque parc avec jardin à la française et bassins.

Il ne reste que trois moines à Gaye lorsque le Grand Conseil de Louis XVI supprime définitivement tous les monastères relevant de l'Ancienne Observance, en 1788. Les revenus du doyenné sont alors versés à l'évêché de Troyes puis le prieuré est mis en vente comme bien national en 1791 et c'est le Doyen de Gaye, Jean Monin qui l'acquiert.



L'église de Gaye, vue aérienne



Plan du monastère de Gaye à son apogée



Gaye est un village qui détient un site clunisien



Mémoire d'une évasion

par Louis PAILLARD

deuxième partie : Retour vers la liberté

J'arrive donc en juillet 1941 à Saarwellingen. On est huit prisonniers à travailler chez des Allemands. On est regroupé dans la salle de bal d'un bistrot de Schwarzenholz aménagée pour pouvoir coucher les prisonniers. Des barbelés ont été fixés aux fenêtres pour la circonstance et il y a trois gardiens allemands pour nous surveiller. On dort dans des lits superposés sur trois étages. Je me lie d'amitié avec mon voisin de couchage, Louis Biteau, originaire du Poitou. Le matin, on part à pied chez nos patrons avec un Allemand. Le midi, chaque prisonnier mange sur place et le soir, chaque famille est chargée de nous raccompagner sans horaire particulier, selon les besoins du travail. Pour moi, les conditions de vie sont sans commune mesure avec le camp disciplinaire. Ici, au début, interdiction d'écrire dans les départements de la France occupée mais par l'intermédiaire d'un civil français, Louis Gaspérini de Nancy, qui travaille en Allemagne, on arrive à faire passer clandestinement du courrier. Plus tard, une lettre et deux cartes par mois sont autorisées à condition d'être courtes et lisibles. On parle du

temps qu'il fait, on dit qu'on va bien, qu'on n'est pas malheureux et qu'on pense à nos proches.

La première fois qu'on parle d'évasion avec Louis, c'est en octobre 1941. Un peu réticent au début à cause de l'échec de ma première tentative, je repense aux paroles du maréchal ferrant. On décide de bien tout préparer et tout prévoir, de prendre le temps qu'il faut. Le mieux, c'est de partir pendant l'hiver car quand il fait froid, les patrons ne reconduisent pas les prisonniers au camp le soir, ils nous font confiance et nous laissent rentrer seuls. C'est l'aubaine ! Il faut donc rassembler et stocker des vivres. Pour ça, on demande à nos familles d'envoyer des colis avec des biscuits, du chocolat, des conserves et plus surprenant du poivre moulu. Quand les Allemands nous demandent à quoi sert le poivre, on leur dit que c'est pour être plus fort au travail. Ça les fait rigoler et ils nous prennent pour des imbéciles... En fait il est prévu pour se défendre en cas d'arrestation en le jetant au visage des Allemands ou à la gueule de leurs chiens. Il nous faut aussi chacun un vêtement civil.

Alors on demande à nos patrons respectifs une tenue civile pour ne pas travailler avec notre vêtement de prisonnier car pour faire le transport, moi de farine, et mon copain Louis, de charbon et de bois, ça éviterait d'être contrôlés sans arrêt. Avec les autres, le soir, on se fait discrets car on se méfie de certains prisonniers. Pourtant quatre d'entre eux se doutent de quelque chose et nous disent qu'ils veulent s'évader aussi. Au début on nie et finalement, on décide de partir à six puis de se séparer deux par deux sans se préoccuper des autres. Les quatre autres sont Sébastien dit Fernandel, Elisé dit Gaston, Gustave de Dijon et Robert qui nous servira d'interprète. Avec ce changement, il faut revoir l'organisation et vite, car l'hiver arrive. On fait quelques petites économies, le maréchal ferrant nous confectionne des bous-

soles avec des lames de scie à métaux, ainsi que des couteaux avec des lames de scie à ruban. Le départ est fixé à la mi-février mais deux d'entre nous n'ont toujours pas de vêtements civils. Or celui qui n'est pas prêt devra forcément rester au camp et ça sera sans doute impossible pour lui de s'évader après. On décide de reporter le départ de seulement huit jours et de partir le 20 février 1942, un vendredi, dernier délai. On se retrouve tous les six dans la forêt vers 18h30. Ceux qui n'avaient pas réussi à se procurer un vêtement civil en volent sur les fils à linge.

Nous partons à pied à travers la forêt vers Saarwellingen pour y prendre le train pour Metz. Il y a environ quatre-vingts centimètres de neige et une température très froide. Pour parcourir les six kilomètres jusqu'à la gare, on ouvre le

chemin à tour de rôle dans la neige et le dernier rebouche le passage. Environ un kilomètre avant la gare, on attend la fin de la nuit dans le froid. On décide de manger mais les morceaux de poulet qu'on avait mis dans une boîte métallique sont gelés. Vers six heures, arrivés près de la gare, on s'aperçoit que la porte de la gare est gardée par deux gardes allemands qui la bloquent avec leur fusil en croix. À cette heure-là, il y a des ouvriers français qui prennent le train. Ils se contentent de faire le salut hitlérien devant les deux gardes qui lèvent leur fusil pour les laisser passer. On décide de faire pareil pour entrer dans la gare. Dans la salle d'attente, on prend chacun un journal pour se cacher la figure jusqu'à l'arrivée du train. Le train est bondé, si bien que le contrôleur ne vérifie pas nos billets. Heureusement car on avait



Louis en camp disciplinaire

bien nos billets mais pas de pièce d'identité ! Il fallait absolument éviter le moindre contrôle. On arrive à Metz à 7 heures 30 mais on ne peut pas sortir de la gare à cause du couvre-feu. On prend un café dans la gare et on s'installe à une table. Des Allemands s'installent à la table juste à côté quand une patrouille allemande vient demander les papiers à la table voisine. À ce moment, on se dit que c'est fichu et que le voyage s'arrête là mais la chance est avec nous et la patrouille se contente de nous jeter un œil avant de repartir. Première grosse frayeur...

À 9 heures, avec Louis on quitte la gare pour aller voir mon copain qui tient un café à Metz. Je lui avais rendu quelques services pendant ma mobilisation. Quand il me voit, il nous fait passer discrètement dans la cuisine et appelle des passeurs qui étaient appuyés au comptoir. À cause de la neige, les passeurs refusent de nous aider car leur passage risquerait d'être découvert. À la place, ils nous disent d'aller à Moyeuvre-Grande et de nous adresser au café Festor. On retrouve les autres et on part donc en train là-bas. Sur place, le

patron nous dit qu'on peut passer la journée là car les allemands viennent rarement. Il nous explique comment passer la frontière allemande : « D'ici, vous rejoignez Joeuf et gagnez le canal que longe une double ligne de chemin de fer, et ce, avant 18 heures car il y a un pont gardé de 18 heures à 6 heures du matin. Quand vous serez sur la voie ferrée, à quelques centaines de mètres du tunnel, un train de minerai passera vers 23 heures. À cet endroit, il y a une petite montée, ce qui fait ralentir le train et vous permettra de sauter dedans. Une fois arrivés en gare de Joeuf, vous aurez franchi la ligne de démarcation ». C'est vrai que depuis 1940, l'Alsace-Lorraine était redevenue allemande et en passant la ligne de démarcation, on allait se retrouver en France occupée mais on pensait pouvoir voyager plus librement.

Un peu avant dix-huit heures, on s'installe le long d'une des deux voies ferrées en attendant le passage du train mais soit par manque d'explication, soit par manque de compréhension, quand le train passe, on s'aperçoit qu'on est sur la mauvaise voie. Et qu'on ne peut

pas sauter dans le train. Pas de chance et on est coincé là car le pont est gardé jusqu'à 6 heures. On décide de marcher le long de la voie en direction de la France. On se retrouve bloqués dans l'usine Wendel, une fonderie, fermée par deux grosses portes en fer. En voulant les escalader, le bruit attire un homme armé qui nous crie : « Halte, personne ne bouge ! Qu'est-ce que vous faites ici ? ». On répond dans la seconde qu'on a fait la fête à Moyeuvre-Grande et qu'on s'est perdu dans l'usine... L'inconnu n'est pas dupe et nous conseille de ne pas sauter par-dessus car les Allemands sont proches et que le mieux est de rebrousser chemin. En fait, suite à un attentat, les Allemands étaient partout dans Joeuf. On fait donc demi-tour pour rejoindre l'autre ligne de chemin de fer avant le jour et on attend le reste de la nuit dans le froid et la neige. On gèle tellement qu'on se couche dans le talus puis on se réfugie dans des wagons désaffectés pour se protéger un peu plus. À 6 heures, quand le garde allemand quitte le pont, on traverse en direction de l'autre voie. Impossible de passer dans le tunnel car il est en V et si un train passe, on est broyés. Il faut donc qu'on passe dessus, à cinquante mètres de la cabane des douaniers et de leurs gros chiens. On court et on dévale l'autre versant du tunnel. C'est là que Louis se blesse avec un morceau de bois qui s'enfonce dans une de ses varices. Le sang gicle sur la neige. On court se mettre à l'abri à la lisière du bois. Malgré les consignes de départ, on reste tous les cinq avec Louis, on lui fait un garrot avec du bois et des morceaux de tissus déchirés de nos vêtements (Louis retirera ce garrot seulement trois jours plus tard... Inutile de dire dans quel état était sa jambe !).



Louis évadé le 20 février 1942

En voulant retourner au bistrot, on croise des gamins de quinze ou seize ans qui partent jouer au football. Les jeunes disent : « D'où venez-vous ? ». « On sort de travailler de l'usine ». « Pas possible, on est dimanche et l'usine est fermée, vous êtes plutôt des prisonniers évadés ! On en voit tous les jours par ici ». On avoue. À croire que ça se lisait sur notre figure. Un des garçons nous dit : « Surtout ne parlez à personne car à la suite de l'attentat, il y a des Allemands partout et certains Français pourraient vous dénoncer pour 1500 Francs. Allez plutôt chez mon oncle à Hatrize, un petit village à quelques kilomètres d'ici ».

On décide de changer de plan et on part à pied, deux par deux, direction Hatrize. C'est un village de quatre-vingts habitants environ mais occupé par 300 soldats allemands. On se dirige vers l'épicerie et dès notre entrée, le couple sait qu'on est des prisonniers évadés. Par peur des représailles, le couple hésite à nous servir un café puis décide de nous aider en nous logeant dans la réserve de foin pour nous reposer. Le dimanche soir, l'épicier nous réveille pour nous offrir à dîner et nous donner de quoi nous laver. Le lundi, on y déjeune puis sur ses conseils, on se rend à Conflans-en-Jarnisy chez Madame Niemis, une commerçante qui fait partie d'une filière.

On repart direction Conflans-en-Jarnisy à pied et toujours deux par deux, à plusieurs centaines de mètres les uns des autres pour paraître moins suspects. On a croisé plusieurs convois allemands mais par chance, on n'a pas été arrêtés. En arrivant dans le village, direction le commerce de Madame Niemis, un négociant de vin. On entre. Des Allemands plein la

boutique ! Madame Niemis comprend dès notre entrée qui on est et nous dit : « Vous venez pour la commande Messieurs ? Je suis à vous tout de suite ». Quand les Allemands sont partis, elle nous fait passer dans la salle à manger et nous dit d'aller à l'Hôtel de France qui fait partie de la filière. Elle nous donne aussi de l'argent. À l'Hôtel de France aussi, il y a beaucoup de militaires allemands en train de déjeuner mais on n'a eu aucun problème avec. Une fois les Allemands partis, les patrons nous donnent des casse-croûtes et de l'argent pour prendre un car pour Nancy avant d'attraper un train pour Besançon, puis pour Liesle où des passeurs nous attendront pour regagner la zone libre.

Le lundi après-midi, on arrive à la gare de Nancy à 16 heures et on se présente au guichet pour prendre notre billet pour Besançon. L'employé nous dit avec un grand sourire : « ça fait une heure que le train pour Besançon est parti ! Le prochain est demain après-midi à 15 heures » et il dit un peu plus fort : « vous êtes des prisonniers évadés ? Si vous voulez, vous pouvez coucher dans la gare cette nuit ». Inutile de dire notre colère ! On prend nos billets et on sort rapidement de la gare en se séparant à nouveau deux par deux dans différents cafés. Vers 18 heures 30, je reviens à la gare avec Louis pour passer la nuit avec un journal, pas pour le lire mais pour me cacher le visage ! Deux autres d'entre nous passent aussi la nuit à la gare mais comme il y a beaucoup de monde, on ne se voit pas. Vers minuit des militaires allemands arrivent dans la gare. On est pris de panique et on se sauve à travers les voies ferrées sans savoir ce qu'ils voulaient. Au bout d'une heure, on revient voir ce qui se passe dans la gare

mais en restant en retrait. On s'aperçoit que les Allemands contrôlent les papiers des personnes qui se trouvent à gauche d'une table installée au milieu de la gare puis les invitent à passer à droite. On réussit à se glisser directement sur la droite sans être repérés. Une fois le contrôle terminé, ils quittent la gare et le reste de la nuit se passe dans le calme. Nos deux compagnons restés dans Nancy reviennent à la gare en pleine forme après avoir dormi, sans le savoir, dans un hôtel réquisitionné par les Allemands. Quand ils sont arrivés à l'hôtel coiffés d'un chapeau, la gardienne les a pris pour des agents de la Gestapo. Ils lui ont demandé de leur laisser la porte d'entrée ouverte pour qu'ils puissent partir de bonne heure le lendemain matin, ce qu'elle exécuta sans problème. Que de culot et de chance !

À 15 heures, le train arrive en gare et on monte deux par deux dans des wagons différents. On se met à discuter avec une dame qui nous dit en soupirant : « J'espère que tout le monde a ses papiers et qu'on ne va pas être retardés ! ». « Quels papiers ? » on lui demande. « Puisqu'on part travailler en Allemagne, il faut bien être en règle ! » dit la dame. On se regarde, on se met à courir et on descend à toute vitesse du train en demandant à un employé où va le train. Celui-ci répond que les quatre premiers wagons partent en Allemagne et les autres à Besançon. On récupère les quatre autres copains vite fait et on monte dans les bons wagons. Arrivés à Besançon, on prend le train pour Liesle comme convenu.

À Liesle, on descend et là, des civils nous trient comme des moutons, sans rien nous demander. On

se dit que c'est la fin du voyage et qu'on va se faire arrêter. Les minutes nous paraissent interminables. En fait, il s'agit des passeurs qui viennent nous chercher pour nous faire passer en zone libre. Il faut croire que c'est écrit sur nos têtes qu'on est des prisonniers évadés... Ils nous emmènent dans un bistrot et nous expliquent que ce soir à 22 heures, il y aura un rassemblement pour nous faire franchir la ligne de démarcation. On nous dit que ça va être difficile car il faudra marcher dix-sept kilomètres le long d'un affluent du Doubs : la Loue, qui déborde de cinq cents mètres dans les terres. À l'heure dite, on est trente-cinq personnes à partir avec les passeurs pour passer en zone libre. On marche dans l'eau sur les bords de la berge de la Loue pour ne pas être repérés par les postes de garde que les Allemands ont disposés. L'eau est glaciale et monte à plus d'un mètre à l'endroit où on marche et pour ne pas se faire emporter, on se tient tous par la main tout en marchant en file indienne, avec beaucoup de courage et dans un silence absolu. Trois passeurs armés nous accompagnent, un devant, un au milieu et un qui ferme la marche. Dans le groupe, il y a une femme toute petite et trop faible pour marcher les dix-sept kilomètres. On l'a portée sur nos épaules à tour de rôle. On a eu de l'eau parfois jusqu'au cou. En cours de route, on a récupéré René, lui aussi, prisonnier évadé.

On arrive en zone libre le mercredi matin vers 5 heures et on nous conduit à la gendarmerie pour se changer et se restaurer. Ensuite, on part pour Bourg-en-Bresse. De là, on nous dirige vers Luchon à l'hôtel Pyrénées-Palace pour y faire « une cure gratuite »

d'un mois. Robert, un des six évadés décide de partir directement pour les États-Unis.

Après un mois à Luchon, où on nous a requinqués, on part pour Toulouse pour se faire démobiliser avant de partir travailler chacun de son côté en zone libre. Moi je trouve un petit travail à Périgueux d'avril à juillet 1942, puis dans une ferme de la Vienne jusqu'en mai 1943. Ensuite je suis rentré à Gaye, chez moi, en clandestin jusqu'à la libération. Louis part dans la Vienne où pendant l'été 1942, sa femme vient le chercher avec des faux papiers, mais il reste caché jusqu'à la libération sur les conseils du maire du village. Pour Sébastien le Charentais, impossible de rentrer chez lui car il a été dénoncé. Les Allemands sont venus à son domicile pour demander à sa petite fille de 5 ans, tout en lui proposant des bonbons, si elle n'avait pas revu son papa... René décide de retourner chez lui à Périgueux. Il avertit sa femme de son retour mais à son arrivée, un voisin le prévient que sa femme a prévenu les Allemands avec qui elle a de très bonnes relations...

En 1959, je décide de revoir mes acolytes (ça n'était pas aussi aisé qu'aujourd'hui) et je retrouve d'abord Elisé en Charentes, puis Sébastien et René. On se rend tous les quatre chez mon copain Louis qui tient un café en même temps qu'une petite ferme. Arrivés sur place, sans nous présenter, on le demande. Sa femme envoie leur fille le chercher dans les champs. Quand il arrive, il ne nous reconnaît pas aussitôt mais inutile de décrire notre joie et notre émotion quelques instants plus tard !

Plus tard, avec Elisé, on a mis sur pied d'aller en Allemagne revoir nos patrons respectifs et de retrouver les personnes qui nous avaient aidés au cours de notre évasion. Quand je suis arrivé chez le meunier, l'accueil n'a pas été chaleureux de la part de son fils, au contraire de sa fille qui m'a appris que son père était décédé. Elle nous raconta qu'après l'évasion des six prisonniers, chaque patron a eu droit à des représailles : 1500 DM d'amende et interdiction d'avoir d'autres prisonniers pour les aider malgré l'absence de leurs fils mobilisés.

On a retrouvé aussi Madame Niemis à Conflans-en-Jarnisy. Ses deux fils avaient été arrêtés sur dénonciation mais grâce à ses relations professionnelles avec des Allemands, elle a réussi à en récupérer un, l'autre a été porté disparu... Elle nous raconta que le patron de l'Hôtel de France avait été lui aussi dénoncé (par une putain des Allemands) et qu'on lui a tranché la tête sur la place publique.

Quelle drôle d'époque !!! Avec beaucoup de courage, de culot, de chance, d'inconscience et de solidarité entre nous et de la part de personnes qui risquaient leur vie pour nous aider, on a réussi notre évasion.



Ferussac, une famille noble à Pleurs au XIX^e siècle

Correspondances autour d'un duel

par Maurice DERVIN

LA FAMILLE DE FERUSSAC À PLEURS

C'était une vieille famille noble du Midi, étroitement unie aux derniers descendants des marquis de Pleurs, qui pendant un demi-siècle habita notre pays.

Jean-Baptiste d'Audebard, baron de Ferussac, né à Clésac (Lot-et-Garonne) le 30 juin 1745, suivit une carrière militaire et émigra à la Révolution.

Rentré en France en 1801, il refuse les offres de Napoléon, se contentant du modeste mandat de maire que lui confièrent ses citoyens. Il mourut en 1815 au château de Lagarde, propriété de sa femme. Il avait la réputation d'un savant naturaliste.

Un de ses fils, André-Étienne, publia les ouvrages que son père avait laissés, manuscrits, sur l'histoire de la Révolution, et surtout sur la science des coquillages. Il mourut en 1836.

Un autre fils, Amédée, épousa Adélaïde de Pleurre. Celui-ci fut lieutenant-colonel. Nous avons retrouvé une lettre du marquis Charles des Courtils de Bessy de Thaas envoyée au baron le lieutenant-colonel de Ferussac à Pleurs, le 29 septembre 1862 pour une provocation en duel. Le marquis Charles des Courtils de Bessy écrivit également au ministre de la Justice. Le duel n'eut pas lieu.

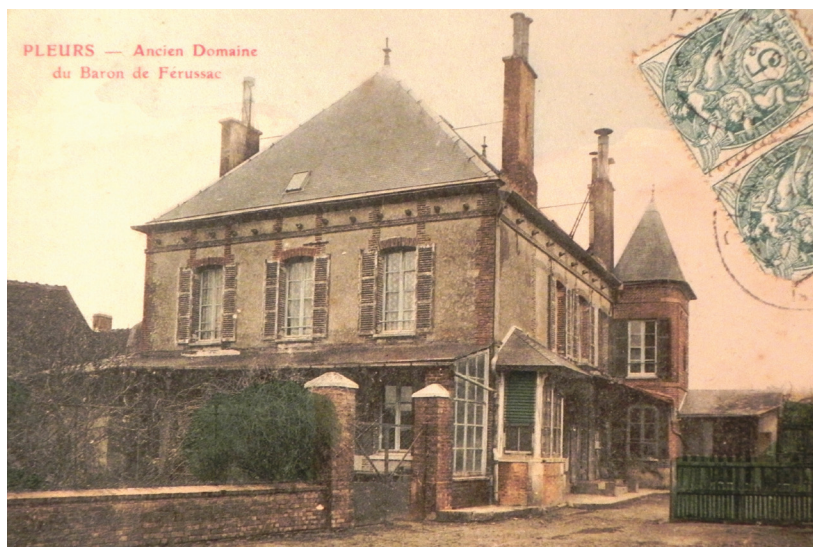


Tableau rapporté de Sébastopol par Louis de Ferussac, et déposé dans l'église de Pleurs. Photo Maurice Dervin

Il eut trois fils :

- Louis, baron de Ferussac, qui fit en 1870 la campagne de Metz. Il avait été blessé en Afrique, en Italie et en Crimée, où il était colonel des cuirassiers. Il rapporta de Sébastopol plusieurs souvenirs, en particulier plusieurs peintures de genre oriental dont il composa lui-même un grand tableau, qui orna l'église de Pleurs. (doc. 3) Il mourut à Versailles en 1871 au second siège de Paris, au moment où il venait d'être nommé général.
- Henri, troisième fils se fixa à Paris. Il fit, en 1879, à la fabrique de Pleurs, une donation conséquente pour faire dire des messes à sa famille.

- Bertrand-Amédée, comte de Ferussac, dont il va être question, se fixa à Pleurs vers 1884, après le décès de sa mère. Il voyagea beaucoup, principalement aux Amériques, où il épousa une indigène. Il écrivit beaucoup. Il eut quatre enfants, deux fils et deux filles qui habitèrent peu à Pleurs. Il mourut le 20 octobre 1897. Dès 1900, la famille de Ferussac avait



Pleurs, l'ancien domaine de la famille de Ferussac, première vue, CPA.

perdu toute attache avec le village de Pleurs, hormis le tableau dont nous avons parlé plus haut ; avec un magnifique étendard offert en août 1897 à « La Pleurre », société gymno-militariste. L'ancienne propriété de cette famille existe toujours actuellement, au numéro 12 de la rue Baudoin. (docs. 1 et 2)

UN DUEL QUI TOURNE COURT

C'est en 1862 qu'un duel est envisagé, entre le lieutenant-colonel de Ferussac de Pleurs et Charles Courtils de Bessy marquis de Thaas. Ce genre de justice était admis au moyen-âge, jusqu'au début du XX^e siècle.

Voyons dans quelles circonstances eut lieu celui de 1862 ?

En septembre 1862, un comice agricole est organisé à Fère-Champenoise, consistant en une association privée de notables ruraux, dont le but est le développement de l'agriculture. Sont invités le marquis de Thaas et le lieutenant Amédée de Ferussac, parmi d'autres personnalités. Le comice est suivi d'une distribution de prix. Amédée de Ferussac, mécontent, demande une entrevue avec le marquis de Thaas pour exiger une rétractation. Sans autre explication, le marquis refuse. C'est alors qu'il reçoit, de la part du lieutenant-colonel un coup de poing d'une extrême violence.

Le marquis de Thaas veut réparation de cette offense par les armes.



Pleurs, la maison de Ferussac aujourd'hui. Photo Maurice Dervin

Le militaire lui répond aussitôt : « Par l'épée » ; « Non, dit le marquis : au pistolet, il y aura des témoins » !

Dans la nuit du 29 au 30 septembre 1862 à minuit, deux personnes de Pleurs au courant, le médecin Lanthiez et le maître d'école Victor Leroy, conseillent au

marquis de Thaas de ne pas se rendre au rendez-vous. Le marquis répond que reculer serait lâcheté.

Alors, vers 7 heures du matin, environ 300 curieux prévenus par les témoins du militaire, attendent avec impatience à l'entrée du village, par la route de Marigny.

Le marquis arrive enfin avec ses témoins, mais le duel n'aura pas lieu : le maire de Pleurs, Napoléon Jollard interrompt ce combat idiot et potentiellement meurtrier.

Sur ce, le marquis de Thaas adresse une lettre au ministre, dont voici la teneur.

*Monsieur le Ministre,
29 septembre 1862,*

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance des faits dont la gravité ne peut être méconnue et que j'ai voulu vous signaler qu'après avoir consulté des hommes de loi et des militaires de toutes les positions.

Le 28 septembre avait lieu à Fère-Champenoise la fête du comice agricole présidée par M. Lesour, préfet d'Éparnay, vice-secrétaire du comice et membre de la commission d'honneur. Je me trouvais sur l'estrade. Après la distribution des primes, le lieutenant-colonel de Ferussac du 5^e régiment de ligne en garnison à Mézières, membre du conseil général du canton, et invité de notre comice, se présente à mon oreille et d'un ton très naturel, demande à me parler à l'hôtel où il était descendu. Je prévins sans arrière-pensée les personnes avec qui je me trouvais du motif de mon absence et je partis.

Arrivé dans sa chambre, immédiatement, le lieutenant-colonel ferma sa porte et en retira la clé. Puis venant à moi d'un ton menaçant : « Vous allez écrire sous ma dictée une rétractation et si vous refusez je vous soufflèterai ici, et ce soir en public ».

Je me plaignis d'une entrevue qui n'était autre qu'un guet-apens, et M. de Ferussac m'ayant répondu qu'il n'avait pas d'explication à me donner sur cette rétractation, j'ajoutais avec émotion : « Votre conduite est une indignité et ce n'est point en m'enfermant chez vous que vous aurez raison de moi ».

Se précipitant alors sur la porte, il l'ouvrit et bondissant sur moi, il me donna un soufflet sur l'œil gauche, suivi d'un coup de poing sur l'œil droit dont la violence fut telle que je fus aveugle pendant plus de 24 heures et qu'après 16 jours les traces étaient encore parfaitement visibles.

Je portais une canne fort solide ; j'eusse pris de m'en servir ; je crus qu'il valait mieux sortir sans faire de bruit et je sortis sans appeler, sans crier enfin.

Le lieutenant-colonel m'avait menacé d'un semblable traitement au banquet ; j'en prévins mes amis et me mis en mesure de l'attaquer moi-même.

Leur avis fut d'attendre et de ne pas provoquer. Le banquet terminé, je retournai à l'hôtel où je croyais que le lieutenant-colonel devait passer la nuit.

Il venait de partir. Alors, de retour chez moi, à 3 heures du matin, je lui envoyai le billet dont je joins ici la copie textuelle. Le lieutenant-colonel de Ferussac choisit pour témoins son domestique et son maçon dont la mère vient de mourir en prison, condamnée pour vol, et dont le père s'est empoisonné avec du vitriol au moment où il allait lui-même passer en police correctionnelle.

Il m'envoya ces témoins dont le choix était une nouvelle insulte et je les acceptai malgré l'insolence avec laquelle ils voulurent m'imposer le choix de l'épée, alors que je persistais dans mon droit de préférer le pistolet.

Monsieur de Ferussac le savait du reste parfaitement puisque mon frère l'en avait instruit en lui portant mon cartel. Ce n'était donc de sa part qu'une chicane de mauvaise foi.

À trente pas, trois balles chacun, et tirant ensemble, telles étaient nos conventions.

Dans la nuit du 29 au 30 septembre, vers minuit, deux personnes de Pleurre, le médecin et le maître d'école vinrent m'avertir que si j'allais au rendez-vous, non seulement il y aurait une, mais trois et quatre victimes.

Je serais allé infailliblement au massacre ainsi que mes témoins, le cheval même tué et la voiture brisée. Mon frère, ancien sous-officier qui a fait, enfant de 19 ans toute la rude et glorieuse expédition de Crimée. Mes témoins, deux vieillards, l'un de 64 ans, 15 ans de garde de la communauté et ancien soldat. Le second, ancien maire, encore membre du conseil municipal. Et tous des plus honorables habitants de ma commune.

Je crus que ces messagers qui ne voulurent jamais dire qui les avait envoyés, n'avaient d'autre but que de m'intimider et m'empêcher d'aller sur le terrain.

Reculer était une lâcheté. Je partis donc. Nous devions être arrêtés avant d'arriver sur le terrain, avaient dit les envoyés de nuit ; nous fumes simplement insultés et menacés : « Vous allez chercher des coups de pieds ; tu mènes ton frère à la boucherie ; tu as bien fait de prendre une voiture, car tu ramasseras une charogne ».

Tels étaient les cris de l'avant-garde. La voiture que je conduisais avançait cependant. Arrivés sur le terrain, nous descendîmes.

Les témoins du colonel s'avancèrent, refusèrent à mon frère le droit de me suivre, bien qu'il eut été accepté comme témoin par M. de Ferussac lui-même et que j'eusse laissé libre de fixer tous les détails et toutes les conditions du duel.

Le colonel, dirent ses témoins à mon frère, ne vous a jamais accepté comme tel; il ne veut pas vous voir et nous vous opposons à ce que vous alliez plus loin.

Il était inutile d'insister; si je devais être massacré, mieux valait l'être seul. Je ne fis aucune objection et je remis les pistolets et les balles à mon second témoin.

Arrivé sur les lieux, où plus de 300 personnes étaient rassemblées, je fus accueilli par les cris, les hurlements, des menaces impossibles à décrire, impossibles à répéter.

Arrêté par le maire de Pleurre, cette foule ivre de vin et d'eau-de-vie fit plusieurs fois mine de se ruer sur moi. Un des témoins de M. de Ferussac me dit avec menace: «Vous n'irez pas plus loin, on va commencer par vous déshabiller».

Je ne fis pas d'abord, grande attention à ce propos, mais je compris vite que ce témoin, d'un force herculéenne devait, plus loin, s'emparer de moi et me livrer à cette multitude armée de couteaux et de pierres.

On insulta de nouveau mes témoins et je dis à M. le maire de Pleurre: «Puisque la rencontre ne peut avoir lieu, nous irons ailleurs». C'est alors que, se saisissant de pistolet, il m'avertit qu'il dresserait procès-verbal et me fit reconduire à ma voiture par des pompiers commandés

à cet effet dès la veille au soir et l'instruction me l'apprit également.

Je fus suivi jusqu'à ma voiture par cette foule ameutée toujours menaçante. «Il faut l'écharper; c'est une lâcheté de se battre au pistolet; pourquoi ne pas choisir la pointe; ça serait plutôt fait; qu'il aille à Mézières tuer le colonel, on le saura bien, puis qu'il revienne au pays». Les femmes criaient: «Prenez des pierres, tuez les tous; il faut qu'aucun d'eux ne revienne à Thaas».

Pendant les 20 à 30 minutes que dura ce long supplice que faisait le lieutenant-colonel du 52^e régiment de ligne, il se promenait côte à côte presque au milieu de cette foule, ne disant rien, ne faisant rien pour empêcher les insultes ou calmer les menaces.

Aux portes de Pleurre, à 500 mètres, M. de Ferussac était arrivé un quart d'heure avant moi, me dirent ses témoins, à quatre kilomètres de chez moi. J'étais sur place un peu avant 7 heures.

«Dans le cours de votre illustre carrière, M. le maire, avez-vous connaissance d'un semblable guet-apens? Connaissiez-vous en France deux officiers capables d'actes aussi lâches, aussi méprisables? Quoi! Ce n'est pas assez d'un guet-apens dans sa chambre, il en faut un second public; ignoble».

Je sus depuis que cette émeute avait été préparée, calculée à l'avance. Le fermier de M. de Ferussac à Pleurre est allé prévenir dans les maisons de l'heure et du lieu de rencontre. Les témoins du colonel l'avaient emmené partout dans les cabarets, dans les villages voisins et dans mon propre village. Je sus qu'une quantité considérable d'eau-de-vie a été bue la veille au soir et le matin du 30 sep-



*Thaas, armoirie provenant du château et récupérée par le propriétaire, première vue.
Photo Maurice Dervin*



Thaas, l'ancien château, CPA.

tembre. Si M. de Ferussac avait été régulièrement éloigné de son régiment, c'est à dire s'il avait été muni d'un congé pendant les quatre jours qu'il fut absent de Mézières, bien. Dans le cas contraire, le colonel du 52^e régiment de ligne aurait à répondre devant les tribunaux civils de sa conduite à Fère-Champenoise.

Ne pouvant le citer, je m'adresse à vous, Monsieur le Ministre pour en avoir justice. Justice car c'est un homme qui s'est déshonoré; justice car c'est un officier supérieur qui est avilissant; justice car il est indigne de la croix de la légion d'honneur; justice car de pareils actes ne peuvent et ne doivent rester impunis; l'honneur de toute l'armée y est intéressée. Justice car la publicité de ce fait déjà immensuré doit s'étendre encore davantage.

Monsieur de Ferussac a souillé son nom d'une tache indélébile.

Jamais, m'écrit un officier supérieur du premier Empire, jamais je n'ai vu traîner si bas l'honneur français.

*Lundi 29 septembre 1862, 3 heures du matin.
Courtils de Bessy, marquis de Thaas.*

Mais auparavant, le marquis Courtils de Bessy adresse à son agresseur la missive suivante, dont nous avons fait allusion plus haut.

Monsieur,

Vous m'avez fait tomber dans un guet-apens aussi indigne d'un homme de votre rang que lâche pour un militaire.

Vous demandez une entrevue pour enfermer à la clé les gens chez vous et les frapper au visage.

Provocation en duel.

Vous m'avez trouvé bien jeune en effet de ne pas avoir osé casser ma canne sur la tête.

J'avoue ingénieusement que je n'eusse pas cru le lieutenant-colonel de Ferussac capable d'un acte sans nom et sans précédent, car vous dire que vous êtes un lâche n'est pas une qualification suffisamment méprisante et le public en jugera.

L'injure demande réparation, et la réparation c'est du sang. J'ai demandé deux témoins; j'attends les vôtres.

*Marquis des Courtils de Bessy,
au baron lieutenant-colonel de Ferussac à Pleurre.
Le 29 septembre 1862.*



*Thaas, le château, aujourd'hui rénové,
propriété de M. et Mme Nicolas Bouy. Photo Maurice Dervin*



*Thaas, armoirie provenant
du château et récupérée
par le propriétaire, seconde vue.
Photo Maurice Dervin*



Église Saint-Prix de Talus-Saint-Prix

par Arnaud SARAZIN

CHRONOLOGIE

X^e siècle : Construction de l'édifice primitif dont les vestiges actuels sont les petites fenêtres éclairant la nef ainsi que le linteau qui orne le portail d'entrée.

XII^e siècle : Rehaussement de la nef et construction de la travée sous clocher et du chevet.

1567 : Lors du passage des Huguenots, le clocher de l'église est incendié volontairement par le sacristain pour faire comprendre à la horde de mercenaires qui suit que l'incendie est déjà en cours afin d'éviter des dégâts plus considérables.

Fin du XVI^e siècle - début du XVII^e siècle : On répare le clocher de l'église. Après la construction d'un pignon en pan de bois, on élève une fine flèche en ardoise. Le clocher prend alors une inclinaison de 90 cm.

Première guerre mondiale : L'église est endommagée et refaite avec les indemnités des dommages de guerre.

Années 1960 : Des œuvres figurant sainte Barbe, saint Prix et saint Antoine sont volées.



Vue générale, côté Nord

INTRODUCTION

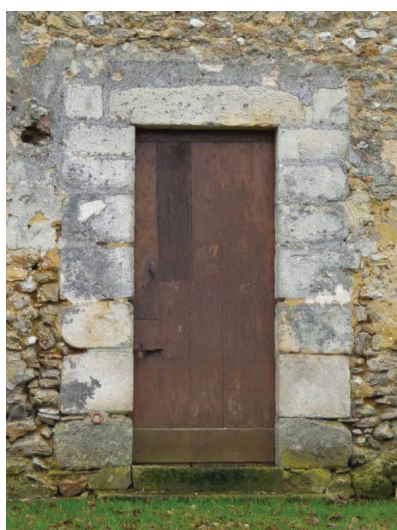
À l'origine, une communauté villageoise s'est constituée autour **du point de passage sur le Petit-Morin**, à l'extrémité Ouest des Marais de Saint-Gond. De fait, les traces d'une voie romaine subsistent près de l'église.

Le village a été dévasté au cours des **Guerres de Religion**, en **1567** par une expédition de mercenaires protestants contre les communautés catholiques de la région. Il n'a pas été reconstruit.

Seules subsistent l'église et une ancienne ferme.



Vue générale, côté Sud



Porte latérale

CÔTÉ NORD DE LA NEF

L'église de Talus-Saint-Prix annonce dès l'extérieur son ancienneté.

Ainsi si on s'intéresse tout d'abord **au côté Nord** de l'édifice, on découvre en premier **sa nef** qui est **de style roman** et qui adopte un plan rectangulaire. Cette dernière est éclairée par **un premier niveau de fenêtres** qui se caractérisent par **leur étroitesse** et par **leur appareillage soigné** : chaînage en harpe en grés et arc en pierre. Un autre édifice de la région présente au niveau de sa nef ce type de fenêtre : il s'agit de l'église de Courbetaux. Ces fenêtres sont peut-être les vestiges de l'édifice primitif élevé sur le site de Talus et qui daterait du X^e siècle.

Cela expliquerait ainsi pourquoi le second niveau de baies est si différent du premier. Elles sont plus larges et présentent aussi un élégant chaînage réalisé avec une pierre différente.

Afin de conférer toutefois une certaine harmonie entre la surélévation et l'élévation primitive, l'architecte a pris soin de créer un décalage entre les fenêtres du premier et du second niveau ce qui permet d'insuffler un certain rythme à cette architecture.

Le fait que cette nef soit dépourvue de bas-côtés, explique la présence d'une porte latérale.

Cette dernière est également bien mise en valeur par une série de grés placés au niveau de ses piédroits ainsi que par un linteau en pierre constituant son couronnement.



Élévation générale de la nef



Fenêtre en arc brisé



Fenêtre romane avec chaînage en harpe

TRAVÉE SOUS CLOCHER

Après avoir découvert la nef, le regard se pose ensuite sur la travée sous clocher.

Cette dernière est éclairée d'une **modeste fenêtre en plein-cintre** sous laquelle est disposé un **modeste contrefort en pierre**. Cette baie romane est également encadrée par **deux puissants contreforts en pierre** élevés aux **angles de cette travée sous clocher**.

Leur présence laisse supposer qu'à l'origine, cette travée sous clocher devait servir de base à un **puissant clocher en pierre**.

On peut d'autant plus émettre cette hypothèse que cette disposition architecturale se retrouve encore aujourd'hui à l'église de Coizard où elle soutient un massif clocher roman.



Vue de la travée sous clocher



Fenêtre en arc en plein-cintre de la travée sous clocher



Vue Sud-Est du chevet



Vue du chevet et de la sacristie

LE CLOCHER

Cette travée sous clocher est couverte à l'heure actuelle d'un **comble en tuile**, surmonté lui-même d'un **frêle clocher** dont la base carrée et la flèche ont une **structure bois** qui a été recouverte d'ardoises. À remarquer : le coq situé à l'extrémité de l'église est percé de part en part par un trou. Est-il un vestige des combats de septembre 1914 ? Est-il le fruit d'un exercice de tir opéré par les soldats russes en 1917 ?

En plus de supporter à l'origine un clocher de pierre, cette travée sous clocher permet de ménager une **transition spatiale** entre la nef et le chevet de l'église.

LE CHEVET

Le chevet de l'église, construit probablement au **XII^e siècle**, est à **pans coupés**.

Il était éclairé à l'origine par **trois petites baies en plein-cintre**, qui sont chacune encadrée de **massifs contreforts en pierre**, dont il faut remarquer l'aspect **polychrome** créé par l'alternance de **pierres blanches et rouges**.

L'ensemble est surmonté d'une **étonnante cloison en pan de bois et en briques**. Cette dernière est peut-être l'indice d'une restauration effectuée après les ravages occasionnés par les **Guerres de Religions (entre 1562 et 1594)**.

Aujourd'hui, ce chevet disparaît partiellement à notre regard du fait de la présence d'une **construction basse** adoptant un **plan rectangulaire** et dont le mur Est, est percé d'une **petite baie en plein-cintre**. Il s'agit peut-être d'une chapelle latérale dont l'élévation rappelle celle du transept Nord de l'église de Vert-la-Gravelle.



Façade Ouest



Blocs de grès encadrant le portail



*Vestige d'une croix (?)
constituant le faîtage*

CÔTÉ OUEST

Le côté **Ouest** de l'église de Talus-Saint-Prix est constitué d'un **mur pignon** qui ferme la nef de l'église.

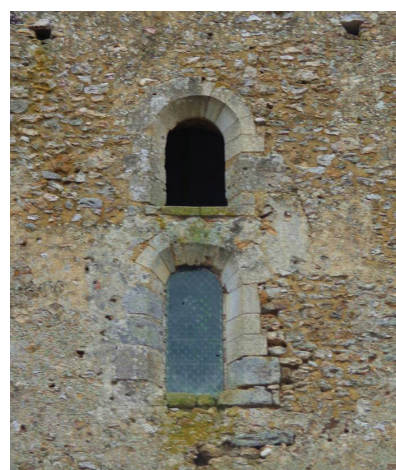
On a percé tout d'abord au niveau de son **rez-de-chaussée** un portail, de l'époque **carolingienne**, dont les montants sont constitués d'**imposants blocs de grès ferrugineux**. Ils supportent un impressionnant linteau en pierre ayant une base rectangulaire et un sommet pyramidal.

Une iconographie héritée du paganisme y est gravée : **deux étoiles encadrent un soleil** reconverti en un **semblant de croix**. L'ensemble est intégré à un cadre reprenant la forme si particulière de ce linteau. Au-dessus de ce dernier, se découvre, un **très bel arc de décharge** en pierre de taille.

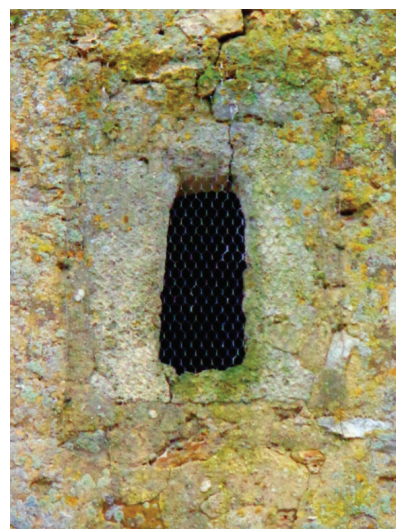
Au-dessus de ce porche d'entrée, on découvre une **étroite baie** qui serait peut-être un **des vestiges de l'édifice primitif**. Édifice qui fut probablement **surélevé** au cours du **XI^e siècle** ou au cours du **XII^e siècle** : ainsi, semble l'indiquer la présence de **baies beaucoup plus larges** que celles précédemment décrites. Ce pignon, dont l'extrémité est triangulaire, présente à son sommet un curieux épi de faîtage en pierre.



*Vue du linteau roman
avec arc de décharge*



*Baies romanes percées dans le
pignon Ouest*



Étroite fenêtre carolingienne

CÔTÉ SUD

Le côté Sud de l'église de Talus-Saint-Prix présente à peu près la même élévation que le côté Nord. Seuls deux éléments le différencient de l'autre côté.

Il s'agit tout d'abord, d'un curieux décrochement situé à l'angle droit du mur Sud de la nef. Il semble confirmer la surélévation au XII^e siècle d'un édifice préexistant. La seconde différence que l'on constate par rapport au côté Nord, se trouve localisée au niveau de la travée sous clocher. On découvre en effet à la naissance du toit dominant, une fenêtre en plein-cintre romane, une ouverture rectangulaire. Cette dernière devait peut-être présenter à l'origine en partie sommitale, un arc plein cintre. Par sa disposition, elle rappellerait celle que l'on observe pour la puissante tour-clocher de Coizard.



Vue générale du côté Sud avec décrochement



Base du clocher avec ouverture rectangulaire

INTÉRIEUR : LA NEF

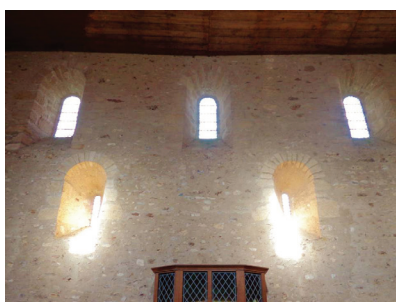
La nef présente une architecture d'une grande pureté et d'une grande simplicité romane.

Le premier niveau, remontant au X^e siècle, est constitué de fenêtres très étroites.

Il faut remarquer le grand soin apporté à leur encadrement en pierre. Ainsi, leurs piédroits forment un élégant chaînage en harpe tandis que leur partie sommitale dessine un délicat arc en plein-cintre.

Grâce au léger décrochement du mur que l'on distingue au-dessus de la petite fenêtre Ouest de la nef, on constate le décalage qui existe entre le mur bâti au X^e siècle et le mur élevé au XII^e siècle.

En effet, la nef fut ensuite rehaussée au cours du XII^e siècle et pourvue de larges baies romanes en plein-cintre. Elles constituent ainsi le second niveau de baies de la nef. Au-dessus de ce second niveau de fenêtres, on découvre, un simple plafond de bois qui sert de couverture à la nef de l'église de Saint-Prix.



La nef éclairée des deux niveaux de baies



Baie primitive (à gauche) et baie romane (à droite)



Vue générale de la nef



Vue générale de la nef



Vue du revers de la façade Ouest



Base de la colonne de droite



Base de la colonne de gauche

LA TRAVÉE SOUS CLOCHER

Il est intéressant de constater que pour une simple église de campagne, on a cherché à théâtraliser la transition vers l'espace le plus sacré de l'édifice: le **choeur liturgique**.

Ainsi, a-t-on tout d'abord placé à l'entrée de cette travée sous clocher, construite au XII^e siècle, une immense arcade en arc-brisé, soutenue par d'imposantes colonnes engagées, dont la base s'orne d'animaux stylisés.

On peut découvrir tout d'abord à gauche une **colombe**, qui pourrait être une allusion au **Saint-Esprit** ou à la **pureté**. Quant à la base de droite, elle présente peut-être une **tête de serpent** qui serait une **allégorie du mal**.

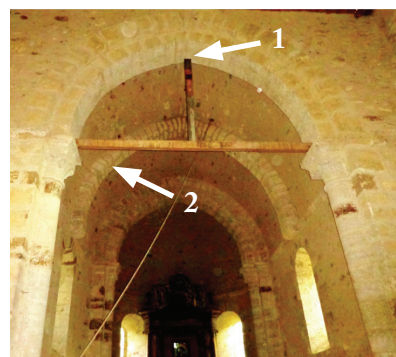
Face à cette iconographie, on peut se demander si les artistes qui ont exécuté ces animaux, ne veulent pas démontrer aux fidèles l'antagonisme entre le bien (symbolisé par la colombe) et le mal (symbolisé par ce serpent).

Ces colonnes engagées sont également agrémentées de **chapiteaux romans**. Ces derniers présentent des **motifs végétaux stylisés** qui sont peut-être inspirés de plantes visibles dans les marais de Saint-Gond, environnement proche de l'église de Talus-Saint-Prix. Certains des chapiteaux à décor feuillagé, qui surmontent ces colonnes engagées, ne sont pas sans rappeler ceux décorant la salle capitulaire de l'abbaye cistercienne du Reclus.

Afin également de magnifier cet espace de transition entre la nef et le choeur, l'architecte a également eu l'initiative d'élever au centre de cette travée, un immense arc-brisé qui est soutenu par deux consoles en pierre.



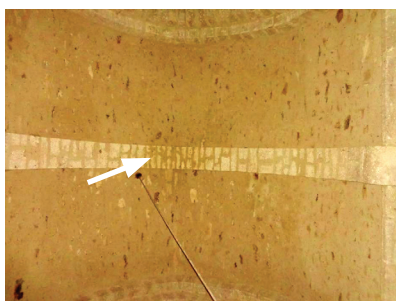
Chapiteaux aux feuillages stylisés



*Arc triomphal (1)
et arc en pierre (2)
à l'entrée de la travée sous clocher*



*Fenêtre en plein-cintre
avec emploi de grés ferrugineux*



Voûte en berceau et arc en pierre



Tête d'aigle



Animal indéterminé

Ces dernières sont placées au-dessus **de deux fenêtres en plein-cintre** qui distillent une douce lumière naturelle à cette travée et dont il faut admirer l'élégant encadrement en pierre.

Cette immense arcade permet aussi de soutenir une partie de la **superbe voûte en berceau** qui couvre cette travée sous clocher. Dernier élément qui contribue à cette magnificence : **une seconde arcade en arc-brisé**, qui comme la précédente, est soutenue par **deux puissantes colonnes engagées**. Comme leurs consœurs, **leurs bases s'ornent d'animaux**. Celle de gauche figure peut-être **une grenouille ou un crapaud** pouvant symboliser le malin. Quant à celle de droite, elle représenterait **une tête d'aigle**. S'agit-il de l'aigle symbole de force, de puissance, de hauteur, image du Christ dans son ascension. On prétend en effet que son œil peut regarder le soleil en face sans se brûler !

Ces colonnes engagées présentent également de très beaux chapiteaux du XII^e siècle.

Celui que l'on peut voir à gauche présente un motif de feuillages stylisés. Fait de creux et de pleins, ce décor permet de créer d'élégants jeux de clairs-obscurs.

Quant à celui de droite, il présente des motifs végétaux formant d'élégantes volutes.

L'abside a été également construite au XII^e siècle. Elle est voûtée en cul de four et elle est éclairée à l'heure actuelle par deux fenêtres en plein-cintre.

Une troisième baie existait à l'origine : elle fut bouchée au XVII^e siècle, pour pouvoir placer un spectaculaire maître-autel et son retable.

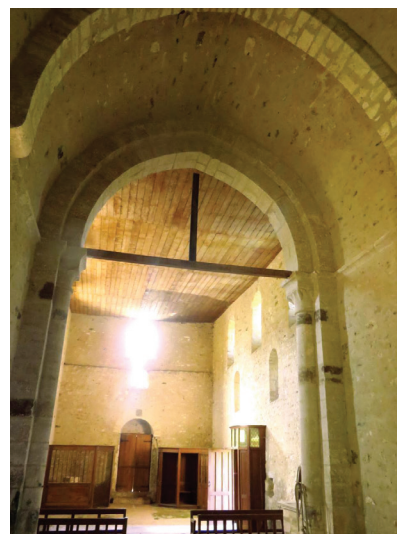
Il se compose en partie basse de l'autel proprement dit, orné en son centre d'une grande croix de couleur rouge duquel se détache la colombe du Saint-Esprit (volée).

Il supporte une partie médiane qui supporte le tabernacle. La partie haute présentait à l'origine un tableau d'autel figurant saint Prix (*source : Inventaire*) qui était encadré sur chacun de ses côtés de deux colonnes à chapiteaux ioniques. Celles-ci soutiennent un puissant entablement à l'antique qui supporte lui-même :

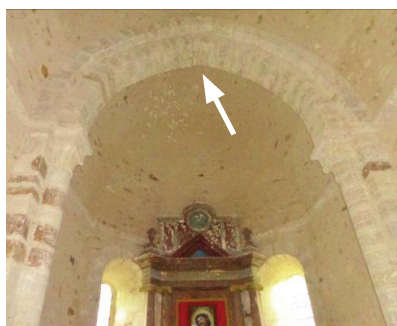
- une série de pots à feux.
- un grand fronton triangulaire.

Ce fronton est enfin dominé d'un immense frontispice dont le centre s'orne d'un imposant oculus.

Autre élément associé à la liturgie que l'on peut encore admirer à l'heure actuelle. La piscine liturgique qui présente une très belle cuve en pierre de forme étoilée.



La nef, autre vue



Voûte en cul de four



Vue générale du maître-autel avec :

- pot à feu (1)
- frontispice (2)
- fronton (3)
- entablement (4)
- colonnes jumelées (5)



Chapiteaux feuillagés agrémentant une colonne engagée dont la bichromie est obtenue par l'usage de grès ferrugineux (flèches)



ŒUVRES DISPARUES

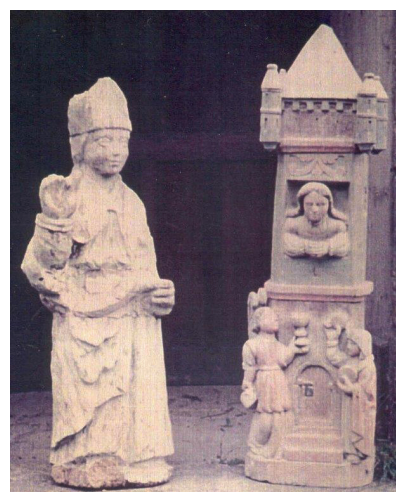
L'église de Talus-Saint-Prix possédait à l'origine une très belle statue du **XIV^e siècle** représentant son saint patron : **saint Prix**. Ce dernier est représenté vêtu de ses fastueux habits épiscopaux et portant la mitre sur la tête. On peut également penser qu'à l'origine, le saint maintenait fermement dans sa main gauche, la crosse, objet symbolique rappelant que ce saint-évêque est le pasteur devant mener ses brebis vers le salut éternel.

En le représentant avec tous les signes distinctifs d'un évêque, l'artiste veut ainsi rappeler qu'après être né à **Issoire**, **saint Prix** embrassa cette fonction épiscopale en **666**, à **Clermont** (il fut assassiné plus tard en **674** à **Volvic**).

Il est intéressant de constater également que l'artiste qui l'a exécuté a conféré un visage plein de bienveillance au saint qui lève ici sa main droite pour bénir la foule des fidèles.

L'église de Talus-Saint-Prix conservait également à l'origine une œuvre très curieuse datant du **XVI^e siècle** (?). En effet, cette dernière prend la forme d'une tour de section carrée, dont la défense est assurée grâce à la présence :

- d'archères.
- de créneaux
- d'échauguettes (tourelles d'angles).



Statues de saint Prix et de sainte Barbe

Cette tour est également couverte d'un haut comble pyramidal, qui renforce l'impression de puissance qui se dégage de cet ouvrage défensif. Ce dernier abrite dans ses murs une jeune femme qui penche ici sa tête depuis une fenêtre de la tour. Le spectateur est tout d'abord frappé par la perfection des traits physiques de la jeune dame : menton mutin, lèvres délicates, grand nez régulier, front haut et dégagé, longue chevelure retombant sur les épaules.

Il est aussi marqué par la douceur de la physionomie de cette jeune femme et par le recueillement qui s'exprime à travers son comportement : elle a les mains jointes et les yeux mi-clos.

Cette jeune femme captive qui vit ici dans le recueillement, voit son attention attirée par deux personnages situés en contrebas de la tour. Celui de gauche est un ange tenant le calice rempli du vin servant à l'eucharistie. Quant à celui de droite, il figure une jeune femme portant l'hostie, pain utilisé aussi pour l'eucharistie.

Par cette représentation, ne veut-on pas démontrer aux fidèles qu'à l'imitation du sacrifice du Christ (dont le souvenir est rappelé par l'eucharistie), cette jeune femme a décidé de renoncer à sa propre liberté afin de pouvoir vivre sa foi. Cette jeune femme si courageuse doit-être sainte Barbe. En effet, cette sainte fut enfermée dans une tour après décision de son père Dioscore, roi de Nicodémie, au IV^e siècle. Ce dernier voulait ainsi, par cette captivité forcée, soustraire sainte Barbe, aux regards. Face à cette situation, la sainte décida de vivre en ermite et de se convertir au catholicisme. En l'honneur de cette conversion elle arriva à convaincre des architectes de percer une troisième fenêtre



Statue de la Vierge

dans la tour pour symboliser la Trinité. Apprenant la nouvelle, son père décida de l'exécuter et périt foudroyé. La fin tragique de son père explique quant à lui le fait qu'on implore la protection de la sainte, contre les éclairs et la foudre.

Une autre hypothèse peut toutefois être mise en avant pour cette œuvre : il pourrait s'agir d'un petit monument eucharistique qui se trouvait à l'origine en haut d'un ciborium.

L'église de Talus-Saint-Prix conservait enfin une très belle Vierge du XIV^e siècle. Cette dernière présente tout d'abord un visage très mutin : une fossette anime son menton, ses lèvres esquissent un léger sourire, son nez est long et fin, ses yeux mi-clos sont en amande. La beauté de ce visage est rehaussée par la très belle chevelure bouclée qui encadre son visage. Cette chevelure est couverte d'un fin voile de tissu et d'une couronne (généralement détruite à la Révolution Française). Sa longue silhouette longiligne est couverte d'un vêtement aux plis savamment étagés.

Cette figure mariale est relativement dynamique : en effet elle dessine une gracieuse ligne serpentine produite par le léger déhanché animant la silhouette de la Vierge.

Cette dernière porte ici avec grande délicatesse le Christ enfant qu'elle serre délicatement contre son flanc gauche. Ce dernier est un bébé déjà bien éveillé : ainsi porte-t-il un regard emprunt de majesté, aux fidèles. À remarquer : la présence d'un oiseau, que l'enfant emprisonne doucement dans ses mains. Cet animal est-il un symbole annonciateur du sacrifice du Christ ? (d'autres Vierges à l'enfant présentent un oiseau mordillant les mains du Christ, pour annoncer son supplice sur la croix). Quant à la Vierge, cette dernière détient dans sa main droite, les fragments probables de la branche d'Aaron, préfiguration de la nativité du Christ.

Photographies : Arnaud Sarazin



Anecdotes d'un médecin de campagne

par Daniel LAPRUN

d'après les souvenirs du Dr MATIGNON



En-tête des ordonnances



*Outil utilisé par le père
du Dr. Matignon, aussi médecin,
pour couper les amigdales*

Au début des années 1960, Fère-Champenoise était déjà bien pourvu en professions médicales. À tel point que l'un des médecins arrivant sur le site en 1961 eut la bonne idée de... créer une Maison Médicale. Il y a 50 ans ! Il en existait parait-il une en Vendée. Le problème, c'est qu'il manquait un troisième praticien pour l'ouvrir... Et on en est resté là. Les deux médecins fertons ont donc commencé à courir la campagne. Quand on dit « courir », c'est un euphémisme.

De 8 h du matin à 20 h du soir, voire minuit, sans compter les urgences (pas de SAMU), ils allaient aux domiciles de leurs patients, entre deux séances de consultations, moins chargées qu'aujourd'hui. Les appels de nuit étaient courants, sans récupération le lendemain. De Cheniers près de Châlons, à Congy pour l'un ; et surtout dans la commune pour l'autre, ils ne comptaient pas leurs kilomètres : de 40 à 45000 pour le premier. Les semaines faisaient sept jours, sauf un dimanche sur deux, puis sur quatre. Le dimanche, jour de repos, était occupé à « faire les papiers » et se « mettre à jour ».

Une semaine de plus de 70 heures était la norme. Le tour de garde, c'était toutes les nuits, et les jours fériés n'existaient pas.

L'un d'eux raconte qu'une fois, devant la surcharge de travail, ce sont ses patients, dans la salle d'attente qui ont installé son sapin de Noël. Heureusement qu'il y avait les vacances. Elles étaient sacrées, avec la famille : une semaine à Pâques et trois l'été. Pas question d'y déroger. Les repas étaient souvent pris à la sauvette, sans les enfants.

L'assistance de l'épouse était importante, surtout lorsqu'elle avait fait des études d'infirmière. Elle pouvait plus facilement gérer l'emploi du temps et les urgences. Comme il n'y avait pas de téléphone portable, le médecin avait un correspondant dans chaque village où son épouse pouvait le joindre et lui donner la suite de son programme. Il suffisait que le correspondant en question accroche un mouchoir à sa fenêtre pour indiquer au docteur de passage qu'il y avait un appel. Cette même épouse, aussi secrétaire, avait un rôle social très important.

Ses connaissances, ou sa formation sur le tas, lui permettait d'apporter les premiers soins et conseils. Il arrivait souvent qu'elle aille chercher des patients à leur domicile pour gagner du temps, sans compter l'arrêt à la pharmacie sur le retour. Elle pouvait intervenir lors d'épisodes psychiatriques dans l'attente du médecin. Pendant les accouchements, son assistance était importante pour la mère et le bébé. Parfois il fallait fournir des couches à un bébé complètement démuné. Ce n'est qu'au début des années 1970 que l'envoi vers les maternités citadines débutèrent, mais avec beaucoup de réticence dans les villages.

L'appellation de « médecin de famille », ou plutôt « généraliste », est devenue « médecin traitant ». Le généraliste était à la base de toutes les spécialités (ophtalmo, obstétrique, kiné, etc). Il était en quelque sorte le « médecin du premier recours et du dernier secours ».

Beaucoup de soins réalisés par des spécialistes aujourd'hui, l'étaient par le médecin de famille. Le matin, il faisait les prises de sang, et les piqûres intraveineuses avant que n'arrive la première infirmière. Les radios étaient courantes pour des accidents bénins mais douloureux. On n'envoyait pas les gens à l'hôpital pour la petite chirurgie, comme l'amputation d'un doigt, ou une petite fracture que l'on plâtrait sur place. L'anesthésie générale pour une luxation de l'épaule se faisait au cabinet. Il n'y avait pas d'échographie, et parfois les médecins prenaient des risques mais n'ont jamais commis de grosses fautes de diagnostics. Il fallait surveiller les malades alités, aujourd'hui hospitalisés, rendre visite aux malades dépourvus de moyen de transport.

La gestion des urgences était souvent source d'incompréhension. Comme il n'y avait pas d'échographie, il était difficile de prévoir quelques complications lors d'un accouchement. Lorsque celui-ci surgissait de jour, l'emploi du temps s'en trouvait bouleversé, comme lors d'un accident de la route avec plusieurs blessés. Deux urgences à la fois, cela arrivait donc, et celle qui était reléguée en seconde position pouvait se dire : « on a bien le temps de crever ! ». Ce qui explique que souvent, le médecin « en retard » n'était pas toujours compris.

On allait même jusqu'à accompagner les malades ou les accidentés dans la voiture des pompiers, lorsque la gravité l'exigeait. C'est devant ces cas graves que le médecin avait un sentiment de solitude, soutenu qu'il aurait aimé être par l'avis d'un de ses confrères.

S'ils faisaient beaucoup de kilomètres, les médecins devaient aussi affronter des conditions de route difficiles l'hiver, qu'on ne connaît plus maintenant. Une nuit, les quatre médecins (deux de Fère-Champenoise et deux de Pleurs) se retrouvèrent tous dans les



Le docteur Matignon avec le matériel pour les accouchements

congères. Ils s'en sortirent avec l'aide des tracteurs.

Mais il y avait aussi les bons côtés, rares. Lorsqu'il arriva de Paris, le remplaçant du docteur Lavollée fut impressionné de voir tant de bouteilles de champagne s'ouvrir chez ses futurs patients pour fêter le départ de son prédécesseur, à moins que ce ne soit pour son arrivée.

Des anecdotes de médecins de campagne, certains en font un livre, comme celui de Louis Tamain intitulé tout simplement

« Médecin de campagne ». On retrouve les cas classiques. Comme celui d'un accouchement compliqué, dans un lit très bas, sur un parquet ciré et glissant, avec un bébé qui ne veut pas crier. Il faut aussi intervenir suite à un appel des gendarmes pour « crise d'alcoolisme » où femme et enfants ont fui le domicile conjugal, et où le père ne demande qu'à voir le « toubib ». Plus grave encore, où il faut affronter la crise de démence d'un jeune qui vous attend avec le fusil de chasse à la main ! Une autre fois un motard de la route se fit piquer la langue par une guêpe.

Il se présenta au domicile du médecin. On vint le chercher pour aller chez un client, alors que notre victime asphyxiait. Mais après un « tubage » et un traitement d'urgence, il reprenait la route une heure après.

La plupart de ces interventions iraient aujourd'hui directement aux urgences, ce qui n'est pas forcément une bonne chose pour la Sécu.



Le docteur Matignon avec l'ancêtre du tensiomètre

Décembre 1991.

Reconnaissance d'une famille parmi tant d'autres... à son « médecin de famille », pour sa simplicité, sa ténacité, sa vigilance envers les uns et les autres. Parfois même une complicité inavouée de part et d'autre, mais tellement évidente...

Complicité prise en relais par une compagne discrète mais efficace dans des moments difficiles à vivre par cette famille.

Ainsi le rôle vrai du médecin prend toute sa signification une fois arrivé à ce paroxysme (au delà de la simple médecine).

Comment oublier ce couple tellement complémentaire qui restera présent à notre mémoire pour cette période de notre vie, et désormais à partir de maintenant ? Merci pour tout à tous les deux.

Remerciements pleins de gratitude et débordant de sensibilité et de chaleur pour les services plus que professionnels rendus par le docteur Matignon, un véritable médecin de famille.

Sachant sa profonde érudition et sa délicatesse, cette famille a offert cette marque de sympathie dans un splendide livre d'art.

L'épidémie de Congis

(Congy aujourd'hui)

par Michel GUIOT

Nous sommes au printemps 1771. Une terrible maladie atteignit le village de Congy, près des marais de Saint-Gond, au nord de Sézanne. Cette épidémie n'avait à l'époque pas de nom concret, n'ayant jamais été décrite, comme entité clinique jusqu'alors. Elle le sera 50 ans plus tard.

Ce qui est passionnant dans le rapport de M. Gellee, chirurgien médecin local, ce sont les descriptions cliniques des différentes phases de la maladie et les hypothèses épidémiologiques qu'il propose.

Tout ceci exprimé avec la précision, la pertinence de l'observation, le concret parfois brutal d'un rapport médical de l'époque, auquel s'ajoute un certain talent littéraire. Je vous propose un résumé de cette observation, faisant une large part au texte original, avec ses tournures, son vocabulaire et son orthographe de l'époque pour mieux vous restituer l'ambiance de ce moment douloureux des mois de mars, avril et mai 1771 à Congis (Congy).

Transportons nous donc à Congis et lisons M. Gellee :

« Le village compte trois cent soixante communians, partie laboureurs, partie vigneron.

L'épidémie dont il fut attaqué en 1771 comporte deux phases :

- Une fièvre inflammatoire gangréneuse pendant les quinze premiers jours.

- Une fièvre putride vermineuse pendant les six dernières semaines.

La première fut des plus mauvaises. En quatre jours, trente sept personnes en furent attaquées, dix huit sont mortes dont le chirurgien du village. »

M. Gellee est donc arrivé à ce moment, prenant en charge les dix-neufs malades restants, dont deux périrent également.



Congy

Quatre jours plus tard, ces malades furent hors de danger.

M. Gellee reprend :

« Total de cette première époque : trente sept malades, vingt morts.

La consternation régnait dans ce malheureux village. L'alarme s'était répandue dans tous les environs.

Le caractère de l'épidémie changea tout à coup. Sa seconde période quoique beaucoup plus longue fut bien moins meurtrière. Sur quatre vingt seize malades, six périrent.

Total des deux époques : cent trente-trois malades, vingt-six morts, dix-huit avant mon arrivée, huit après.

Je me résume. L'épidémie de Congis a été dans son principe une fièvre inflammatoire gangréneuse, qui par succession du temps, et quelques changements parvenus dans les causes, perdit entièrement son premier caractère et dégénéra en fièvre putride vermineuse.

Cette maladie, quoique plusieurs personnes en ayant été attaquées dans une même maison, quoique le chirurgien du village en fut mort, cette maladie, dis-je, n'a rien de contagieux. Les causes, universellement et partout répandues agissaient difficilement sur les différents individus, à raison, et de ce que chacun en particulier se trouvait plus ou moins exposé à leurs actions et sans doute encore à raison de leur différente disposition des humeurs.

C'est à l'action, et à la persistance de l'atmosphère par le corps humain, c'est dans les différents vices de l'air qu'il faut chercher la cause, la nature, les principaux phénomènes de la plupart des maladies populaires.

Hippocrate observait avec la plus scrupuleuse attention la variété des temps, et l'intempérie des saisons – tel vent, dit-il, occasionnera telle maladie. Si telle saison est pluvieuse, telle épidémie se fera sentir –

Ses pronostics se réalisent encore tous les jours. C'est cette diversité de l'air,

cette variation de température de l'atmosphère qui a diversifié l'épidémie de Congis et en a fait comme deux maladies différentes dans un court espace, et une même fuite du temps. »

Pour faire écho à ces principes généraux, M. Gellee nous décrit et nous plonge dans l'atmosphère régnante à Congis durant cette période.

« Le vent du nord soufflait depuis plus d'un mois. Les nuits, les matinées et les soirées étaient très froides. Le soleil déjà élevé sur l'horizon faisait vivement sentir l'ardeur de ses rayons dans le milieu du jour (je dois observer que c'est pour la plus grande partie sur la classe des vigneronns que cette épidémie a porté). L'action du travail en plein champ, la chaleur de l'atmosphère qui se faisait sentir entre onze heures et jusque quatre, raréfaient les humeurs, diminuaient la circulation, ouvraient les pores, augmentaient la transpiration. Le soir, un vent aigu, un froid piquant se faisaient sentir, fermaient, crispèrent les pores. La transpiration, la sueur étaient interrompues. Cette humeur acre et saline enraye la vie de toute notre machine refoulée dans le grand courant de la circulation, par acrimonie naturelle, et peut-être, encore augmentée par la mauvaise nourriture déterminant des engorgements. »

M. Gellee vient de nous décrire le contexte (intempéries, durs labeurs, pauvreté), il passe désormais à la symptomatologie et à la clinique.

« Le ton des vaisseaux forcé, leur jus affaibli, les liqueurs croupissantes et dégénérant en une corruption sphagmétique⁽¹⁾, oblitèrent les capillaires, interrompaient les sécrétions, retiennent les fluides nerveux en

empêchant la distribution. Les forces vitales étaient suffoquées et détruites. Oui, dans la première époque, l'épidémie de Congis a eu tout à la fois les signes de la plus vive inflammation et ceux de la gangrène.

Je passe aux causes de la seconde époque.

Nous venons de voir la transpiration interceptée, la circulation comme concentrée dans l'intérieur, les liqueurs condensées, leurs marches retardées. Les fibres obligées d'exécuter des mouvements oscillaires violents, et irréguliers, tout le système vasculaire dans un état phlogistique⁽²⁾, et dans une contraction spasmodique, et tout cela par la densité, la gravité, l'hétérogénéité d'un air sec et froid, celui de tous qu'Hippocrate a observé être le plus nuisible. Tout à coup le temps devient nébuleux, il survient plusieurs jours de pluie. L'air prend une modification différente. Les liqueurs éprouvent une raréfaction forcée. Les solides, et plus particulièrement les fibrilles nerveuses passent d'un état de crispation à un relâchement subit.

Les exhalations malignes et suspendues dans l'atmosphère par le froid, se dilatent, se développent. Leurs miasmes putrides inspirés et partant dans le corps par toutes les voies infectent la masse du sang, y excitent une fermentation, une alkalescence⁽³⁾ putride, qui en décomposent les tissus. Avec cette nouvelle modification de l'air, commence la seconde époque de l'épidémie. Ce n'est plus la même maladie. Son caractère est entièrement changé. De fièvre inflammatoire gangréneuse, elle devient fièvre putride vermineuse.

Avant de parler plus loin, je me pose une question à moi-même.

La caste des vigneronns a été attaquée de préférence à celle des laboureurs. Les uns et les autres travaillaient cependant également en plein champ. Les uns et les autres se trouvaient par conséquent également exposés à l'in-

tempérie, et à la vicissitude trop frappée de l'air, que j'ai établi pour cause première de cette épidémie.

Pourquoi épargnent-elle les uns et atterrent-elle les autres ? Les raisons suivent.

Dorénavant, si je ne me trompe, la solution de ce problème.

Le laboureur suit pesamment sa charrue : la position de son corps est verticale, il change à chaque instant de place, esquive en quelque façon l'impression des rayons du soleil, au coucher duquel il regagne son hameau et se retire dans son manoir.

Le vigneron au contraire est obligé de faire force des bras pour appuyer son hoyau (et c'était précisément alors le temps du bêchage de la vigne). Sa position est horizontale, presque toujours immobile par le même point, les rayons du soleil le plongeaient par toute la longueur de la colonne vertébrale, il n'en perdait aucun. Son travail prolongé jusqu'à la nuit le mettait tout à fait en prise aux deux extrêmes de la vicissitude de l'air. Autre raison encore dans la différence de ce parallèle, et qui doit y entrer pour beaucoup : depuis quatre à cinq ans le laboureur nageait dans l'aisance, l'exportation des grains semblait avoir été presque uniquement pour l'enrichir. Il n'en était pas de même du vigneron : cinq années de stérilité l'avait réduit aux abois, à l'état de misère.»

M. Gellée parle alors du ressenti du malade et décrit son comportement.

« Rien d'aussi brusque, rien d'aussi violent que les symptômes de la première époque de cette épidémie, aucun avant-coureur. Le malheureux rentrait chez lui le soir avec une simple pesanteur de tête. Il se couchait, dormait mal. Le lendemain matin il était comme assommé ; pouls véhément, gros, fort et dur : chaleur piquante avec tact, peau frileuse, céphalalgie

intolérable, l'œil hagard, langue aride, fait inextinguible, les urines, rouges, en petites quantités, les hypochondres⁽⁴⁾ déprimés, le ventre serré.

Dès le commencement du second jour la plupart tombaient dans un délire furieux, il survenait des convulsions des soubresauts des tendons. La poitrine se prenait : douleur de côté, fixe, vive aigüe. Respiration serrée laborieuse et fréquente, toux sèche sans douleur de la poitrine. Le sang tiré était enflammé, poisseux, lâchant à peine la moindre sérosité. Le ventre se météorisait⁽⁵⁾ sans la moindre sensation douloureuse, la violence du délire tombait, la douleur de poitrine s'éclipsait, pouls concentré, petit, dur, inégal et débile, les yeux livides, le teint plombé : autant de signes d'une gangrène intérieure. Cet état était court, une oppression violente, une respiration forcée, le sifflement de la poitrine, les déjections brunes et extrêmement fétides, une sueur collante étaient à quelques heures près les avant-coureurs de la mort.

La plupart des cadavres étaient vergetés à l'extérieur et parsemés de taches noires qui ne s'étaient point montrées pendant le cours de la maladie.

Les deux malades que j'ai vu périr rendirent après leur mort une grande quantité de sang noir et infect, tant par le nez que par la bouche.

La cause la plus salutaire dans cette première époque a été la voie des sueurs. Elles procuraient un soulagement marqué et leurs retours étaient un portage espéré de la guérison du malade.

Je reviens sur moi-même : première sueur critique. Le délire pour tout début et le malade tombe dans une affection comateuse. On avait mille peines de le tirer de son assoupissement. Le défaut d'évacuation était toujours le même. S'il y en avait quelques-unes, elles étaient l'effet de l'Art. La nature ne faisait rien encore. Après quelques jours, les urines déposaient un sédiment blanchâtre, indi-

cateur d'un dérangement bilieux point trop confortable. La maladie se terminait chez le plus grand nombre par une sueur très abondante qui mettait fin au coma. Chez quelques-uns la fièvre et le dérangement bilieux se prolongent.

Les symptômes de la seconde époque sont ceux de la fièvre putride vermiculaire : frissons vagues et irréguliers puis lassitudes spontanées : tête appesantie, affaissement général, langue blanche, chargée, envie de vomir, pouls serré, fréquent, irrégulier, chaleur malodorante à la peau.

Vers le troisième jour la fièvre s'allumât : frissons symptomatiques, urines troubles, gaspes, déjections liquides, fétides, toux sèche convulsive, par intervalle, sans aucune douleur de poitrine.

Trois jours plus tard la tête se prenait : langue sèche, aride, fait ardent : urines épaisses boueuses en petites quantités, soubresauts des tendons, le ventre se météorisait : déjections brunes verdâtres, fétides quelquefois abondantes, souvent mêlées de pelottes de nerfs vivants, pouls concentré, petit, vermiculaire.

Cet état se prolonge plusieurs jours et pour certains jusqu'à la mort.

Dans cette époque le premier signe salutaire était une évacuation d'urine des plus abondantes, avec un sédiment épais. Le délire tombait, la fièvre se ralentissait, le pouls se redressait, le dévoiement se modérait, les déjections devenaient plus louables, se maintenaient dans un degré modéré et mettaient fin à la maladie.

Les sueurs n'ont point été salutaires comme dans la première époque. Je n'en ai remarqué aucun bon effet, elles ne faisaient qu'appauvrir le sang, le mettre à sec et augmenter les râles.

Il y a eu beaucoup d'hémorragies : saignements de nez chez les hommes, pertes chez les femmes. Quatre vingt ont éprouvé un flux hémorroïdal considérable. Les hémorragies

avaient lieu principalement chez l'adulte depuis dix huit ans jusqu'à trente ans. Elles étaient symptomatiques, épuisait le malade sans lui procurer le moindre soulagement, accompagnées et suivies de mouvements convulsifs des plus violents.

Le traitement des deux époques a du varier du tout au tout. Les indications étaient de diminuer l'irritation, calmer l'effervescence des humeurs, de dissiper les râles et les engorgements inflammatoires, de s'opposer à la putréfaction gangréneuse du sang.

Il fallait brusquer les remèdes à l'égal de la violence et de la célérité de l'accident.

Sept à huit saignées dans les trois premiers jours remplissaient en partie la première indication. Le torrent de la circulation désormais plus libre dissipait les stases que la matière morbifique⁽⁶⁾ avait formées.

La boisson abondante et copieuse était du petit lait, ou limonade ou une tisane avec les plantes nitreuses.

Dès un premier instant de détente, j'administras un émétique⁽⁷⁾ en lavage. Puis, pour atténuer les humeurs, je joignais des potions huileuses ou du loach blanc. La boisson ordinaire était diaphorétique⁽⁸⁾ ajoutée de racine de bardanne.

Pour parer la putréfaction du sang, j'employais les antiseptiques nerveux, le camphre mêlé tantôt avec le nitre, tantôt dans quelques potions anti-spasmodiques.

Les vésicatoires⁽⁹⁾ n'ont produit aucun effet.

J'ai fait usage de la saignée du pied, très indiqué par l'embarras de la tête, mais préjudiciable lorsque la qualité des humeurs dégénérées en une alkalescence extrême présentait de toute part une dissolution acrimonieuse et une fonte putride.

Une saignée du bras tout au plus.

Je faisais boire largement : une décoction d'avoine nitrée et édulcorée avec le miel.

Je n'attendais pas le délire pour avoir recours aux cantharides⁽¹⁰⁾.

Pour lutter contre les hémorragies et les mouvements convulsifs, je faisais ajouter du vinaigre dans la boisson.

Je mettais en nappage la liqueur anodine d'Hoffmann, l'eau de Ravel.

J'entretenais les évacuations dans un juste degré avec le petit lait de tamarin ou les grains d'ipécacuanha en poudre.

Je finissais avec l'aneth en infusion.»



Pierre Bretonneau



Typhoïde



Salmonella typhi

Décrit par Pierre Bretonneau en 1818, le diagnostic de cette maladie est la typhoïde.

Elle est provoquée par le bacille d'Eberth, ou salmonella typhi.

Pierre Bretonneau fut le premier médecin à émettre l'hypothèse d'un agent spécifique à chaque maladie infectieuse. C'est un des pères incontestés de la médecine moderne, fondée sur l'observation et utilisant toutes les connaissances scientifiques de l'époque, comme l'a fait également son contemporain René Laennec, inventeur du stéthoscope et de la médecine auscultatoire, toujours d'actualité.

Chaque année, 200 000 personnes meurent de la fièvre typhoïde dans le monde.

Notes :

1. sphaigneuse : spongieuse. Plante de la famille des Sphagnaceae.

2. phlogistique : enflammé.

3. alkalescence : état des substances qui deviennent alcalines.

4. hypocondre : régions de l'abdomen situées directement sous le diaphragme.

5. météorisait : gonflement de l'abdomen.

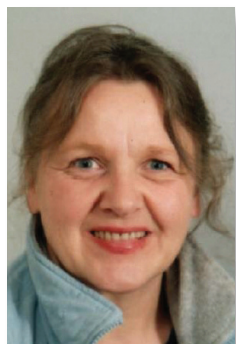
6. morbifique : qui peut causer la maladie.

7. émétique : vomitif.

8. diaphorétique : qui permet d'augmenter la transpiration.

9. vésicatoire : qui fait venir des ampoules, qui détermine le soulèvement de l'épiderme.

10. cantharide : insecte coléoptère. Utilisé en pharmacopée comme aphrodisiaque.



L'importance de l'eau pour les activités rurales en particulier aux fermes des Épées

par Josiane GILSON et René GUYOT

Le hameau des Épées, constitué de quelques fermes, dont l'histoire a été évoqué dans les numéros précédents de la revue « Du Pays Sézannais », est rattaché au village de Lachy. En ce lieu démarre la rivière du Grand-Morin, qui se jette dans la Marne à Esbly près de Meaux et de Disneyland-Paris. Les sources percent à la sortie de Lachy, le long de la route qui rejoint la RD951, en direction du bois de La Morelle. Assez abondamment pour avoir pu actionner dès le moyen-âge, trois moulins à blé sur le territoire : le Grand-Moulin, le Petit-Moulin et le moulin du Val-Dieu. (doc.1)

À partir de ce ruisseau providentiel, les ménagères du lieu ont bénéficié d'une eau pure afin de vaquer à leurs occupations, spécialement à la tâche fastidieuse du lavage des textiles. On a dénombré sur le parcours intra-communal pas moins de six lavoirs, certains collectifs, d'autres privés. Pour plus de renseignements sur le sujet, on se reportera à deux études récentes : Jean-Pierre Beal, René Guyot, Pierre-André Lestocart et Jacques Perciot, Les chemins des

lavoirs entre Brie et Champagne, 2011, édition Chant'Morin ; et René Guyot, Lavoirs et lavandières d'entre Marne et Seine, in *Du Pays Sézannais*, numéro 14, 2013, pages 53 à 68. (doc.2)

Il est à noter, à propos du document 2, que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les lavandières ne s'activent pas sur les bords du ruisseau du Grand-Morin, mais le long de l'écoulement intermittent résultant du trop plein du bassin de La Morelle, commune de Mondement, au nord-ouest de Lachy.

C'est dans cet environnement historiquement privilégié, et dans un contexte géologique non moins favorable que les fermes des Épées (et de toute la Brie) vont utiliser cette profusion d'eau pour leurs activités. Car en effet, la terre argileuse qui caractérise principalement cette région, maintient l'eau en surface ; l'empêche de s'infiltrer tout de suite dans le sol (contrairement en Champagne, à cause des propriétés de perméabilité de la craie).



doc.1 *Les sources du Grand-Morin à Lachy, CPA.*



doc.2 *Lavandières à Lachy, 1905, CPA.*

LES MARES, ÉLÉMENTS MAJEURS DES FERMES DES ÉPÉES

Trois quadrilatères composent les trois fermes, propriétés des familles Jamart, héritières du domaine Fontaine. Ces surfaces, assez régulières dessinent trois parties d'un carré divisé en quatre. C'est ce que nous observons avec netteté sur le *document 3*, en haut à droite de la photographie. Une cour sur trois est herbagée; elle appartient à la famille du château. Les fermes adoptent sensiblement la même typologie, à savoir une enceinte de bâtiments d'exploitation et d'habitation encadrant ces cours. Avec le temps cette disposition a évolué; certaines structures ont disparu et d'autres, à toitures métalliques ont été édifiées. (doc.3)

À l'écart de ce dispositif, au milieu des champs, mais pas très loin, se trouvent les mares. Nous pouvons les distinguer sur le *document 3*, mais le *document 4* va permettre de les mieux situer sur le site des Épées. (doc.4)



doc.4 Plan cadastral des Épées

Grâce au plan cadastral *ci-dessus*, et ayant un regard en même temps sur la vue aérienne, nous constatons un système de mares assez original, qui figure en couleur bleue sur le *document 4*. Une petite mare rectangulaire se présente d'abord à la droite de la chaussée de Lachy au Gault. De



doc.3 Vue aérienne du site des fermes des Épées

l'autre côté de cette route et la longeant, une autre mare s'avance en pointe à peu près jusqu'à l'entrée de la ferme.

De cette mare ayant la forme d'un «pic», s'éloigne un filet d'eau suffisamment large pour le comparer à un «manche» se fixant à ce «pic». Cette excroissance mène à une autre mare de belle dimension, proche les fermes et sise au niveau de la ferme du château. Plus loin, une mare longiligne, dans le prolongement des précédentes mais en dehors de toute liaison de surface, fait limite sur toute la longueur d'un terrain.

Les deux mares principales sont donc reliées par un large fossé qui permet l'écoulement du trop plein de celles-ci. Par été chaud et sans pluie, ce fossé est à sec, ainsi qu'il se voit, sur le *document 5*. (doc.5)

Tout comme le fossé, les mares ne sont pas profondes. En effet il convient qu'elles servent à abreuver les animaux: bovins, équidés, ovins, sans oublier les canards qui aimaient y barboter et piquer leurs

becs dans la vase pour y recueillir quelque pitance.

Elles permettaient aussi de pêcher du poisson et de temps en temps on entendait croasser les grenouilles. (doc.6)



doc.5 Fossé de liaison par saison sans pluie



doc.6 La mare du château, à partir du fond de laquelle on peut expérimenter des constructions.

La mare du château se trouve relativement proche des bâtiments, ainsi que nous pouvons le voir puisqu'ils constituent l'arrière-plan de la photo précédente (doc 6). Elle donnait assurément au domaine une touche d'esthétique et en conséquence, entre l'un et l'autre lieu, jamais rien n'avait été bâti ou implanté... une étendue verte, en permanence coupée à ras par les moutons qui ne dédaignaient pas, eux non plus, s'y rendre. (doc.7)



doc.7 Côté sud, un cadre naturel très agréable; reflet du château des Épées dans la mare. Photo ancienne.

UN BAIN DE VASE

Moins enchanteur qu'une vision idyllique des fenêtres du château, un souvenir me revient.

J'avais dix ans, en complicité avec mon frère cadet, et quand notre papa s'absentait, nous harnachions le cheval boulonnais blanc appelé «Janot», de sa bride, de son collier de travail; ainsi que l'ardennais bai «Mouton».

Alors quelques fois nous partions pour une promenade à cheval. Une certaine fin d'après-midi d'été, au retour, nous laissions abreuver nos montures à la mare parallèle à la route des Épées face à la ferme de la «Baronne». Il faisait très chaud. En se désaltérant, «Janot» mar-

chait dans l'eau, de plus en plus loin dans la mare pour rafraîchir aussi le haut de ses pattes. Le sentant tranquille, j'avais posé les rênes sur son garrot. Et au moment où je ne m'y attendais le moins, il s'est laissé glisser doucement sur le côté droit pour se délasser aussi les flancs. Je me retrouvais dans l'eau... j'ai un peu pataugé. La masse vaseuse avait rempli mes bottes, ce qui entravait mes mouvements. Le cheval, quant à lui, avait décidé de regagner la rive. Et je me retrouvais soudain désespérée, au milieu de cette mare, sans appui. La peur m'envahit. Mais instinctivement je saisis d'un geste vif la crinière de «Janot». Le Boulonnais me ramenait donc jusqu'au bord, naturellement, et son calme se communiquant à moi, m'apportait la paix après une grande frayeur. Enfin, content de lui, il secouait ses flancs pour se sécher et en même temps m'aspergeait de cette eau, sale à cause de l'avoir remuée. La bride à la main, il me fallait le guider jusqu'à la ferme du «Milieu», me nettoyer de cette boue imprégnant mes vêtements et mes jambes, le doucher au jet et inventer un joli mensonge pour faire passer l'événement auprès de notre maman, affairée pendant ce temps à la traite des vaches laitières.

L'ENTRETIEN DES MARES, UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE

Si la vase apporte des éléments nutritifs aux animaux, de par la vie qu'elle renferme, il convient de ne pas la laisser envahir la mare.

Les mares reçoivent les eaux pluviales, de drainage parfois, certaines eaux usées. Pour laver le linge aux Épées, il n'y avait pas de lavoir, à ma connaissance. La lessive se pratiquait en mauvaise saison une fois par mois à la mare,

sur planche calée. Ce qui n'était pas le sommet de la propreté et de l'hygiène. (doc.8)



doc.8 Le curage de la mare du bord de la route en 2011

Pour éviter le comblement des étangs stagnants par dépôt des matières et ainsi assainir régulièrement le milieu, on procède, par période, au curage. Le dernier a eu lieu sur deux jours pour la mare du bord de route, les lundi 5 et mardi 6 septembre 2011. La technique actuelle a été employée par la mise en œuvre d'une grue à chenilles (doc.8). Plusieurs tonnes de boues ont été extraites de l'endroit.

LES HAIES, COMPLÉMENTS AUX MILIEUX AQUATIQUES

Autrefois les haies limitaient les parcelles pour encadrer le pâturage des bêtes, et formaient donc une barrière. Parallèlement, les contours des propriétés étaient naturellement fixées au sol. Puis les remembrements ont bouleversé le paysage champêtre en éliminant un grand nombre de haies. Ce qui reste dommageable si l'on considère leur utilité cynégétique, lieux de vie d'espèces animales et végétales. En plus, à certains endroits, les haies freinent le ruissellement de surface, et plus encore, au domaine de Lachy, où c'est là qu'on les rencontre (doc.3), elles fortifient les bords de ruisseaux et les empêchent de s'écrouler. Sans oublier le rôle joué en tant que

brise-vent, en particulier à l'encontre de la dispersion des produits phytosanitaires. En 2015 le gouvernement souhaitait que les haies puissent être maintenues (*SCOP-Info, supplément au numéro 39 d'avril-mai 2015*), ce qui a entraîné une opposition face à cette menace de «sanctuarisation» des haies, de la part des «producteurs de grandes cultures», devant une décision dont la «légalité prête à débat».



doc.9 Un puits à bras, accroché au mur



doc.10 Le puits à roue, ou à manivelle

DES PUIITS, UTILES AUSSI

L'eau de mare, de par sa moindre qualité, n'est pas consommable par les êtres humains. L'eau saine, jusqu'au XIX^e siècle ne se trouve qu'à la sortie des sources ou au fond des puits. On sait la caractéristique hydrologique de notre contrée qui a permis à la ville de Sézanne d'être desservie en eau courante depuis 1907, à partir des sources de Verdey. La Brie renferme donc des nappes d'eau souterraine, que le sourcier, autrefois savait localiser, non loin des habitations.

Après forage et aménagements d'usage, il suffit de poser les appareils de pompage (qui remplacent le puits ouvert et le seau que l'on descend à l'aide de la corde et de la poulie). Aujourd'hui, aux Épées, il subsiste encore de nombreux puits. Ils sont de deux sortes : à bras ou à volant.

Le puits à bras est composé d'un tube qui descend jusqu'à la nappe. La partie supérieure du mécanisme se charge, à l'aide d'un piston, d'aspirer l'eau qui est déversée dans une auge en pierre placée à l'avant du dispositif. Pour actionner ce piston, un balancier devait être saisi par la main de l'homme, véritable prolongement du bras. Le débit de ces machines pouvait atteindre 1200 à 4000 litres à l'heure, selon la disponibilité de la nappe, et le diamètre du piston. C'est la Maison Pilter qui vendait ce type de pompes, très prisées dans la région, vers les années 1930. (doc.9)

Il pouvait y avoir dans les fermes, également, des pompes à roues dont le principe d'actionnement du piston se faisait par rotation à l'aide d'une manivelle. Le geste du puisatier était facilité par la mise en route d'un volant d'inertie.

La réglementation du puits est stricte. Il ne peut être creusé n'importe où, en fonction de considérations d'hygiène (loin des fosses d'aisance...); son utilisation est surveillée (en cas d'abandon, il doit dans un premier temps être obturé, et si cela persiste, on doit le reboucher jusqu'au sol).

L'existence de mares et de puits était donc vitale pour la pérennité de l'exploitation agricole. Tant pour les hommes, qui en consommaient l'eau dans leurs boissons et leurs préparations culinaires; mais aussi pour l'hygiène corporelle et la lessive (même si autrefois, en certaines saisons, le lavage du linge ne se faisait qu'une fois par mois et au dehors). Tant pour les animaux qui la buvaient également et qui pour certains s'en ébrouaient et s'en servaient comme moyen de rafraîchissement en été, par la baignade. Tant enfin pour les végétaux qui, grâce à ces eaux, permettait au jardin de fournir des légumes en abondance.

Pour peu que l'on ait encore le courage de cultiver quelques plantes domestiques, l'effort d'autrefois s'est réduit amplement puisqu'il suffit aujourd'hui de tourner le robinet.



D'un artiste à l'autre... Dyane Kasza

par Anael TOPENOT DEL DEBBIO

Anael T.: *Dyane, peux-tu nous parler de ta famille et de ton enfance ?*

Dyane K.: Mon nom est Stachnick et je suis d'origine polonaise. Mon ancêtre, dont le nom était François Stachniak, est arrivé de son petit village polonais jusqu'en France, près de Nancy, dans les années 1860. Il a fait partie de la première vague d'immigration correspondant à celle des intellectuels et des artistes. Mais nous ne savons pas ce qu'il faisait. Ensuite ma famille s'est installée à Châlons-en-Champagne.

Avec mon mari, Cédric, nous avons d'ailleurs découvert que nous avions des ancêtres communs dans cette même petite contrée aujourd'hui disparue.

A.T.: *Quel a été ton parcours artistique ?*

D.K.: J'ai toujours dessiné, depuis mon enfance, comme mon grand-père paternel, qui était un ami de Roland Irolla et qui avait acquis plusieurs tableaux de ce dernier. Ma mère aussi dessinait.

J'ai été reçue, en même temps, au concours des Beaux-Arts de Troyes et de Reims. Mais c'était trop compliqué pour s'organiser avec la famille et ma sœur et j'ai dû renoncer à intégrer l'une ou l'autre de ces écoles.

J'ai poursuivi des études de psychologie dans les 1995, puis quitté la Fac pour entrer à l'École Blot à Reims où j'ai appris les techniques du trompe-l'œil, du faux-bois, faux-marbre... Mais il a fallu que je gagne ma vie et ai exercé différents métiers avant de devenir assistante maternelle qui est toujours ma profession.



Dyane Kasza

Revenue tout de même à l'Art en 2008, j'ai de nouveau suivi des cours pendant trois, quatre ans avec des professeurs faisant partie du groupe Art Vivant à Châlons. J'ai rejoint en 2016 le collectif de la galerie Espace Chromatic à Épernay, qui, hélas, fermera ses portes prochainement.

A.T.: *Dyane, tu déclines ton Art avec des techniques bien diverses : dessin, encre, peinture, sculpture, papier mâché. Tu fais aussi des luminaires et des mobiles...*

D.K.: Pour moi, j'ai trouvé dans la peinture « des limites » et j'ai, pourrait-on dire besoin « de sortir du cadre »!

Je réalise des sculptures et des mobiles en papier mâché et pâte à papier, qui recouvrent parfois des structures métalliques faites de grillage et de fil de fer.

Pour les mobiles j'intègre très souvent des perles de cristal de Bohême. Cédric qui a eu une formation d'électricien m'aide pour le travail du métal, notamment pour les luminaires assez complexes à monter.

A.T.: *Le cosmos, les constellations, « le monde de l'invisible » sont souvent au cœur de tes réalisations. D'où te vient cet attrait pour ces domaines ?*

D.K.: J'ai lu beaucoup d'ouvrages, d'articles, de témoignages ayant trait à ces sujets et aux témoignages de « vies antérieures ». J'ai moi-même bien souvent la sensation d'être quelque peu guidée et de « reconnaître » des lieux qui devraient m'être inconnus... J'ai une grande admiration pour Corinne Sombrun qui a été initiée chaman et qui a écrit « Les esprits de la steppe ».

A.T.: *Tes œuvres ont souvent un thème, comme entre autre, celui des constellations. Je sais que tu travailles parfois avec ta sœur. Peux-tu nous en dire plus ?*

D.K.: En effet, ma sœur a un métier extraordinaire. Elle est « conteuse ». Elle écrit des textes qui souvent s'adaptent à mes dessins ou peintures et d'autres fois c'est l'inverse et ses écrits m'inspirent pour mes créations.

Si son domaine de prédilection est l'écriture, elle dessine aussi. Son nom est Valérie Grandidier et elle « s'en va conter » dans les bibliothèques, les comités d'entreprises ou pour des expositions.

A.T.: *Dyane, d'après toi, quel rôle un Artiste a à jouer dans notre société ?*

D.K.: Je pense que son rôle, quel que soit son domaine est important, car les artistes ont souvent été visionnaires et sont en quelque sorte des « révélateurs » des problèmes et des travers de notre société. Et surtout, ils sont le lien entre la culture en général, l'Histoire et la mémoire d'un pays.



Lampe Wilfrid



Toile l'Enfant



Le Scorpion



Sculpture Serge



Le groupe local « Rankken », musique metal

par Jean-François MAILLET

Samedi 7 octobre 2017.

Première édition d'un festival de metal à Pleurs. *Pleurs métalik*. Amateur de musique metal depuis quelques années, je m'y précipite avec mon fils.

Dans la salle, des curieux restant près du bar et, près de la scène, des passionnés qui communiquent avec les groupes et pogotent et lèvent le poing vers le ciel avec l'auriculaire et l'index dressés, signe de ralliement des metalleux.

Beaucoup de fureur dans la musique. Beaucoup de passion aussi. Et des riffs de guitare bien chiadés qui envoient du lourd.

Grosse surprise au troisième groupe : je connais les trois musiciens. Trois Sézannais. David Pires à la guitare et au chant. Camille Demarle à la basse. Gauthier Legros à la batterie. Gauthier, il a joué quelque temps avec *Les P'tits Marins du Grand Morin*. Je suis capté par l'énergie et la force de leur musique et la cohérence musicale de leur prestation de la première à la dernière note, les riffs de David, la niaque de Camille et les battements presque chorégraphiés de Gauthier.

Fin du festival. Et en moi l'envie de savoir pourquoi ces trois Sézannais ont choisi la voie du metal pour s'exprimer. Je les chope. Comptoir au fond de la salle. Quelques bières. Et une multitude de confidences sur le groupe.

Jean-François : Pourquoi le metal ? (Les questions les plus courtes ne sont pas forcément les plus simples...)

David : J'ai toujours été éclectique en musique. J'écoutais autant du jazz, du classique que du rock. Surtout pas de variétés, j'ai toujours détesté les produits formatés, uniquement créés pour être consommés... Le metal est un style musical qui m'a vite plu parce qu'il y a là toute l'intensité et la puissance que je recherche dans la musique. J'écoute des groupes comme *Slayer*, *Machine Head*, *Metallica*, *Panthera*, *Death*. Je n'hésite pas à aller jusqu'à Paris ou à Lille pour voir des concerts. Je me suis mis à la guitare électrique à 16 ans. Je n'ai jamais pris un seul cours, j'ai appris en écoutant beaucoup de musique, rock et metal, et j'ai aussi bossé avec des potes guitaristes. À cette époque, il n'y avait



pas Internet et les tutos, alors on demandait conseil aux guitaristes qu'on connaissait. Lors des concerts, j'étais souvent au premier rang à observer les techniques des musiciens. Habitant Reims, j'ai créé plusieurs groupes successifs : *Blasphem*, *Khron*, *Death Exception*... J'étais la plupart du temps guitariste / chanteur. En 2011, j'ai créé un groupe à Sézanne, avec Ugo Jardin. Après plusieurs essais et auditions infructueux, nous avons rencontré Jordan Legland, qui était batteur, et pris Sébastien Lepont à la basse. En 2013, les parcours de chacun nous ont séparés. J'ai recruté 4 nouveaux membres à Reims, dont une chanteuse, Flo. Nous avons répété pendant 2 ans à la Cartonnerie. Pas mal de concerts régionaux ont suivi. Et puis en 2015, deux des membres ont choisi d'arrêter l'aventure. Je n'ai pas baissé les bras, décidant de remonter une formation plus centrée sur Sézanne. Après plusieurs auditions de batteurs, j'ai rencontré Gauthier... Musicalement nous nous sommes tout de suite compris. Et nous avons décidé d'aller vers ce que l'on appelle en rock et en metal un power trio, une formation sans fioritures composée d'une solide base rythmique : guitare/basse/batterie.

Gauthier : J'ai commencé la batterie en 2001 à l'école de musique de Sézanne. Je jouais aussi des percussions. Mon père était fan de U2. En regardant une VHS du groupe, je suis tombé admiratif du batteur, j'ai eu le déclic, c'est ÇA que je voulais faire. Mais au bout de cinq ans d'école de musique, ne jouant toujours pas dans un groupe, ça m'a lassé, j'ai arrêté. Avec deux copains, on écoutait *Placebo*, *Green Day*, du rock alternatif, et on a décidé de créer un faux

groupe de rock, le père d'un de mes potes nous laissant la guitare et la batterie qu'il venait d'acheter. On a posté des vidéos sur *Youtube* où l'on faisait semblant de jouer d'un instrument, on se la jouait rock star, seul moi était un peu musicien, on était juste là pour délirer. Au bout d'un an, j'ai repris sérieusement les cours à l'école de musique. Et avec des copains on a créé un groupe, *Novacaine*, avec notamment Camille...

Camille : Ah c'est mon tour ! On aime la bière...

David : ...mais jamais on n'en boit.

Gauthier : Vous faites avancer le débat, les gars... Camille jouait de la guitare, il chantait et moi je jouais bien sûr de la batterie. Le groupe a tourné jusqu'en 2015. J'ai participé aussi à l'orchestre philharmonique d'Épernay et je suis toujours à l'orchestre d'harmonie de Sézanne. Je joue aussi au cabaret équestre de Verdey.

Camille : Eh, t'as oublié de parler de Marseille !

Gauthier : Depuis le mois de septembre, je vais tous les deux mois à Marseille pour prendre des cours de batterie metal avec Franky Costanza, ancien batteur du groupe *Dagoba* et actuel batteur d'un groupe connu au niveau national, *Blazing War Machine*. Ce n'est que depuis 2012 que je m'intéresse réellement au metal. J'ai commencé par *Rammstein*, *Gojira*, *Metallica*. Actuellement, ce qui me plaît, c'est *Architects*, *While She Sleeps*, *Arch Enemy*...

Camille : J'aime bien aussi *Architects* et *While She Sleeps*. Et aussi *Machine Head*, *Metallica*, *Iron Maiden*, les bons vieux groupes

heavy metal. Avant j'écoutais du punk rock, style les *Sex Pistols* et *The Clash*, mais j'ai vite eu besoin de musique plus violente... et je suis arrivé au metal. J'ai commencé la guitare à 12, 13 ans. Papa jouait du folk, *Bob Dylan*, *Brassens*... Je le regardais et je l'écoutais jouer de la guitare, j'ai eu envie de faire pareil, c'est même devenu une obsession. Il m'a appris les premiers accords et j'ai commencé à copier des groupes. Avec *Youtube*, c'était assez facile. Mais je n'avais pas encore de guitare électrique. J'étais pas très bosseur au bahut et un jour, mes parents m'ont dit : « Si tu as ton brevet, on t'offre ta première guitare électrique ». J'ai eu mon brevet et ma guitare.

Jean-François : Comment vous en êtes arrivés à jouer ensemble ?

David : En 2015, après quelques turbulences au niveau du line up (composition du groupe), il n'y avait plus que moi et Sébastien Lepont à la basse. J'ai rencontré trois batteurs mais ils ne faisaient pas l'affaire. Camille, que je connaissais par le travail, m'a parlé de Gauthier. Que j'avais vu jouer avec le groupe *Novacaine*...

Gauthier : David m'a envoyé 4, 5 morceaux à travailler, on s'est revus 15 jours après et ça a tout de suite fonctionné. L'osmose. C'était en octobre 2015. J'ai retravaillé toutes les parties batterie...

Camille : Avec ta mémoire des dates, t'aurais dû être historien, toi. T'aurais fondé un groupe de metal avec Napoléon...

David : En 2016, Sébastien a quitté le groupe. Avec Gauthier, on a bossé plus d'un an ensemble, sans faire de concerts. En janvier 2017, on a participé à un tremplin

Emergenza à Paris. On a joué une demi-heure devant un jury et un public invité. Comme on n'avait pas de bassiste, la basse était en samplée, c'est-à-dire préenregistrée. C'était une bonne expérience mais nous étions le seul groupe de metal de la soirée et je pense que nous étions un peu trop violents pour le public présent. On a joué aussi en avril à Reims et à Troyes en juin sur une superbe scène dressée place Vernier. Et le 23 juin à Fère-Champenoise pour la fête de la musique. Devant un public pas vraiment metal mais l'ambiance était sympa.

Camille : Moi, après l'aventure *Novacaine* qui s'est terminée en 2015, j'ai continué à jouer seul de la guitare mais sans conviction, je n'avais pas de motivation. Début 2017, David m'a proposé de venir avec lui et Gauthier, mais à la basse. J'ai commencé l'instrument en avril et trois mois après je jouais avec eux !

David : Dans les concerts, on fait souvent deux voire trois reprises. Sinon les autres morceaux sont des compositions. Je pars d'un thème dont j'ai envie de parler, qui m'évoque une atmosphère, et ensuite je compose la musique en travaillant à la guitare, j'enregistre au fur et à mesure en structurant le morceau pour le rendre cohérent. J'écris aussi les parties basse et batterie... Et seulement après j'écris les textes et les greffe sur la musique. Et j'apporte ce que j'ai fait aux autres. On répète en moyenne une fois par semaine.

Camille : On est des bros (brothers). On se voit aussi en dehors par exemple pour aller voir jouer d'autres groupes. Manger ensemble au milieu de la répétition ça permet de se détendre et aussi de

déconner ensemble et de créer une vraie ambiance de groupe.

David : Oui, parce que côté répétition, on est plutôt studieux. On branche les amplis et on bosse. Chacun bosse déjà les morceaux chez lui et on fusionne tout ça ensemble.

Camille : David a une approche très perfectionniste de la musique. C'est un peu le meneur du groupe.

Gauthier : C'est un vrai fan de metal, il nous fait vraiment avancer dans ce genre musical. Grâce à lui, on est en constante progression. Il nous fait profiter à fond de son expérience.

Jean-François : Vous improvisez en concert ?

Gauthier : Non, jamais. Tout est très écrit.

Jean-François : Ca vient d'où, le nom de *Rankken* ?

David : En fait, on s'est retrouvés un soir juste pour donner un nom au groupe. On a écrit toute une série de syllabes sur des petits bouts de papier et on les a associées deux par deux pour trouver des sonorités intéressantes. *Rankken* nous a plu. C'était parti !

Camille : C'est cool, *Rankken*.

David : Bon, on a beaucoup parlé du passé mais ça serait peut-être sympa aussi de parler de l'avenir ? En ce moment, on est en train d'enregistrer un album de 9 titres, que des compos, avec des titres faits ensemble et des titres anciens que l'on réarrange, que l'on remodèle à notre convenance. Et puis on cherche un tourneur, quelqu'un qui nous trouve des dates de concerts. Là on finit le CD, on

tourne un clip et on s'occupe de trouver un tourneur. Et si on commence à être connus... eh bien ce ne sera que du bonus !

On a trinqué une dernière fois à la bière et on est repartis chacun de son côté. Je venais de rencontrer les fiers représentants du metal sézannais. Avec encore des envolées de guitare et des rythmiques de dingues plein la tête. La musique metal, ça envoie et ça vous purifie les conduits auditifs, et les musicos qui sont derrière, c'est loin d'être des bros de pacotille !!!

*Jean-François,
David, Camille et Gauthier.*

PS : Merci aux trois musiciens pour leur disponibilité, toutes leurs histoires et les quelques moments très sympas passés ensemble. Vive le metal !



© Audrey Lebat



Voyage croisé au pied du mât

par Isabelle GASPARD

*C'est mon premier départ
C'est votre dernier voyage
Vous qui tenez la barre
Sur ce vieil attelage*

*C'est mon premier pas sur le pont
Un de vos derniers dans la cabine
Vous nous emmenez où nous allons
Et moi émerveillée comme une gamine*

*C'est mon départ là-bas
C'est votre rentrée au port
Et puis au pied du mât
Bâbord rencontre tribord*

*C'est ma première traversée
Vos derniers ordres de capitaine
Mes premiers maux de la marée
Vos habitudes, votre belle bedaine*

*De l'océan mes premières images
Et vos derniers largages d'amarres
C'est mon premier voyage
C'est votre dernier départ*

Isabelle Gaspar est étudiante en théâtre au Conservatoire et à l'Université de Toulouse après deux ans de classe préparatoire littéraire ; conquise par le goût et le plaisir de l'écriture depuis l'enfance ; elle publie chez « Flammes Vives » et a obtenu plusieurs prix.



Interdiction de regarder, Photo. Juliette Armantier



14 juillet

par Jean-Pierre PECHMALBEC

14 Juillet... Ce titre peut prêter un instant à quelque ambiguïté. Cette date ayant définitivement pris depuis longtemps un caractère festif, on pourrait penser que bals populaires, lampions et feux d'artifice aillent servir de cadre à une histoire contemporaine. D'amour, peut-être, pour qui peut avoir en tête le vieux film éponyme de René Clair. L'image qui figure sur la couverture nous détrompe rapidement.

Détail d'une œuvre du peintre Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, un jeune garçon, accroupi, comme prêt à bondir, baïonnette à la main, fixe d'un regard halluciné une scène qui se déroule devant lui. Rien de festif dans cette première de couverture. On devine alors que c'est vers cette période trouble, emblématique de la Révolution française, que l'auteur s'est tourné.

Encore ? pourrait-on dire. Romans, récits, essais, sont pléthores qui traitent de cette journée. La prise de la Bastille, tout le monde connaît, les grandes lignes tout du moins : les fusils et les canons que l'on va chercher aux Invalides, la poudre à l'Arsenal, à la Bastille, la foule déchaînée, en armes, les prisonniers que l'on libère... Une vue d'ensemble : la citadelle assiégée, environnée de fumée. Les acteurs ?... Difficile de citer des noms. Le principal, c'est la foule, des dizaines de milliers de gens. Le peuple, la populace, des émeutiers, certains ajouteraient aujourd'hui la canaille, des casseurs, autant de termes employés selon la vision qu'on peut avoir de cette multitude obscure qui va jouer un rôle capital dans l'histoire de la Révolution. Pas de leader, pas de chef, pas d'homme providentiel. Une masse informe, vue de loin, vue d'en haut. Et c'est là tout l'intérêt du récit d'Éric Vuillard. Il

change de point de vue. C'est la foule qu'il va nous faire découvrir. « *Il faut, dit-il, écrire ce qu'on ignore. Au fond, le 14 juillet, on ignore ce qui se produisit. Les récits que nous en avons sont empestés ou lacunaires. C'est depuis la foule sans nom qu'il faut envisager les choses. Et l'on doit raconter ce qui n'est pas écrit...* »

Et c'est ce que va faire l'auteur. La prise de la Bastille vue de la rue, à hauteur d'homme. Pénétrer cette multitude en mouvement, la suivre, l'accompagner, mettre sur le devant de la scène des petits, des inconnus. Sortir un bref instant de l'anonymat, certains de ceux ou de celles qui la composent. Des noms, des dizaines, des centaines, trouvés dans les archives de Paris, de la police, dans des témoignages laissés par quelques-uns comme ce « *marchand de vin, illettré, qui laissera pourtant un témoignage dicté* » ou encore un autre « *qui laissera une petite relation de sa journée et retombera aussitôt dans l'oubli* ».

C'est ainsi que ce jour-là, à la Bastille, « *il y a Adam, né en Côte d'Or, il y a Aumassin, marchand de bestiaux, il y a Béchamp cordonnier, Bezou, dont on ne sait rien... Girard, professeur de musique, Harvard, concierge... des milliers de types en tablier avec leurs piques, leurs haches, leurs couteaux...* » La liste est longue de tous ces noms que l'Histoire n'a pas retenus et dont on ne parle pas. Ils étaient simplement là, hommes et femmes du peuple, artisans, commerçants, journaliers, mendiants, chômeurs... Des jeunes, beaucoup de jeunes. Il y avait les révoltés, les meneurs, les curieux entraînés par la foule, les simples badauds. De tous horizons, du faubourg Saint-Antoine, des quartiers de Paris, d'autres régions de France.

Ce sont eux les acteurs principaux, ceux qui vont faire l'Histoire et lancer la Révolution... « *Sans eux, il n'y a pas de foule, pas de masse, pas de Bastille* ». Éric Vuillard les suit tout au long de la journée.

Mais il fallait donner le ton, faire sentir ce climat d'émeute qui règne sur Paris depuis longtemps, imprégner le lecteur de cette violence qui va déchaîner la foule et qui l'amènera à prendre la Bastille. Pour cela, Éric Vuillard prend comme point de départ le saccage de la folie Titon (2), quelques semaines avant, dans le faubourg Saint-Antoine. Et il suit la foule dans ce premier déchaînement de violence, de folie, montre cette mise à sac, la répression, les morts et les blessés par centaines.

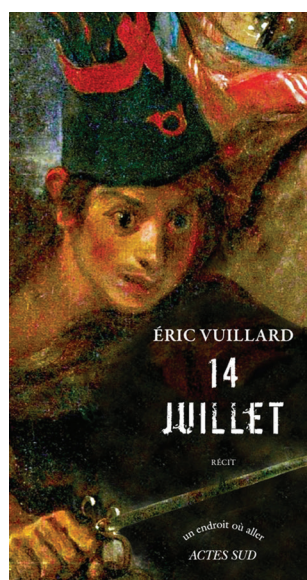
Il la suit plus tard, le 14 juillet, aux Invalides, sur les quais, dans les rues de Paris, à l'Arsenal, devant les murs de la Bastille, puis à l'intérieur. Le tableau n'est pas statique. La plume précise, rapide, vivante de

Vuillard avec son vocabulaire incisif, coloré, précipite l'action, nous plonge dans le bruit, la fureur du moment. Parfois elle s'attarde brièvement sur une scène. Elle sort un personnage de la foule, qu'elle met un instant au premier plan, avant qu'il ne retombe définitivement dans l'anonymat. Tout est mouvement dans ce qu'écrit l'auteur.

Deux figures « historiques » jouent un rôle important au cours cette journée. Maillard, révolutionnaire pur et dur, et Thuriot de la Rosière, qui aura une longue et brillante carrière politique.

Si nous citons notamment ici ce dernier, c'est que c'est un sézannais d'origine. Responsable d'une délégation envoyée par l'Hôtel de Ville pour parlementer avec le gouverneur de la Bastille, il est, à son retour, pris à partie par la foule, malmené, bousculé, on lui arrache sa chemise... Alors, écrit Vuillard, *« le passé le submerge, il vaticine devant les ouvriers de la cathédrale, à Sézanne, sa ville natale, étourdi par le vacarme des cordonniers dont les boutiques furent creusées aux flancs de l'église, comme des parasites qui rongeraient la pierre »*.

Le 14 Juillet devint fête nationale en 1880.



Éric Vuillard
14 JUILLET
éditions Actes Sud
2016

Note :

1. folie: se dit de certaines maisons de plaisance auxquelles on adjoint le nom de celui qui les a fait construire, ou du lieu dans lequel elles sont situées; on y attache d'ordinaire l'idée qu'elles sont construites d'une manière bizarre ou qu'elles ont coûté beaucoup d'argent. La folie-Beaujon, la folie-Méricourt. (définition du Littré).

Que reste-t-il de cette somptueuse demeure que se fit construire, dans le faubourg Saint Antoine, Maximilien Titon, homme d'affaires, directeur des magasins d'armes de Louis XIV? C'est la question que je me posai car je n'en avais jamais entendu parler. Vu son importance, et compte tenu de ce qu'en écrit l'auteur, on n'aurait pas tort de penser que certains vestiges subsistent que le temps et l'Histoire ont réussi à préserver.

Partant de la place de la Bastille, on doit remonter la rue du faubourg Saint-Antoine en direction de la Nation sur environ 1 km, pour atteindre la rue de Montreuil. Rien de remarquable dans cette rue. À première vue tout du moins. Les touristes ne l'encombrent pas. On pourrait d'ailleurs la suivre en entier sans que rien n'attire le regard.

C'est pourtant au 31 bis que se trouvait l'entrée de la folie Titon. À la place, un immeuble ordinaire, construit vraisemblablement dans les années 30. Il faut être attentif pour remarquer les deux plaques situées un peu en hauteur, de part et d'autre de la grande porte d'entrée, qui rappellent les deux événements importants dont elle fut le témoin.



Panneau installé
au 31bis rue de Montreuil.

Un peu plus loin, la première rue à gauche, porte le nom de Titon. Elle conduit à un de ces nombreux espaces verts que l'on est parfois étonné de rencontrer dans Paris: le jardin Titon. Aménagé dans les années 60 au milieu d'une cité, il occupe une partie de l'emplacement de l'ancienne demeure et de son parc. Mais aucune trace, aucun vestige ne rappellent le passé.



Tête d'ampoule par Luc DASSENS

Julie est une petite fille comme les autres... ou presque.

Bien sûr, elle aime les chatons, les poneys, jouer avec le maquillage de sa mère, mais elle se passionne aussi pour : *« tout un tas de choses qui n'intéressent pas du tout les filles de mon âge, comme l'astronomie, le fonctionnement de notre système immunitaire ou apprendre à parler suédois ».*

En grande section de maternelle, Julie se rend compte qu'elle sait déjà lire, sans jamais avoir appris. Intriguée, la maîtresse convoque la maman de Julie. Après avoir vu le psychologue scolaire, puis un psychologue spécialisé, Julie est diagnostiquée surdouée.

Elle entre en 6^e à l'âge de 9 ans en ayant sauté deux classes !

Pour Julie qui se sent une petite fille tout à fait normale, les choses vont commencer à se gâter : *« Voilà, le mot était lâché. Intello. C'était la première fois que je l'entendais, mais croyez-moi, ça n'a pas été la dernière [...] Quand je suis rentrée à la maison, j'ai demandé à mes parents qu'ils m'expliquent ce que ça voulait dire et quand j'ai dit « intello », ils ont poussé exactement en même temps un gros soupir et se sont regardés avec une expression qui voulait dire : ça y est les ennuis commencent ».*

Inexorablement, par petites railleries successives, par des attitudes malveillantes, un engrenage malsain va se faire jour. Ces dérives à l'encontre de Julie vont se transformer en harcèlement.

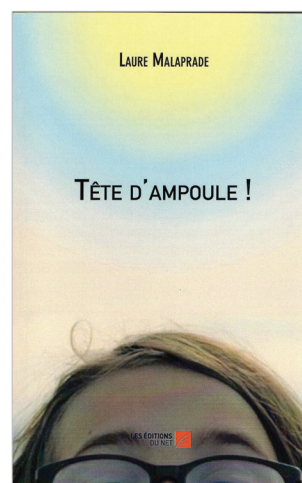
Ce roman pour la jeunesse raconté par la voix de la petite Julie nous parle évidemment du harcèlement, mais aussi sur la difficulté de s'intégrer quand on est « différent ».

Fort bien écrite, cette histoire se termine par un chapitre intitulé : « Pour en savoir plus » où l'auteure nous explique la douance sous forme de questions-réponses, citant même plusieurs associations pour venir en aide aux surdoués.

Selon une enquête menée en 2011, un élève de collège sur dix rencontre des problèmes avec le harcèlement. Mais le harcèlement prend également une ampleur nouvelle et de plus en plus grande sur les réseaux sociaux avec Facebook et Instagram, qui sont les applications préférées des ados et des « préados ». Un collégien sur cinq est confronté au cyberharcèlement, avec notamment les filles qui sont plus visées que les garçons.

À lire sur ce sujet : « Halte au harcèlement à l'école » par Sophie de Toulé et Marie-José Gava aux Éditions Larousse Poche.

Laure Malaprade a également publié un premier roman intitulé « L'ours de Dalécarlie » aux Éditions du Net.

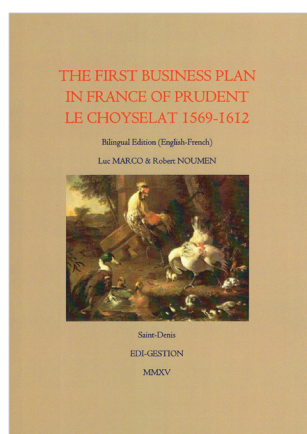


Laure Malaprade
TÊTE D'AMPOULE !
Les Éditions du Net
2016



Prudent le Choyselat

par *Luc DASSENS*



LE PREMIER PLAN D'AFFAIRES EN FRANCE, DE PRUDENT LE CHOYSELAT 1569-1612

édition bilingue (anglais-français)
Saint-Denis, EDI-Gestion
2015

Avant de rentrer dans le vif du sujet, petit rappel pour les néophytes sur ce qu'est un plan d'affaires.

Selon le site lesdefinitions.fr: « Un plan d'affaires est un guide pour l'entrepreneur ou l'impresario. Il s'agit d'un document par lequel sont décrites les affaires, est analysée la situation du marché et sont établies les actions à réaliser dans l'avenir, ainsi que les stratégies correspondantes pour les mettre en œuvre ».

Prudent le Choyselat serait né vers 1530 dans une famille de magistrats.

Nommé procureur du roi Charles IX et de la reine Catherine de Médicis vers 1560 à Sézanne, il serait en l'état actuel de nos connaissances, le premier à avoir rédigé un plan d'affaires en France.

Son plan sera publié une première fois en 1569, puis sept autres éditions verront le jour, la dernière en 1800.

Deux éditions anglaises seront également publiées, une en 1577, l'autre en 1580.

Son plan d'affaires concerne la création d'une petite entreprise d'aviculture afin de venir en aide à un ami ruiné par les guerres de religions.

Voici le texte figurant sur la couverture de la première édition de 1567 (mais publié en 1569): *Discours économique, non moins utile que récréatif, montrant comme de cinq cent livres, pour une fois employées, l'on peut tirer par an quatre mil cinq cent livres de profit honnête.*

Dans son plan, Prudent le Choyselat prévoit d'investir 500 livres tournois dans un poulailler de 1200 poules, 120 coqs, 4 servantes, 2 âniers, 10 à 15 médecins et une vingtaine de revendeuses sur les marchés d'œufs de Paris.

Extrêmement optimistes, les prévisions de Choyselat semblent largement surévaluer la production d'œufs et minimiser les pertes dues aux maladies.

Mais l'essentiel n'est pas là, il faut avant tout voir ce plan comme une grande première en France, apportant une définition moderne du plan d'affaires.

Il a révolutionné la manière de rédiger des prospectus d'affaires à venir: être précis et ambitieux.



La collection Patrie

par Jean-Pierre BÉAL

UNE AUTRE FAÇON DE RACONTER LA BATAILLE DE LA MARNE

Les Éditions Rouff firent paraître dans le cadre de la collection Patrie, de 1917 à 1920, chaque semaine, un petit roman de 24 pages qui retrace un épisode, plus ou moins romancé de la grande guerre. Chaque roman s'efforce de glorifier un exploit individuel ou collectif de l'armée française, souvent très «antiboche» comme en témoignent certains titres, par exemple: «j'ai descendu mon premier boche». En tout 154 fascicules qui composent une fresque de tous les champs de bataille du grand conflit reprenant l'état d'esprit de la propagande de l'époque mais respectant assez bien la vérité historique. Si le style est cocardier, la plupart du temps les auteurs étaient souvent de très bonnes plumes, sachant donner de la vie et du suspense au récit, à la manière des grands feuilletonistes.

S'y ajoutent toujours un joli dessin de couverture en illustration et quelques gravures intérieures souvent de belle qualité.

En 2014, nous avons repéré 3 de ces petits romans parus en 1917 et 1918 qui racontent par le menu et sous différents angles, la bataille de la Marne, mettant à chaque fois le focus sur le centre de cette bataille, à savoir l'affrontement dans les vallées du Petit et du Grand-Morin et alentour. Même si ces ouvrages prennent une forme romancée qui donne justement de l'attrait au récit, la vérité historique y est respectée et on y retrouve des anecdotes qui ont été transmises oralement aux habitants de cette région.

Nous avons donc choisi de les rééditer pour offrir une belle occasion de redécouvrir ces quelques semaines de début septembre 1914 durant lesquelles

le sort de la guerre a basculé. On y passe de ce communiqué allemand du 27 août 1914: «Les armées allemandes sont entrées en France, de Cambrai aux Vosges, après une série de combats continuellement victorieux. L'ennemi, en pleine retraite, n'est plus capable d'offrir une résistance sérieuse», au 10 septembre où devant la pression de la 5^e armée française, la II^e armée allemande entame un mouvement de repli pour éviter l'enveloppement. Foch et son armée restent maîtres du champ de bataille. Pourtant «ce fut une bataille gagnée, mais une victoire perdue». Si les armées franco-britanniques mirent un terme à l'avancée irrésistible des armées allemandes commandées par Moltke, elles ne purent ou ne surent exploiter cet avantage en repoussant ces armées hors du territoire français. C'est bien ce que racontent souvent heure par heure, ces trois petits romans.

LES VICTOIRES DU GRAND ET DU PETIT-MORIN PAR LÉON GROG

Les capitaine Boisselier et Valmont avec des psychologies et des points de vue assez différents font partie de l'état major du Général Franchey d'Esperey. Cela permet de suivre les réflexions stratégiques en cours mais aussi la progression de la contre offensive française sur le terrain puisque le capitaine Boisselier va demander à être muté à la tête d'une compagnie pour avancer avec la troupe jusque Château-Thierry où sa famille habite, alors que les allemands sont maîtres de la cité.

Bref, c'est bien écrit, la situation des héros à l'état major permet de quitter régulièrement l'action ponctuelle pour embrasser l'ensemble du front et l'explication stratégique. C'est une autre façon de comprendre la bataille de la Marne qui pourrait bien faciliter la tâche des scolaires...

LES MARAIS DE SAINT-GOND PAR HENRY FRICHET

Ici l'action se déroule au sein des troupes qui marchent contre les colonnes ennemies sur le front Meaux - Vitry-le-François. L'histoire s'ouvre sur le sergent André Langlade et François-Joseph et

Guillaume, ses 2 chiens « savants » qui vont jouer un grand rôle dans l'histoire. Les anecdotes vont se multiplier et la troupe va en découdre autour des 3 routes qui commandent la circulation au sein des marais. C'est l'opus qui raconte le plus les combats au corps à corps, dans le style de l'époque : « de gros nuages enveloppaient ce gibier humain... les tuniques grises descendaient les pentes... comme une invasion de mulots... ». On y raconte aussi les exécutions, les saouleries et parfois les traits d'humour pour faire passer la peur.

Et puis ce sont les prises et les pertes de Mondement qui se succèdent, les corps à corps à la baïonnette, au couteau, les faits d'arme, les marques de respect d'une armée à l'autre... avec un récit qui accrédite régulièrement l'idée que le champagne coulait à flot chez les officiers allemands et qu'une partie de la victoire lui revient.

Au bout de l'histoire on doit reconnaître un vrai talent de scénariste à Henry Frichet. Un réalisateur reprenant le scénario saurait où placer sa caméra. À la fin, on comprend que l'armée française vient de « sauver la patrie » mais on sait aussi que ce n'est que le début terrible de la plus grande catastrophe guerrière européenne de tous les temps dont aujourd'hui encore... Mais ceci ne fait pas partie des romans de la collection Patrie

LA VICTOIRE DE LA MARNE PAR JEAN PETITHUGUENIN

L'intérêt de ce troisième volet de la bataille de la Marne, c'est la synthèse qu'il apporte. Comme le rappelle l'auteur, c'est à partir d'une étude approfondie de ces circonstances qu'il livre une fresque épique mais factuelle où il reste confondu de douleur, d'admiration, d'horreur et de respect. Comment mieux résumer le projet. Pour broser ce tableau d'apocalypse sur les terres de Champagne, on y détaille clairement les positions des armées, les stratégies des uns et des autres, les mouvements allemands dont ce moment tant attendu où la première armée allemande va laisser Paris à sa droite pour obliquer vers le sud. On n'échappe pas à la grandiloquence par moment pour décrire le génie français face à la barbarie germanique mais il reste un récit épique bien mené, haletant, gigantesque, à la mesure de l'enfer qui s'est déroulé ici les premiers

jours de septembre 1914. Il faut croire que tout le monde à l'époque était saisi par la volonté d'écrire une histoire héroïque hors du commun. Telle cette dépêche de Foch un peu surréaliste mais paraît-il convaincante : « débordé aux ailes, enfoncé au centre. Tout va bien, je marche de l'avant. »

RÉÉDITION

Chant'Morin a réédité ces 3 petits romans en 2014 sous forme de fac-similés. Cela a plu aux amateurs de l'histoire régionale puisque nous avons renouvelé l'opération en 2015.

Les 3 romans (15 € les 3) peuvent donc être trouvés en librairie ou commandés à :

Chant'Morin 4 rue de la Forge
51210 Bergères-sous-Montmirail
chant.morin@wanadoo.fr

(en indiquant vos coordonnées et le nombre d'exemplaires souhaités).

Chant'Morin a complété cette collection par la réédition de :

REIMS SOUS LES OBUS PAR GUSTAVE LE ROUGE

Reims durant les 4 ans de la guerre fera partie de la zone des combats. Ce fut véritablement une ville martyre. À travers la vie d'une famille rémoise, ce roman raconte les premiers mois d'une histoire terrible durant laquelle le nombre d'habitants va passer de plus de 100 000 à moins de 3 000 et la ville être entièrement détruite.

fac-similé 7 €.

À commander comme les autres romans Patrie.

Dans les 3 petits romans de la collection Patrie, on croise une centaine de villes, villages et hameaux où l'action se déroule. Les noms de ces villes et villages sont retranscrits ici dans l'orthographe utilisée par les auteurs :

Bannes	Coulommiers	Marigny	Saint Loup
Barcy	Coumantry	Meaux	Sainte Menehould
Baye	Courgivaux	Mondement	Saint Prix
Broussy le Grand	Courtacon	Monis le Petit	Salon
Broussy le petit	Coutusson	Montalard	Semoire
Broyes	Croizard	Montceau-les-Provins	Sermaize
Chambry	Ecury le Repos	Montgivroux	Sézanne
Champaubert	Esternay	Monthyon	Soigny
Changy	Fere-Champenoise	Montmirail	Soizy-aux-Bois
Charleville	Fère-en-Tardenois	Montreuil-aux-lions	Sommesous
Château-Thierry	Fismes	Morains-le-Petit	Thiaucourt
Chatillon-sur-Morin	Fontenelle	Nanteuil	Toulon
Chenaille	Gourgançon	Normée	Vauchamps
Chizy	La Ferté-sous-Jouarre	Oeuvry	Vernet
Clamanges	Le Gault	Oyes	Villeneuve-lès
Congis	Lenharrée	Reuves	Charleville
Congy	Le Thout	Revigny	Ville-sous-Orbais
Corlefin	Mailly	Riencourt	Villevenard
Corrobert	Marchais en Brie	Romilly	Villiers-Saint-Georges
Corroy	Marcilly	Saint Gond	Vitry le François

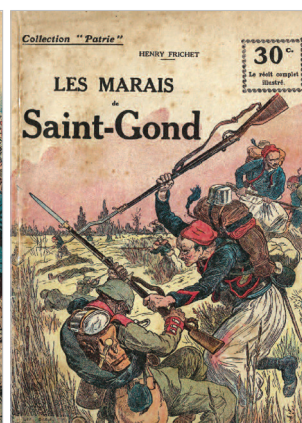
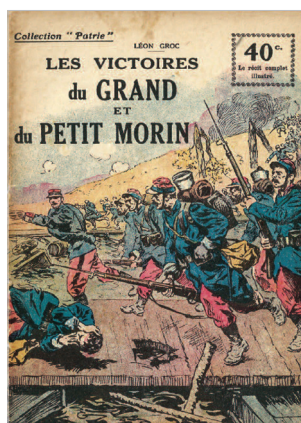
Léon Groc
**LES VICTOIRES DU GRAND
ET DU PETIT MORIN**

Henry Frichet
LES MARAIS DE SAINT-GOND

Jean Petithuguenin
LA VICTOIRE DE LA MARNE

Gustave Le Rouge
REIMS SOUS LES OBUS

Les Éditions Rouff
Collection Patrie
1917-1920
réédition Chant'Morin
2014-2015



Amicale des Auteurs

AMICALE DES AUTEURS

Amicale des auteurs de la revue

Adam Christian	Doc Madeleine †	Lesage-Haudry Jacqueline	Poilvert Marie-Thérèse
Aubès Andrée	Domenichini-Gravé Mireille	Lintz Michel	des Portes Quentin
Azema Marie-Nicole	Duchamp Luc	Louvet Hugues	Prévost Annette
Barcelo Marianne	Faivre Claude	Maclin Jean	Puzo Joseph
Beal Jean-Pierre	Galland Caroline	Maillet Jean-François	Quérueu Danièle
Béguin Monique †	Gaspar François	Makolondra Simon †	Quignard Elisabeth
Benoist Daniel	Gaspar Isabelle	Manciaux Jean-Claude †	Rahir Jean †
Blum Monique	Geeraerts Eliane	Marguin Marie-Clotilde	Raoul Robert
Bourg-Broc Bruno	Gilson Josiane	Marck Françoise	Ravaux Jean-Pierre †
Bourgoin René	Gras Samuel	Marin Christian	Ravel Ghislaine †
Bourlon Annie	Groux Sophie	Marquet Laurence	Renard Maryse
Brisson Florent	Guesnon Agnès	Marquet Monique	Renon Claude
Cercellier Danièle	Guiot Michel	Mathieu Albert	Rosenberg Pierre
Charleux Margaux	Guyot René	Ménillet Yves	Saint-Paul Gérard
Chastagnol Karen	Haltel Bernard	Miguel Sandra	Salaün Frédéric
Collet René	Harmant Jean-Louis †	Moitrier Mélanie	Sarazin Arnaud
Collomp Alain	Henry Roger †	Moracchini Pierre	Stempniakowski Michel
Dagnée Arlette †	Hugot Gilbert	Moreau Michèle	Steulet Bernard
Danel Jean-Jacques Fr.	Kazerouni Guillaume	Nicolle Françoise †	Tasse Jean-Pierre
Dart Georges	Koniyshok Ketty	Niess Alexandre	Terrillon Jean-Claude
Dassens Luc	Kurris François S. J.	Nusbaumer Philippe	Topenot Anaël
De Dieuleveult Alain	Labruno Gérard	Ollivier Jack †	Touchais-Yanca Jacqueline
Delong Emeric	Laprun Daniel	Paillard Louis †	Valiadis Georges
Delons Catherine	Leblanc Gérald	Palermi Marc	Verdier François
Demeuve Elisabeth	Lebleu Ginette †	Pechmalbec Jean-Pierre	Vergez Philippe
Dervin Maurice	Lepont Claudie	Perciot Jacques	Vivenot Jean-Marie
Desbrosse Vincent	Leroy Chantal	Picard Claudine	Vitoux Bernadette

Auteurs des textes du « Petit Patrimoine du Pays Sézannais » non compris ceux figurant déjà sur la liste précédente

Adnot Josiane	Danau Nathalie	Mance Chantal †	Radet Patrice
Barrat Geneviève	Doyard Adeline	Martin Serge	Renon François
Bary Bernard	Driffort-Carouge Pascale	Martinet François	Robert Albert
Beaufays Gilles	Dromnelle Josette †	Mathellier R.	Rofort Maryse
Bluteau Monique	Duteil Monique	Médot Jacques	Roullot Rosemonde
Bluteau Robert	Fontanières Jean-Louis	Michel Sylvain	Sarazin André
Bression Jean-Louis	Gatin Colette	Milcent Francis †	Thuillier Claude
Carut Pascal	Guillaume-Barry Anais	Morisson Christian	Tisserant Daniel
Casters Catherine	Hénard Nicole	Noiselet Véronique	Vinadier Richard
Chevreau Denise	Johner Dominique	Pailloux Monique	Vogt Jean-François
Collet Jean-Louis	Le Fèvre Roger	Picard Jean-François	
Colmart Valérie	Lelarge Gérard	Poisson Pascal	

Hiemalus Tempus *par René Guyot*

L'exercice 2016-2017 aura été la période la plus néfaste au Centre d'Étude du Pays Sézannais depuis qu'il existe, du point de vue nécrologique. Nous avons à déplorer malheureusement huit décès de nos collègues, adhérents du CEPS ou membres de l'Amicale des Auteurs du Pays Sézannais, pour avoir participé d'une manière ou d'une autre aux activités de notre association.

Nous avons en effet la douleur de relever la disparition d'Arlette Dagnée, de Josette Dromnelle, de Roger Henry, de Ginette Lebleu, de Simon Makolondra, de Chantal Mance, de Francis Milcent et de Ghislaine Ravel.

Arlette Dagnée, habitante d'Oyes, était une fine connaisseuse des mœurs et coutumes prévalant dans les marais de Saint-Gond. Amie proche de Maryse Mahmoudian-Renard, celle-ci, évoquant l'histoire de la cloche de l'église de Villevenard dans son article intitulé « Je m'appelle Charlotte... », demanda si justement à Arlette Dagnée de compléter les informations par une note portant le titre « Une histoire de cloche », que l'on trouvera dans *Du Pays Sézannais*, n° 12, octobre 2011, p. 53.

Josette Dromnelle, de Courgivaux, a été tout à fait habile à collaborer avec l'équipe du CEPS du « Petit Patrimoine du Pays Sézannis ». Grâce à ses soins, nous avons pu joindre à l'article « Courgivaux » les iconographies 424 à 429 relatives à son village. *Du Pays Sézannais*, n° 16, *Petit Patrimoine du Pays Sézannais*, juillet 2014, p. 84. Sa fidélité à toutes les réunions pour la fabrication de ce numéro, nous a permis de lier des contacts privilégiés. Josette Dromnelle n'hésitait pas à nous apporter en consultation des documents exceptionnels. Nous avons le souvenir d'une dame alerte, combative, souriante et chaleureuse.

Roger Henry, instituteur à Sézanne, inséparable dans ses déplacements de Madame Henry son épouse, que certains ont connu aussi à la Cité scolaire comme professeure de géologie. Madame Henry était une maîtresse stricte, privilégiant chez ses élèves les qualités de sérieux et de progrès. Il en allait de même pour Monsieur Henry. Grand spécialiste de la géologie, Roger Henry a participé à l'écriture du Guide géologique régional, réalisé sous la direction

de Ch. Pommerol et L. Feugeur, « Bassin de Paris, Île de France, Pays de Bray », Masson, Paris, 1986. Il a animé des conférences auprès du Centre d'Initiation à la Nature de l'Étoile, dont il était un membre très actif. Il avait également fait des découvertes archéologiques au sujet desquelles il voulait rester discret. Nous avons eu l'honneur de le compter parmi les premiers membres constitutifs du CEPS. En 1999, il écrivait un article de « Présentation de la géologie du Sud-Ouest-Marnais », *Du Pays Sézannais*, n° 1, pp. 24 à 26. Il laisse une collection originale de minéraux.

Ginette Lebleu a passé sa vie à Péas, experte en gourmandises de l'alimentation et de l'esprit. Toujours à l'affût d'une conversation, d'histoires comiques à raconter ou à entendre et à retenir; affable en toutes circonstances. Elle était porteuse d'une masse considérable de connaissances sur sa région. Ce dont elle a fait profiter le CEPS dans la livraison du n° 2 de la revue *Du Pays Sézannais*, de juin 2000, pp. 58 à 61, dans un article intitulé « Petit lexique des mots de patois en Biardois ».

Simon Makolondra, originaire de Sézanne, habitant dans sa jeunesse le long de la route de Troyes, lieu-dit Le Petit-Étang. On se souvient encore de ces quelques petites maisons qui bordaient la zone marécageuse sur laquelle, aimait-il à raconter, il fréquentait volontiers les séances de glissade sur les eaux gelées en hiver. C'est dans ce secteur que la gare a été aménagée, offrant à Simon Makolondra matière à faire partager ses souvenirs de l'explosion qui s'y produisit en 1957. Une réunion à cet effet a rassemblé dans la grande salle de la Maison des Sports une foule de personnes venant écouter l'histoire de la catastrophe, par l'abbé Mathieu, le 10 janvier 2007, et relatée dans *Du Pays Sézannais*, n° 8, juin 2007, pp. 47 à 59. Simon Makolondra donnait de son temps à plusieurs associations. Entre autres à Sezannia, à Ragraigneux (société d'histoire de Vertus, où il demeurait); il participait aux événements de Musique Ancienne et Patrimoine, aux rencontres des Anciens Élèves du Lycée. Ayant l'avantage d'une facilité d'élocution, il ne se privait pas pour animer des conférences sur des sujets d'histoire locale. Avec le CEPS, auquel il a adhéré très tôt, il a fait partie de l'équipe qui a travaillé à réveiller les Récollets. On lui doit « De l'empire à la seconde guerre mondiale »,

Les Récollets de Sézanne des moines au patrimoine, n° 6 de la revue DPS de mars 2005, pp. 115 à 124. Dans un autre numéro spécial, consacré à la guerre de 1914, Simon Makolondra a rédigé les articles « Les prêtres du Sézannais dans la tourmente de la grande guerre » et « Un homme de devoir : le commandant de Gailhard-Bancel », *Du Pays Sézannais*, n° 17, septembre 2014, respectivement pp. 91-94 et 96-97. Avec Sezannia, nous noterons deux fascicules, l'un concernant le cimetière de Sézanne auquel il a travaillé, et l'autre sur les vitraux de l'église Saint-Denis de Sézanne.

Sa nature constamment enjouée, portée à l'enthousiasme et à la qualité de la discussion, faisait de lui un être attachant, que chacun avait plaisir à côtoyer.

Chantal Mance habitait le canton de Fère-Champenoise. Elle a été judicieusement contactée par Florent Brisson, concepteur du numéro spécial Petit Patrimoine du Pays Sézannais. Avec Simone Lanthiez, elle a eu en charge le travail sur le village de Normée. *Du Pays Sézannais*, n° 16, juillet 2014, p. 174.

Francis Milcent habitait l'ancien café près de la place de la mairie à Nesle-la-Reposte. C'est là que nous l'avons rencontré, nous faisant visiter fort aimablement l'intérieur resté intact de l'établissement. Du dehors on aurait cru qu'il fonctionnait encore, arborant des fleurs en abondance, une petite table métallique devant la porte. Francis Milcent a facilité l'article sur son village dans la revue spéciale *Petit Patrimoine du Pays Sézannais*, n° 16, de juillet 2014, pp. 171 et 172.

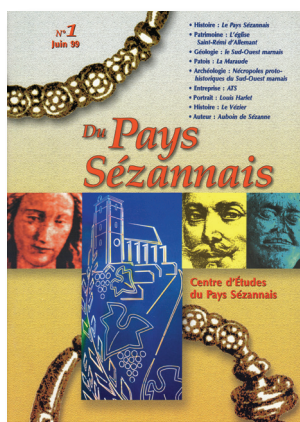
Ghislaine Ravel était professeure d'histoire dans un établissement de Provins, habitante de Chalaute-la-Petite, village pour lequel elle manifestait de l'affection. Je l'ai connue d'abord au Fonds Ancien de la bibliothèque de Provins, à la Villa Garnier, sans pour autant engager le contact... sauf à partir du moment où les chercheurs de Provins avaient décidé de rééditer les « Mémoires de Claude Hatton », un curé qui racontait au jour le jour les événements locaux au cours des guerres de religion. Ces relations touchaient une grande partie du Sud-Ouest-Marnais, et je m'engageais à travailler sur le sujet (trois articles sur trois numéros DPS successifs). Un peu plus tard eut

lieu le prestigieux colloque Claude Hatton organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins, dont Ghislaine Ravel était la présidente. Entre temps, Ghislaine Ravel animait des visites, comme au château de Fontenailles, se prêtait à des conférences à Provins dans les salles du complexe associatif situé derrière l'église Saint-Ayoul entre autres. Là précisément, je me souviens d'une femme élégante, maîtresse dans ses propos, assurée dans ses informations, concentrée sur le sujet et n'en dérogeant pas. Sachant son activité forte au sein de l'association historique provinoise, Ghislaine était une spécialiste désignée qui devait nous faire l'honneur de collaborer à un travail sur l'époque de Claude Hatton. Ghislaine Ravel n'a pas fait de difficulté pour se mettre à une tâche supplémentaire, étant sollicitée par ailleurs, en particulier par le Cercle généalogique de Seine-et-Marne et ayant en projet une étude à mener sur les sépultures et monuments des soldats de 1914. Son article avait pour titre « Claude Hatton en son temps », *Du Pays Sézannais*, n° 12, octobre 2011, pp. 16 à 19. Mue par une servabilité remarquable, Ghislaine Ravel a accepté notre invitation à assister à la séance de dédicaces de la nouvelle revue, à sa sortie, le 2 décembre 2011 à Sézanne, dans le hall du Prétoire. A la suite de quoi nous avons correspondu régulièrement, et conçu l'éventualité de visites communes aux Archives de Melun, l'un pour des recherches sur les Templiers de Chevreu, l'autre pour des documentations à explorer relatives aux sépultures militaires de 1914. Le 2 mai 2015, Ghislaine Ravel participait à une conférence en hommage à Claude Chappe, pionnier des télécommunications, à Chalaute-la-Petite, où il était prieur. Le couple est parti ensuite s'installer dans le Sud de la France. Les nouvelles n'étaient pas fameuses... jusqu'au 19 janvier 2017.

Aux familles Dagnée, Dromnelle, Henry, Lebleu, Makolondra, Mance, Milcent et Ravel, nous présentons nos condoléances et leur assurons de notre profonde estime pour leurs disparus.

Anciens Numéros

ANCIENS NUMÉROS



REVUE 1 (juin 1999)

René GUYOT
Le Pays Sézannais, un bref regard historique

Jean-Pierre RAVAUX
L'église Saint-Rémi d'Allemant

Roger HENRY
Présentation de la géologie du Sud-Ouest-Marnais

Jack OLLIVIER
La maraude

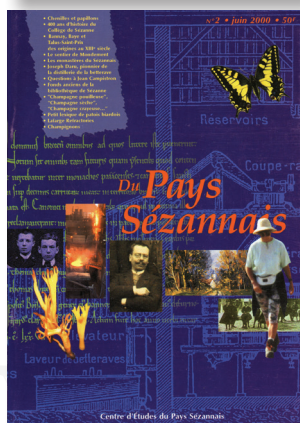
Gérard LEBLANC
Les nécropoles protohistoriques à enclos des plaines crayeuses du Sud-Ouest-Marnais

Annette PRÉVOST
ATS, parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie

René BOURGOIN
Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne

Jean-Marie VIVENOT
Écrire l'histoire de sa commune, Le Vézier

Daniel QUÉRUEL
Auboin de Sézanne, une pastourelle



REVUE 2 (juin 2000)

René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (première partie)

Gilbert HUGOT et Michel LINTZ
Le « sentier de Mondement », circuit pédestre des « Randonneurs du Sézannais »

Eméric DELONG
Chenilles et papillons, une faune classique mais splendide

René BOURGOIN
Joseph Daru, un pionnier de la distillation de la betterave

Agnès GUESNON
Le fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne

Anaël TOPENOT
D'un peintre à un autre, questions à Jean Campistron

Jean-Claude MANCIAUX
400 ans d'histoire du collège de Sézanne

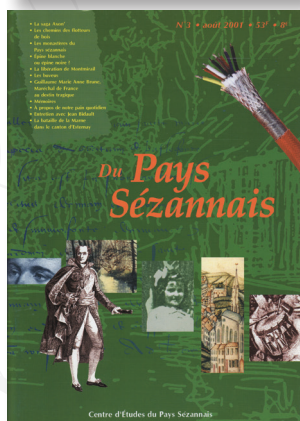
Vincent DESBROSSE
Histoire de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix, des origines au XIII^e siècle

Jean MACLIN
Champagne pouilleuse... Champagne sèche... Champagne crayeuse

Christian MARIN
Lafarge Refractories. Une implantation locale, une ambition mondiale

Ginette LEBLEU
Petit lexique des mots en patois en Biardois

Hugues LOUVET
Champignons, de la recherche à la consommation



REVUE 3 (août 2001)

Joseph PUZO
La saga Axon' (première partie)

Michèle MOREAU
Les chemins des flotteurs de bois

René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (suite)

Monique BÉGUIN
Épine blanche ou épine noire ?

Jean RAHIR
La libération de Montmirail

Jack OLLIVIER
Les buveurs

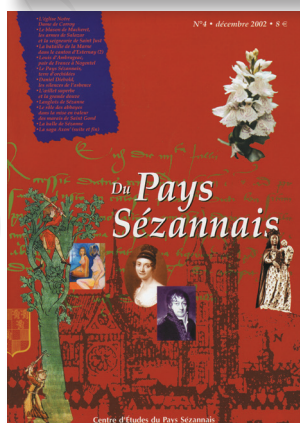
René BOURGOIN
Guillaume Marie Anne Brune, maréchal de France au destin tragique

Julien PINARD
Mémoires

Monique MARQUET
À propos de notre pain quotidien

Claudie LEPONT
Entretien avec Jean Bidault

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay



REVUE 4 (décembre 2002)

Monique BÉGUIN
L'aillet superbe et la grande douve, deux plantes protégées des marais de Saint-Gond

René GUYOT
Le blason de Macheret, les armes de Salazar et la seigneurie de Saint-Just

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay (deuxième partie)

René BOURGOIN
Louis d'Ambrugeac, pair de France à Nogentel

Hugues LOUVET
Le Pays Sézannais, terre d'orchidées

Michel BÉNARD
Daniel Diebold, les silences de l'absence

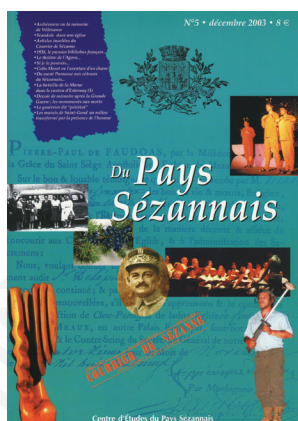
Florent BRISSON
L'église Notre Dame de Corroy

Philippe NUSSBAUMER
Langlois de Sézanne Claude Louis, 1757-1840

Sandra MIGUEL
Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des marais de Saint-Gond

Marianne BARCELOT
La halle de Sézanne

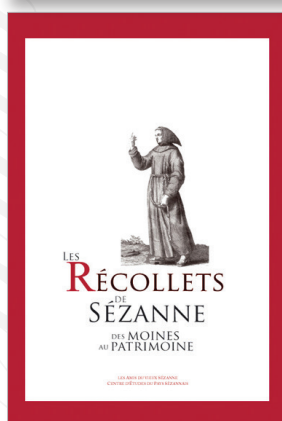
Joseph PUZO
La saga Axon' (suite et fin)



REVUE 5 (décembre 2003)

Jean-Claude TERILLON
*Archéonoxe ou la mémoire de Villenaux ;
conflit pour une banalité*
René BOURGOIN
Scandale dans une église
René COLLET
Articles insolites du courrier de Sézanne
Agnès GUESNON
*1938, le premier bibliobus français :
la création d'Henri Vendel à Châlons sur Marne*
Claudie LEPONT
*Le théâtre de l'Agora ; 1973-2003 :
30 ans sur les routes*
Georges VALIADIS
Si je pouvais...
Élisabeth QUIGNARD
« Colin Muset » ou l'aventure d'un chœur

Anaël TOPENOT
*Du mont Parnasse aux coteaux du Sézannais ;
Anaël Topenot, « peintre de l'industrie »
et Janex Zorko sculpteur*
Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay (Escardes)*
Alexandre NIESS
*Devoir de mémoire en Sézannais après la
Grande Guerre : les monuments aux morts*
Monique BÉGUIN
Le génévrier dit « pétériot »
Frédéric SALAÛN
*Les marais de Saint-Gond : un milieu
transformé par la présence de l'homme*

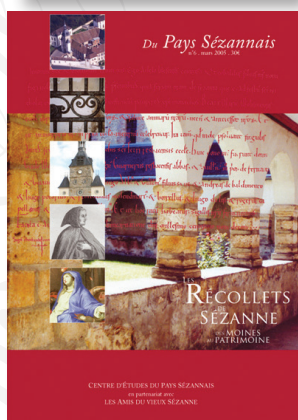


REVUE 6 (avril 2005)

LES RÉCOLLETS DE SÉZANNE : DES MOINES AU PATRIMOINE

René GUYOT
Sézanne, une ville foisonnante d'histoire
Annette PRÉVOST
*Les Récollets, une émanation de
l'ordre franciscain*
François GASPARD
Dans les pas des premiers Récollets
René GUYOT
La vie des Récollets de Sézanne
Agnès GUESNON
Les Récollets célèbres de Sézanne
René BOURGOIN
*L'Hôtel-Dieu s'installe dans les locaux
du monastère à la révolution*
Simon MAKOLONDRAS
De l'Empire à la seconde Guerre mondiale
Jean-Pierre TASSE
*Des transformations successives configurent
l'hôpital actuel*
Jean-Pierre RAVAUX
La construction des Récollets de Sézanne

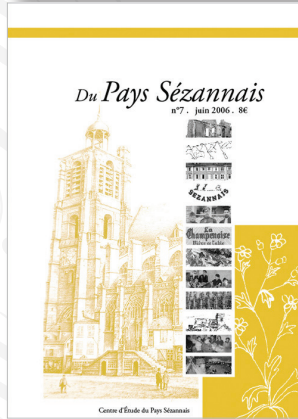
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Histoires de clochers
Laurence MARQUET
Les vitraux de la chapelle
Frère DANIEL
*La place de l'image chez les récollets
au XVII^e siècle*
François NICOLLE
Les tableaux de Frère Luc
Mélanie MOITRIER
*Les biens mobiliers de l'ancien couvent
de la chapelle*
Jean-Louis HARMANT
*Les Récollets un joyau qui s'insère dans
le patrimoine sézannais*
Marc PALERMINI
*L'état actuel des dégradations
et l'urgence de restauration*
Andrée AUBES
La chapelle au bois dormant



REVUE 7 (juin 2006)

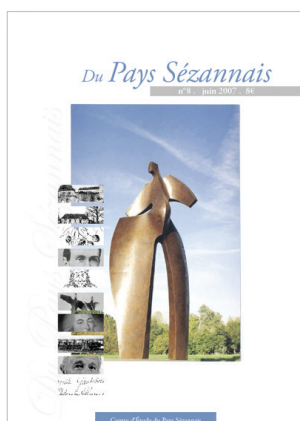
Jean-François MAILLET
*La bataille de la Marne
dans le canton d'Esternay. Courgivaux.*
Monique BÉGUIN
En herborisant dans nos murs.
Alexandre NIESS
*Le château de Mareuil-en-Brie
et la famille Durant (1802-1836)*
Christian WOJNAROWSKI
L'histoire du Sport Athlétique Sézannais
Maurice DERVIN
*1916-1918 : les Russes en France.
84 ans plus tard, Pleurs se souvient.*
Florent BRISSON
*La brasserie « la champenoise ». Ou quand
Fère-champenoise faisait mousser sa bière...*

René BOURGOIN
*Le séjour de Marie-Françoise de Beaubarnais
à Sézanne (1816-1822)*
Jean-François MAILLET
*La musique en pays sézannais (1)
« Bridge Out » : Rock in Champguyon*
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Émile Gastebois, dessinateur lithographe
sézannais (Sézanne 1853 - Paris 1882)*
René GUYOT
Le « relevé patrimonial rural »
S. GRAS, MCH, V. BELL, G. VALIADIS
écrits de l'atelier « Les mots dans le vent »
Note de Lecture



Anciens Numéros

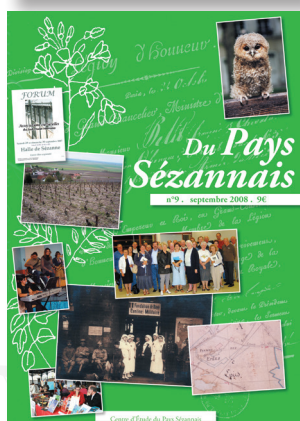
ANCIENS NUMÉROS



REVUE 8 (juin 2007)

introduction de J-F. MAILLET,
récit de M. Stanislas FOLLIET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay. Châtillon-sur-Morin.*
Bernard STEULET
La Forêt domaniale de la Traconne
Monique BÉGUIN
Connaissance des arbres de la Traconne
Alexandre NIESS
*Un angluriot au Palais Bourbon : Pierre
Eugène Gustave Forgeot (1888-1956)*
Gurvan LLYWELLYN
aidé de J-F. MAILLET
Bréizi Rock Ar Pleurs (rock breton à Pleurs)

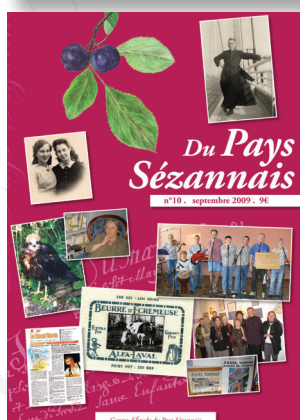
Anaël TOPENOT
William Noblet sculpteur-plasticien
Charles-Maurice LAPRUN
*Un champenois à la bataille de Yorktown :
le général Pierre Laprun*
Albert MATHIEU
*L'explosion de 1957 en gare de Sézanne
(cinquantième anniversaire)*
introduction de R. GUYOT suivi de propos
recueillis par J. TOUCHAIS-YANCA
Georges VALIADIS
L'apogée du vide. Dès Potiron-minet.
Notes de Lecture



REVUE 9 (septembre 2008)

René BOURGOIN avec Josiane GILSON
Le domaine des Épées
Maryse RENARD
Les dames de Baye
François KURRIS S. J.
*Edmond Auger (1530-1591), un jésuite
de notre terroir et sa formation humaniste*
Michel STEMPIAKOWSKI
La Culture à ses Racines
Éliane GEERAERTS
Connaitre et accueillir les oiseaux de nos jardins

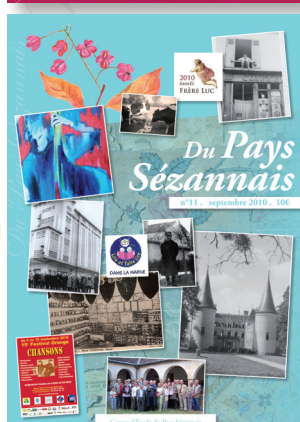
René GUYOT
*Les associations culturelles
du pays Sézannais en fête*
Maurice DERVIN
Pleurs, de la Révolution à l'Empire
Jean-François MAILLET
Le groupe Sol'stis
Georges VALIADIS
Garde-à-vous... Repos ; Feuille
Monique BÉGUIN
Balades en Traconne
Notes de Lecture



REVUE 10 (septembre 2009)

Albert MATHIEU
1951-1960 : un bail à Broys
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Une visite chez Anaël
Josiane GILSON
*La vie quotidienne au château des Épées
à la fin du XIX^e siècle*
Monique BÉGUIN
*Les petites routes... qui ont encore parfois
...une ligne d'herbe en leur milieu*
Éliane GEERAERTS
Un patrimoine naturel en danger : le busard
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*30 ans d'enseignement artistique à l'atelier
d'Anaël Topenot*

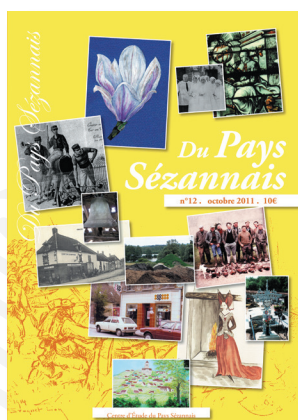
Claudine LEPONT
*L'exode et l'occupation à Sézanne –
Témoignages*
Chant'Morin et Jean-Pierre BEAL
Chant'Morin connaît la chanson
Maurice DERVIN
Loyse de Pleurre épouse Jean Mauroy en 1541
Jean-François MAILLET
Les P'tits Marins du Grand Morin
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Regard sur Maryse Renard
Georges VALIADIS
Chut !... ; j'ai quatre vains ans
Notes de Lecture



REVUE 11 (septembre 2010)

Josiane GILSON
*Les Épées : Les travaux des femmes à la ferme
au début du XX^e siècle*
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Augustin Roland (1867-1943)
Jacqueline LESAGE-HAUDRY
Mon enfance à Val-des-Marais
René GUYOT
*Chronique du pays sézannais au temps de
Claude Haton (1553-1582) : 1^{re} partie*
Georges DART
Le dolmen du « Trou du Bœuf » à Montmirail
Monique BÉGUIN
Conversation à propos de la Traconne
Jean-François MAILLET
Brezza et le bar de l'irréel
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Une journée de colonie de vacances
au château de Nogent (le 16 août 1942)*

Maurice DERVIN
Le général Foch à Pleurs
Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*à partir des souvenirs de Michel DUCOURTY
49 ans de coiffure pour hommes à Sézanne*
Françoise MARCK
*Retracer la traversée du temps des maisons
et retrouver l'empreinte de leurs occupants*
Claire MÉTRÉAU
*Escale à Sézanne pour l'association
« Lire et Faire Lire dans la Marne »*
Jean-Pierre BEAL
Du vin dans la chanson française
Georges VALIADIS
Ah ne pas effacer !
René GUYOT
Georges Valiadis à tous prix
Notes de Lecture
Françoise Nicolle, passionnée et passionnante



REVUE 12 (octobre 2011)

Jacqueline LESAGE-HAUDRY
L'abbé Voillereau, une figure emblématique du début du XX^e siècle

René GUYOT

Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582) : 2^e partie

Christian ADAM

Il était une fois Broyes, des origines à aujourd'hui

Josiane GILSON

Le temps des travaux de la terre et de la chasse aux Épées au début du XX^e siècle

Marie-Thérèse POILVERT

Les cimetières de Talus-Saint-Prix

Maurice DERVIN

«La Pleurs», société de gymnastique en 1900

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD

Je m'appelle Charlotte...

Jean MACLIN

L'exploitation de la tourbe dans les régions humides du Sud-Ouest-Marnais

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
à partir des souvenirs d'Armand FERREIRA
Gérant du Coop à Sézanne pendant 28 ans

Monique BÉGUIN

La flore exotique à Sézanne

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

La Champagne dans ses murs, peinture murale d'Anaël Topenot au cellier Maurice Dugay

Claudie LEPONT

Parmeline ou les doigts de fée

Georges VALIADIS

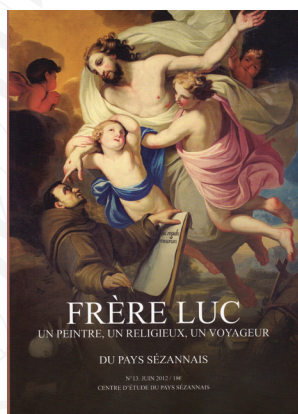
STP. Temps et tant de fois

Gérard LABRUNE

Souvenir d'automne... le laboureur

Notes de Lecture

À Jean-Claude Manciaux



REVUE 13 (avril 2012)

**FRÈRE LUC (Amiens 1615 – Paris 1685),
UN PEINTRE, UN RELIGIEUX, UN VOYAGEUR ;
ses tableaux à l'ancien couvent des Récollets de Sézanne**

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

Présentation de l'année Frère Luc

Pierre ROSENBERG

Un nouveau dessin de Frère Luc

Guillaume KAZEROUNI

Quatre nouvelles peintures dans les églises de Paris

Pierre MORACCHINI

La diffusion de la réforme récollette dans la moitié nord de la France, des origines (1597) jusqu'aux années 1630

Caroline GALLAND

Un récollet en Nouvelle-France, retour sur l'œuvre de Frère Luc dans l'Amérique française

Bruno BOURG-BROC

Frère Luc, un compagnon du châlonnais

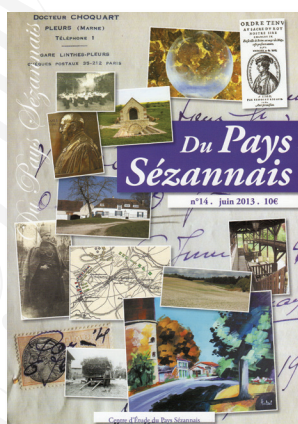
Jean Talon

Karen CHASTAGNOL

Claude François et la peinture profane

Jean-Jacques DANIEL

Frère Luc, une spiritualité mise en images, une sensibilité au service de la méditation



REVUE 14 (juin 2013)

Jean-Claude TERRILLON

Le prieuré de la Madeleine et sa fontaine

René GUYOT

Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582) : 3^e partie

Gérard LABRUNE

Destins croisés : une famille sézannaise d'origine russe

François GASPAR

La tuilerie de Vindey au XVIII^e siècle

Claude FAIVRE

L'eau et ses points de puisages à Montmirail

Maurice DERVIN

Les professions de santé à Pleurs et le docteur Choquart

Jean MACLIN

Phénomènes de captures

Florent BRISSON

25 mars 1814, deux terribles rencontres oubliées en pays ferton

René GUYOT

Lavoirs et lavandières d'entre Marne et Seine

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA

Émile Perrot, ancien élève du Collège de Sézanne et fondateur de l'Amicale des Anciens Élèves

Josiane GILSON

La fenaison aux Épées, à la fin du XIX^e siècle

Margaux CHARLEUX

La gymnastique à l'école des garçons de Sézanne

Maryse MAHMOUDIAN

L'Éteule

Bernadette VITOUX

Cannelle...

Georges VALIADIS avec Janie MASSART

Arc en ciel et crayon noir

Notes de Lecture

Anciens Numéros

ANCIENS NUMÉROS

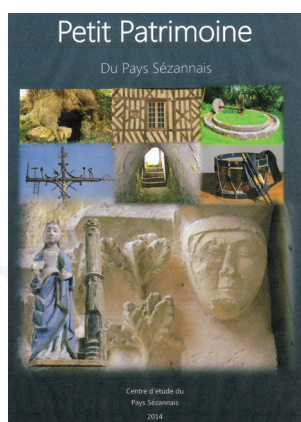


REVUE 15 (avril 2014)

FORMAT 14/18

Recueil de poésies

par Georges VALIADIS



REVUE 16 (juillet 2014)

PETIT PATRIMOINE DU PAYS SÉZANNAIS

Pérégrination patrimoniale, historique, culturelle, économique, domestique et artistique menée par plus de 100 contributeurs (auteurs, photographes et apporteurs d'informations) couvrant les 120 localités du Sud-Ouest Marnais (cantons d'Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort et Sézanne),

sous la direction de Florent BRISSON et René GUYOT.

À la recherche des choses, des traditions et des lieux méconnus, insolites et remarquables de notre territoire.



REVUE 17 (septembre 2014)

**1914 SÉZANNE
BASE ARRIÈRE SANITAIRE ET
HOSPITALIÈRE**

Jean MACLIN

Les prémices de la guerre

Mireille DOMENICHINI-GRAVÉ

*La bataille de la Marne : Mondement
et les marais de Saint-Gond*

Jean-François MAILLET

Les sept fusillés des Essarts

René GUYOT

*Un sous-secrétariat d'État pour le service
sanitaire ; l'organisation de ce service*

René GUYOT

Le service de santé du front : organisation

René GUYOT

*Le service de santé de l'arrière : organisation
générale et locale, équipements sézannais et
personnels soignants*

René GUYOT

*Traditions chirurgicales et médicales
sézannaises*

Agnès GUESNON

*Les livres de chirurgie conservés à la
bibliothèque de Sézanne*

François GASPARD

*Les soins aux blessés, rôle de la Croix-Rouge
et de l'aviation à Sézanne en 1913*

François GASPARD et le collectif SEZANNIA

L'hospitalisation des soldats à Sézanne en 1914

Maurice DERVIN

L'ambulance de la rue Baudoin à Pleurs

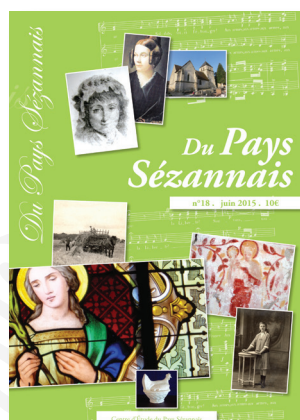
Simon MAKOLONDR

Les prêtres sézannais dans la tourmente

*Biographies de soldats ayant transité par les
hôpitaux de sézanne*

Les soldats de 1914 dans l'art et la culture

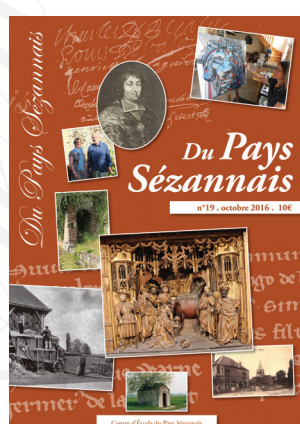
Notes de lecture



REVUE 18 (septembre 2015)

Catherine DELONS
La famille sézannaise de Baudelaire
Gérard SAINT-PAUL
Louis Hugot et les vitraux de la chapelle de l'ancien couvent des Récollets
Maurice DERVIN
Le Cheval Gris à Pleurs (1690-2013)
Alain COLLOMP
Les porcelaines de Sézanne
Chantal LEROY
La comtesse de Ségur, née Rostopchine (1799-1874)
Josiane GILSON
Les travaux de la moisson aux Épées aux XIX^e et XX^e siècles
Arnaud SARAZIN
Églises Romanes à décors peints des Marais de Saint-Gond (introduction et première partie)

Philippe VERGEZ
13 juin 1918, Marcilly-sur-Seine... une petite fille raconte...
Yves MÉNILET
Un sézannais méconnu : Gustave Sassot, parolier à ses heures
Anael TOPENOT DEL DEBBIO
D'un artiste à l'autre... Georges Kliemann
René GUYOT
Danielle Perret... transposition de la nature vers la toile par le marouflage et la monotypie
Georges VALIADIS
La valse des couleurs... un tube!
Notes de lecture
Monique Béguin, en toute discrétion
Hommage à Francis Cuillier



REVUE 19 (octobre 2016)

Quentin DES PORTES
Le château de Placard
Daniel LAPRUN
Le legs du docteur Plicot : un hôpital à Fère-Champenoise ?
Claudie LEPONT et M-C. BASTIEN
Une merveille : le retable de Fromentières
Christian ADAM
L'eau à Broyes
Jean-Claude TERRILLON
Comment les Sézannais déclenchèrent une émeute à Villenauxe en 1725
Josiane GILSON et René GUYOT
L'évolution du battage à la ferme des Épées
Maurice DERVIN
Nos cantonniers et leurs abris
Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Un arbre de la Liberté au village de Villevenard
Claude RENON (née FAYOLLE)
Histoire de deux anciens Sézannais tenanciers du Café de la Halle

Claudine PICARD
Pierre-Armand du Cambout de Coislin, Prieur de Gaye
Louis PAILLARD
Mémoire d'une évasion
1^{re} partie : 1938, mes vingt ans et la guerre
René GUYOT
Claude Jacquesson, une invitation au voyage, entre peinture et écriture
Sophie GROUX
Vernissage
Luc DASSENS
Premier Salon du Livre à Sézanne
Jean-François MAILLET
La rencontre
Elisabeth DEMEUEVE
Quand la poésie s'emmêle
Bernadette VITOUX
Autopsie d'une sexagenaire (ou plus si affinité!)
Notes de lecture

LES REVUES DU PAYS SÉZANNAIS SONT DISPONIBLES EN LIBRAIRIE

La SACSAM vend une partie de ses stocks à prix réduits.
Contact : 13 rue Pasteur, 51009 Châlons-en-Champagne
(permanence le vendredi de 14h30 à 16h30), tél. 03 26 66 39 97

Remerciements

REMERCIEMENTS

Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement :

. **Les membres actifs du CEPS :** *Christian Adam, Viviane Arnoux, René Bourgoin, François Bouttier, Jean-Luc Bression, Florent Brisson, Danièle Cercellier, Nathalie Danau, Luc Dassens, Emmanuel Del-Debbio, Elisabeth Demeuve, Maurice Dervin, Maurice Dugay, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Claudie Lepont, Jean Maclin, Maryse Mahmoudian-Renard, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Alexandre Niess, Jean-Pierre Pechmalbec, Claudine Picard, Jean-Claude Samson, Jean-Claude Terrillon, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis, Bernadette Vitoux.*

. **Les auteurs, autres que les membres du CEPS :** *Jean-Pierre Beal, Daniel Benoist, Claude Faivre, Isabelle Gaspar, Michel Guiot, Daniel Laprun, Louis Paillard (†), Arnaud Sarazin.*

. **Les photographes, dessinateurs, peintres, apporteurs d'archives et témoignages divers, et personnalités sujets des articles :** *Armantier Juliette, Archives nationales, de Batz Jean, Beal Jean-Pierre, Bernard Nicolas (régisseur des œuvres, Conservation des musées de Châlons-en-Champagne), famille Bertrand de Vouarces, Bourgoin René, Bouy Nicolas, Musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Châlons-en-Champagne, Chant'Morin, Le Choyselat Prudent, Dassens Luc, Dervin Maurice, Faivre Claude, Gandon de Gaye, Gaspar Isabelle, Mémoires de Gaye, M. Gellee, Gilson Josiane, Haltel Bernard, Kasza Dyane, cadastre ancien de Lachy, collectionneurs CPA de Lachy, Laprun Daniel, De Laubrière Anne-Brigitte, Lebat Audrey, Legros Gauthier, famille Levert de Saint-Saturnin, Maclin Jean, Maillet Jean-François, Malaprade Laure, Matignon Jean-Louis, Michel Ernest, famille Paillard de Gaye, famille Patte de Courcemain, Pechmalbec Jean-Pierre, Picard Claudine, Pires David, commune de Pleurs, Roufféditions, Sarazin Arnaud, Topenot Anaël, famille Villain de Courcelles, famille Villain de Faux-Fresnay, Vuillard Eric, wikipedia (et divers sites internet).*

. **Les membres du Comité de relecture**

. *Marie Gorlicki pour la conception et la réalisation technique*

. *L'imprimerie Veoprint à Courbevoie*

. **Les librairies du pays sézannais**